No 18 — Rivière-du-Loup, Qué 20 Septembre 1934 — 40ème Année

PRIX DE L'ABONNEMENT $1.00 par année.

Le Saint-Laurent

PRIX DE L'ABONNEMENT $1.00 par année.

MOYENS POLITIQUES

Parmi les remèdes à l'expansion du communisme en notre pays, Son Eminence le cardinal Villeneuve a parlé d'abord des "moyens politiques". Il n'est pas nécessaire, je suppose, d'indiquer que le cardinal a parlé d'autres remèdes fort importants, entre autres d'une "saine doctrine économique" et de "réformes sociales". Mais nous voulons aujourd'hui insister sur le devoir des gouvernements dans la lutte contre la propagande révolutionnaire.

Ce n'est pas à nos lecteurs qu'il faut rappeler l'insistance avec laquelle nous avons demandé aux autorités constituées de remplir leur devoir de protection et de sauvegarde. Nous compterions par dizaines les articles ou les notes où nous jetions le cri d'alarme.

Nous ne dirons pas que ces appels aient été négligés. D'autres voix, et plus éclatantes, se sont jointes à la nôtre, et elles ont été entendues. On ne nous empêchera pas tout de même de constater qu'en définitive on a fait peu de chose pour enrayer la propagande mortelle.

Un personnage haut placé de la sûreté provinciale ne disait-il pas qu'il importait avant tout "de ne pas faire des martyrs" et que le communisme canadien mourrait d'inanition si on... se donnait la peine de ne pas s'en occuper? Si c'est cela qu'on appelle du beau travail, il est temps, comme dit l'autre de reviser le dictionnaire.

Je sais bien qu'on a mis quelque entrave aux manifestations révolutionnaires. A Montréal les assemblées communistes sont et restent interdites.

Ce n'est pas suffisant.

Le régime de la liberté de parole, dans notre pays, est considéré comme un palladium sacré. En dépit de la sévérité de nos lois contre le libelle blasphématoire, par exemple, il n'empêche qu'on ne puisse écrire et publier à peu près tout ce qu'on veut. C'est le régime de la "liberté d'opinion".

Cela peut nous mener fort loin. Il y a des libertés dont on meurt. Dernièrement un révolutionnaire de France, L.-O. Frossard, déclarait mélancoliquement que "si le régime parlementaire est suspendu lorsque les heures deviennent troubles, il n'est plus que le sport d'agrément des périodes de facilité". Sous son aspect ironique, cette parole n'en est pas moins une observation fort précieuse. Les chicanes perpétuelles en temps de crise n'aboutissent qu'à aggraver le mal. Lorsque le désordre règne à l'état endémique, il n'y a rien de bon à attendre des prédicateurs de désordre. On rougit presque d'écrire des vérités aussi claires!... Et pourtant faut-il rappeler ces *vérités de La Palisse* pour ouvrir les yeux des insouciants et des engourdis.

N'est-ce pas au nom de la liberté d'opinion, du libéralisme traditionnel que l'on s'est opposé avec tant d'énergie, en quelques milieux politiques, contre certain article de loi voté par le gouvernement d'Ottawa contre les menées séditieuses? Que cette mesure visât la propagande communiste, il fallait être aveugle pour ne pas le voir. Mais que les protestations contre cette mesure de protection fussent directement favorables à l'expansion de la propagande révolutionnaire, il faut être encore plus aveugle — ou aveuglé par l'esprit de parti — pour ne pas s'en rendre compte.

Ce n'est pas par des mesures dites "libérales" que l'on peut combattre la propagande subversive qui menace la société. Les meneurs bolchévistes, on devrait le comprendre, s'occupent fort peu de "la règle du jeu". Ce ne sont pas des parlementaires, ce sont des agitateurs passionnés, enragés de destruction. Et la liberté qu'ils réclament, et que des théoriciens "lunatiques" exigent qu'on leur laisse, ils s'en serviront pour arriver à leurs fins, et amener l'avènement d'un régime qui a pour premier but de supprimer toutes les libertés.

Non, ce n'est plus l'heure de la traditionnelle tolérance pour toutes les idées politiques ou sociales. Il s'agit d'une lutte à mort entre des adversaires dont les uns aiment mieux mourir que d'utiliser des armes qui leur déplaisent... tandis que les autres sont dépourvus de tous ces beaux scrupules: on sait d'avance qui seront les vaincus.

Trêve de paraboles et de métaphores! On sait ce qu'il est advenu des régimes politiques qui ont voulu ménager le communisme, ou qui ont craint de le bousculer de peur de lui faire mal. Ils ont été abattus, — comme en Russie où les Soviets exercent la tyrannie la plus complète, comme en Italie, où le parlementarisme incapable a dû céder la place à la dictature.

En France — et au Canada — on peut lire, à pleines pages de journaux, des dissertations sur les mérites et les désavantages de la dictature. Ces discussions académiques sont "un sport d'agrément", et qui ne manque d'intérêt, sans doute. Mais ce sont des jeux stériles. L'axiome bien connu: "montrer la force pour ne pas avoir à s'en servir" devrait être remis à la mode. De même pourrait-on faire remarquer à tous ces beaux diseurs que le meilleur moyen d'aboutir fatalement à cette dictature abhorrée, c'est justement de faire preuve de faiblesse à l'égard de la révolution en marche: car il arrivera inévitablement une heure tragique où les jeux académiques ne seront plus de mise et où il faudra bien user de la force brutale, sans phrases, si on ne veut pas mourir.

C'est bien le sens des paroles du cardinal Villeneuve qui se demandait à Montréal jeudi dernier: "Comment repousserons-nous ce fléau qui nous menace?" et qui répondait immédiatement: "Par des moyens politiques, ET ILS PRESSENT, puisque le bolchévisme est subversif et qu'il prêche le désordre".

Nous avons souligné trois mots de la réponse du cardinal. Lorsqu'en 1925 et 1926, nous parlions ici même de la menace bolchévisme, il y avait des gens qui nous écrivaient que "nous n'avions pas *de ca* chez nous". Ces messieurs sont bien servis: nous avons maintenant *de ca*. Le P. Papin-Archambault indiquait jeudi dernier qu'il y a à Montréal trente contres communistes, *et un noyau d'athées militants canadiens-français*.

Oui, tous les moyens de résistance pressent, les moyens politiques comme les autres. Le temps que nous perdons à ne pas vouloir nous rendre compte du mal n'est pas perdu pour nos ennemis, pour les ennemis de notre foi, pour les ennemis de la société et de la civilisation. Nos chefs viennent de jeter un cri d'alarme retentissant. Malheur à ceux qui ne veulent pas l'entendre ou qui ne se soucieraient point de s'en faire les échos!

Ouvrons les yeux, de grâce. Nous le répétons, il faut s'aveugler volontairement pour ne pas voir filtrer à travers nos rangs le virus révolutionnaire, le mécontentement, la haine envieuse, la jalousie sociale, bouillons de culture du bolchévisme. Nous ne sommes pas immunisés contre le poison. Nous avons des communistes et des athées au Canada français; et ils travaillent à faire des prosélytes. Nous ne résisterons au fléau que si nous travaillons nous-mêmes à le signaler, à le circonscrire, à l'anéantir.

Mais tout d'abord, il faut un cordon sanitaire. Aux gouvernements de faire leur besogne!

ECHOS..

Paroles de M. Pierre-Etienne Flandin, ministre des Travaux publics dans le cabinet Doumergue, délégué officiel de la République Française aux fêtes du quatrième centenaire de Cartier, prononcées à Gaspé le 25 août 1934:

"Je ne sais rien de plus émouvant que de découvrir les origines des nations. Sur notre vieux continent elles se perdent dans le mystère de la préhistoire. Mais vous, vous pouvez refaire votre histoire maison par maison et presque homme par homme. Et je pense d'abord à ces 8,000 Français dont procèdent les 3,000,000 d'Acadiens et de Canadiens-Français actuellement vivants. Quelle force était donc en eux pour qu'ayant résisté au froid, à la faim, à la maladie, à la misère, aux combats contre les sauvages, et, hélas! contre leurs frères blancs, ils aient engendré une race qui, malgré les vicissitudes et les épreuves, s'épanouit aujourd'hui en pleine vigueur? Reconnaissons en toute objectivité les forces de l'idéal chrétien. Quand ils se sentaient abandonnés de tout et de tous, ils entretenaient en eux cette flamme qui éclairait leur mission humaine, le service de Dieu. Leur religion héritée de leurs pères s'exprimait dans la langue de leurs prières, et ils ne voulaient pas en changer. Maintenant qu'est aboli à jamais le temps des persécutions, rendons hommage à ceux qui surent défendre sans désespérance le patrimoine commun des fils spirituels de la France. Cette langue qui, dans le libre épanouissement de nos rameaux raciaux indépendants, rapproche nos origines et soutient nos destins, forme nos cerveaux et fait vibrer nos coeurs. La vie pour chacun de nous commence par une chanson et finit par une prière. Nos mères et les vôtres nous ont chanté aux premiers jours et nos fils nous réciteront à notre dernière heure les mêmes oraisons. Point n'est donc nécessaire que j'évoque longuement ici tout ce que nous savons. Mais dans toutes les familles les enfants se dispersent pour faire leur vie et chacun se constitue son patrimoine matériel et moral. Il en est des peuples comme des individus. Ne croyez pas que les Français de France prétendent à une primauté de droit même à l'égard des Canadiens français. Ils savent que depuis quatre siècles une terre, un climat, une histoire, qui vous sont propres, ont créé une nation canadienne, que vous servez avec passion, que vous revendiquez avec orgueil...

..."Lorsque nous célébrons donc comme aujourd'hui sous le signe de la croix de Gaspé l'idéal qui nous fut légué, songeons aux devoirs humains qui nous attendent, resserrons ces liens déjà tendus par la reconnaissance des sacrifices communs du passé et renforcissons-les pour amarrer la paix aux rivages de ces coureurs d'idéal que nous sommes. C'est le voeu que m'a chargé de vous exprimer au nom du peuple français le gouvernement de la république".

AMALGAMATION NEVER COMPETITION EVER

M. Duranleau a été abondant et prolixe, à Chambly. Il y a dit de bonnes choses et de moins bonnes. On attendait la défense qu'il fit du ministère Bennett. De toute évidence il ne pouvait que trouver tout bien, puisqu'il est du ministère même. Et l'on ne prévoyait pas qu'il prit une attitude analogue à celle de son collègue, M. Stevens. Il n'est pas du même métal. Quant à ce qu'il a dit au sujet du *C. N. R.* et du *Pacifique*, son discours démontre à l'évidence qu'il en tient pour celui-ci contre celui-là. Plus ou moins familier avec l'histoire des chemins de fer nationaux, il oublie que son parti, tout comme le parti libéral, a sa très large part de responsabilité dans la situation présente. Car son parti, comme l'autre, a subventionné à fond certains chemins de fer qui auraient fait banqueroute, si on ne les avait fusionnés avec d'autres, qui ne valaient guère mieux. A quel propos MM. Bennett et Meighen se sont-ils dit des choses amères, peu avant la dernière guerre? A propos d'une garantie considérable des valeurs du *Canadian Northern* par le trésor fédéral. Sous le régime de quel parti cela s'est-il passé? Sous le régime Borden. M. Duranleau gagnerait, avant de parler de la question des chemins de fer, à étudier quelque peu leur histoire au lieu de se fier à une documentation partiale et incomplète que des gens intéressés à la fusion des *C. N. R.* avec le *Pacifique* sont bien capables de lui avoir mise dans les mains. Il n'est pas au reste le seul ministre, soit d'Ottawa, soit de Québec, à parler avec trop de facilité d'un sujet qu'il connaît superficiellement. Que M. Duranleau le dise donc sans équivoque: Est-il pour ou contre la fusion! Quelle solution propose-t-il au problème? A-t-il oublié le propos tenu par M. Bennett à Regina en 1930: *Amalgamation never, Competition ever?*

G. P.

"Le Devoir".

LA COUR SUPERIEURE

La Cour Supérieure a siégé une couple de jours la semaine dernière, inaugurant des termes de l'année judiciaire. Aucune cause contestée n'a été entendue, mais on a disposé d'un bon nombre de motions et de procédures incidentes. Elle a été présidée par l'honorable juge Wilfrid Lalliberté.

NOTRE HAVRE

Le PROGRES DU GOLFE publie dans son dernier numéro une intéressante photographie du hâvre de Rimouski, intéressante surtout parce qu'elle nous fait constater l'activité dont a joui ce port de mer au cours de la présente saison. C'est un excellent indice d'une reprise des affaires dans cette région du Bas St-Laurent et nous sommes heureux de féliciter notre ville-soeur d'être sortie l'une des premières du marasme économique. Nous lui souhaitons cordialement de réaliser les espoirs qu'elle caresse pour le développement de son port de mer.

Toutefois, en contemplant cette photographie, sans vouloir en aucune façon jalouser notre voisine, nous ne pouvions nous empêcher de jeter un regard mélancolique sur notre port de mer à nous. Lui aussi, jadis a connu ses heures de prospérité. Il y a quelques vingt-cinq ans, pendant plusieurs années, de nombreux vaisseaux y venaient chercher pour les ports européens les cargaisons de bois que lui apportaient par l'embranchement de la Pointe les trains du Chemin de fer de Témiscouata.

La profondeur d'eau autour du quai étant insuffisante les vaisseaux mouillaient au large et le chargement se faisait au moyen de chalands qui faisaient à la journée navette entre eux et le quai sous la conduite d'un remorqueur. Cette organisation de transport appartenait à la compagnie Fraser qui monopolisait pratiquement le commerce d'exportation.

En hommes d'affaires avertis, les citoyens de Rivière-du-Loup comprirent que ce commerce prometteur ne pourrait prendre d'expansion sans la construction d'un quai à eau profonde qui put permettre l'accostage et donner en même temps à d'autres compagnies des avantages égaux. Des démarches se multiplièrent auprès du gouvernement fédéral pour obtenir la construction de ce nouveau quai qui aurait en même temps crée entre lui et le quai actuel un excellent hâvre de refuge.

Comme les dépenses de cette construction étaient plutôt élevées, les négociations furent naturellement assez longues. Le gouvernement avait bien fait l'acquisition du terrain d'où devait partir le nouveau quai et, chaque année, un montant était inclus dans les estimés pour le commencement des travaux qui n'en restaient pas moins à l'état de projet.

Finalement, en 1914, après des années d'insistance, appuyés qu'ils étaient par tous les commerçants de bois de notre région notre chambre de commerce et notre conseil de ville pouvaient enfin considérer leur cause comme gagnée. Les plans étaient préparés et on nous annonçait qu'au mois de septembre les soumissions devaient se demander pour la construction. Malheureusement, à la fin de juillet, la guerre mondiale éclatait et tout fut remis... aux calendes grecques.

A partir de cette date, pendant plusieurs années, le quai de la Pointe devient le domaine exclusif des pêcheurs à la ligne, gent à l'âme paisible dont le regard placide se satisfaisait de contempler le passage lointain des paquebots d'outremer. Rien ne venait plus troubler leur quiétude que le vol rythmé du goéland piailleur qui venait parfois leur disputer l'éperlan ou la loche de leurs rêves.

Tout de même, depuis sept ou huit ans, il y a un peu d'amélioration. Il était devenu nécessaire d'établir des communications avec la rive nord et maintenant, matin et soir, le départ ou l'arrivée du traversier, le "Rivière-du-Loup", vient y jeter une note d'activité. Un courant de tourisme s'est établi entre les deux rives et, de temps en temps, depuis l'an dernier, des barges des grands lacs viennent y chercher des cargaisons de bois de pulpe que leur amène les camions des paroisses environnantes.

Mais la génération actuelle semble absolument se désintéresser des rêves grandioses qui hantaient l'esprit de la génération passée. On entendra bien parfois quelques voix isolées mentionner la possibilité de recommencer l'exportation du bois par notre hâvre de l'aménager pour l'importation du charbon à destination des provinces maritimes et même des Etats-Unis; on parlera bien des avantages économiques que procurerait à notre localité l'établissement de nouvelles industries, mais ce ne sont que voix criant dans le désert. Aucun appel ne semble pouvoir tirer notre population de son engourdissement léthargique. Notre chambre de commerce n'existe plus que de nom et l'on se contente de vivoter du mouvement touristique que nous attire forcément les beautés naturelles de notre ville et de ses environs.

On entend parler un peu partout d'une reprise imminente des affaires. Mettons-nous bien dans la tête que si nous voulons y participer il nous faut y apporter notre concours. Inutile de nous imaginer que les ortolans nous tomberont tout rôtis du ciel.

Maintenant que la saison du tourisme touche à sa fin et que s'approchent pour nous les loisirs des longues soirées d'automne, ne serait-il pas le temps pour nos hommes d'affaires de songer bientôt à se réunir pour refaire leurs organismes économiques et discuter entre eux, sans parti pris et surtout sans esprit politique, des intérêts primordiaux de notre ville?

Nous avons tous plus ou moins confusément l'ambition de voir grandir et prspérer notre localité, mais pour y réussir il faut un mouvement d'ensemble. L'effort isolé reste généralement improductif. Il faut que les idées s'entrechoquent pour donner leur plein rendement.

Si tout le monde voulait se réveiller et mettre l'épaule à la roue, il y aurait encore de beaux jours à vivre à la Rivière-du-Loup. Mais il faut vouloir!

FLACCUS.

Noces d'argent Sacerdotales de M. le curé Paul Levasseur

LA PAROISSE EN LIESSE

St-Antonin (D. N. C.). — Les paroissiens de St-Antonin ont pris l'occasion des noces d'argent sacerdotales de leur Pasteur pour lui exprimer leur attachement et leur reconnaissance.

Mercredi dernier, anniversaire de son ordination sacerdotale, il y eut lecture d'une adresse qui rappelait les principaux bienfaits que M. l'abbé P. Levasseur a prodigués à ses paroissiens depuis plus de 10 ans.

Ceux-ci en signe de leur reconnaissnce, lui ont présenté une jolie bourse et une belle gerbe de fleurs.

M. le curé, touché de cette marque de vénération a remercié ses chers paroissiens et a exprimé les consolations qu'il a éprouvées dans le passé et les désirs qu'il formait pour l'avenir.

Un salut solennel et le chant du Te Deum ont clôs cette cérémonie.

Le lendemain 25ème anniversaire de sa première messe, une messe solennelle à été dite par le jubilaire à laquelle, il y eut communion générale de la paroisse.

Le sermon de circonstance a été donné par M. l'abbé Alexandre Jean du collège de Ste-Anne.

L'église était bien décorée pour la circonstance et aux deux cérémonies elle était remplie comme aux jours de grandes fêtes.

Cette fête intime, toute paroissiale et religieuse laissera pour jamais dans l'esprit du Pasteur et des paroissiens un pieux et consolant souvenir.

AD MULTOS ANNOS!

INCENDIE

Dans la nuit de mardi à mercredi le feu a détruit de fond en comble l'ancienne résidence de feu M. Jos. Hamel, sur le chemin de St-Patrice. La propriété appartenait à M. Antoine Potvin et n'était pas occupée au moment de l'incendie.

Des passants en automobile virent le feu et s'empressèrent d'avertir les voisins. Une alarme fut sonnée vers minuit et 35 minutes. Les pompiers se rendirent en toute hâte mais ne purent rendre leurs jets d'eau jusqu'à la résidence en feu. La maison est une perte complète, en partie couverte par les assurances.

MESSE A L'HOPITAL

Mardi, le 25 septembre, il y aura messe à l'hôpital, à 6.15 heures, pour le repos de l'âme de Madame J. P. Michaud, dame patronnesse de l'hôpital.

A nos abonnés

Lors d'un enquête sur la presse anglaise, un observateur s'alarmait de la disparition graduelle des journaux régionaux, achetés et amalgamés par les magnats du type Rothermere et Beaverbrook. Et il notait que l'influence heureuse de ces gazettes locales ne serait pas remplacée dans les régions où elle s'exerçait.

Nous n'en sommes pas encore là au Canada. Nos journaux régionaux tiennent bon, et la plupart même passeront plus allègrement à travers la crise économique que les grands quotidiens. C'est qu'ils ont affaire à des amis fidèles. C'est aussi parce qu'on sent leur utilité.

Or il en coûte bien peu pour maintenir l'action bienfaisante de la presse régionale. Nos abonnés se doivent de le noter. Pour un dollar annuel, ils s'assurent le service de leur journal pendant cinquante-deux semaines. Et s'il est normal que beaucoup d'entre eux doivent s'abonner à un quotidien, il est tout de même évident que ce quotidien ne saura remplacer leur journal local, en raison des services particuliers qu'ils ne peuvent attendre d'un journal de grande envergure. On ne peut compter sur le quotidien des grandes villes pour rendre compte des initiatives régionales, pour les soutenir, pour servir d'intermédiaire entre les concitoyens, pour les nouvelles du terroir, etc.

Il faut donc maintenir le journal régional. Soutenez donc le "Saint-Laurent". Voyez si vous êtes en règle avec son administration. Si votre abonnement est expiré — c'est le cas de la plupart des abonnés à cette date — ne tardez pas à demander à votre bureau de poste un bon d'un dollar à nos intentions. Vous pouvez être assurés que ce dollar vous portera profit.

LE PAIN DE MENAGE

Nous croyons devoir attirer l'attention de nos lecteurs sur un article que nous publions en troisième page et qui annonce la publication d'un nouveau bulletin par le ministère de l'Agriculture de Québec sous le titre de "Le Pain de Ménage". Ce bulletin est de la plume de Mlle Eugénie Paré, conférencière de la section de l'Economie Domestique.

La brochure contient une foule de renseignements intéressants sur la culture du blé et donne d'excellentes recettes, non seulement pour la fabrication d'un bon pain de ménage, mais aussi pour la fabrication de diverses autres sortes de pain et de pâtisseries. Elle devrait se trouver dans toutes les familles.

Ce bulletin est distribué gratuitement. Il suffit d'en faire la demande à la Section des Publications, ministère de l'Agriculture, Québec.

Qu'on ne se gêne donc pas d'en faire la demande. Que nos bonnes ménagères, pour une fois, donnent tort à ceux qui prétendent que la population de la province de Québec ne prête aucune attention aux publications que les gouvernements, tant d'Ottawa que de Québec, publient à grands frais à leur intention et qui sont certainement de nature à leur être utiles.

Si nous prenions l'habitude de nous procurer les brochures diverses qui nous sont ainsi offertes sans bourse déliée, nous finirions par acquérir une foule de connaissances intéressantes et pratiques qui ajouteraient au confort de l'existence.

MORT DE Mme J. P. MICHAUD

Nous avons le regret d'annoncer la mort de madame J. P. Michaud, de cette ville, décédée jeudi soir dernier à l'âge de 60 ans et quatre mois. Madame Michaud a succombé à une longue maladie dont elle avait ressenti les premières atteintes il y a une couple d'années. Sa disparition cause un vide profond en notre ville où ses grandes qualités de coeur, sa générosité et sa modestie lui avaient acquis l'estime générale.

Madame Michaud laisse pour pleurer sa perte, outre son époux, monsieur J. P. Michaud, trois fils, MM. Marie-Louis, Emile et Jean Michaud; deux filles: Madame Réal Trudel (Marie-Paule), de Québec, et Mlle Simone Michaud, de cette ville; sa belle-mère, madame Jos. Fortin, de Richmond; sa belle-fille: madame Charles-Auguste Couillard, de Rimouski, et plusieurs petits enfants dont Guy, Suzanne et Roland Lavoie-Trudel, de Québec, et Raymond Couillard, de Rimouski.

Elle était aussi la soeur de M. le docteur Emile Fortin, M. P., de Lévis, de M. Jos. Fortin, de Québec, de M. Régent Fortin de Valley-Jonction et de mademoiselle Antoinette Fortin, de Lévis; la belle-soeur de M. Maurice Arsenault, de Lévis, de M. François Michaud, de St-André de Kamouraska, de M. Adélard Michaud, de madame V. A. Vézina, de madame Georges-E. Michaud et de mademoiselle Joséphine Michaud, de St-Alexandre, et de madame Omer Vézina, de Québec; la demi-soeur de M. François Fortin, de Beloeil, de madame Lucien Croteau, de Richmond, et de madame H. Jacob, de Rimouski.

Les funérailles ont eu lieu, lundi matin, en l'église de St-Patrice, au milieu d'une assistance considérable.

Le service fut chanté par M. l'abbé Philias Roy, curé de la paroisse, assisté comme diacre de M. l'abbé N. Boulet, aumônier à l'hôpital, et comme sous-diacre, de M. l'abbé Gamache, vicaire. Assistaient au choeur: M. l'abbé J. E. Castonguay, curé de St-Alexandre et M. l'abbé Arthur Lapointe, aumônier des Soeurs Clarisses.

Les porteurs d'honneur étaient M. M. Jos. Viel, Albert Giroux, A. E. Thivierge, Horace Cimon, J. H. Mailloux et Lauréat Lavoie.

Conduisaient le deuil: Son époux, M. J. P. Michaud; ses fils: MM. Louis-Marie, Emile et Jean Michaud; ses gendres: MM. J. R. Trudel, de Québec, et C. A. Couillard, de Rimouski; ses frères: M. Jos. Fortin, de Québec, Dr Emile Fortin, M. P., de Lévis, Régent Fortin de Valley-Jonction; ses beaux-frères: M. M. Maurice Arsenault de Lévis, François Michaud, de St-André, J.-A. Michaud, de St-Alexandre; son petit-fils: M. Raymond Couillard, de Rimouski; ses neveux: MM. Marc, Jean-Paul, André et Louis Fortin, Marius Vezina, C. E. Larochelle, Henri Pouliot, N. P., Edouard Chalifour, J. Horace Pelletier et Georges Côté, N. P.; ses cousins: MM. Jos. Fortin de Trois-Pistoles, Hector Desrochers, de Lévis.

Dans l'assistance on remarquait M. le maire Dubé, M. Jean-François Pouliot, M. P., MM. L. P. Lizotte, Jos. Lord, S. Belle, J. F. D. Gosselin, inspecteur des postes, Paul Thibault, Ulric Lavoie L. A. Desrosiers J. B. Soucy, J. E. Dubé, Fortunat Martin, Napoléon St-Pierre, E. A. Doucet, Jos. Couillard, Robert Têtu, J. O. Lévesque Léo Bérubé et une foule d'autres dont les noms nous échappent.

Les funérailles étaient sous la direction de M. Hector Boucher.

Nous prions M. Michaud et tous les membres de la famille d'agréer l'expression de nos plus vives et profondes sympathies.

AMICALE MARIE DE L'INCARNATION

Après une longue vacance, le Cercle d'études de l'Amicale Marie de l'Incarnation reprendra avec plaisir et vigueur ses causeries. La première réunion aura lieu au couvent de St-Ludger, dimanche le 23 septembre à 2 heures p. m.

Bienvenue à toutes.

La Secrétaire.

LA LEGION D'HONNEUR ET LE CURE D'ARS

Alors que nos cousins de France distribuent chez nous croix et rubans et qu'il coule, à ce sujet, des flots d'encre et d'éloquence, nous croyons intéresser nos lecteurs en remettant sous leurs yeux ce savoureux récit du Chanoine Trochu.

La France voulut, un jour, décorer le Curé d'Arc, et... ce fut vraiment amusant singulier... édifiant! L'exemple n'est probablement pas von à suivre pour les personnages officiels qui représentent tout un peuple tout une Eglise, toute une grande ville. Les décorations sur de telles poitrines sont parfois avant tout une marque d'estime et d'amitié à un peuple entier, à toute une race. Mais quand on ne représente que soi, quel inconvénient voit-on à décliner de tels honneurs?

Laissons plutôt le plus intéressant des biographes du célèbre curé, nous décrire l'attitude d'un grand saint en face de la croix de la Légion d'honneur.

Jean LAVIGNE.

Le mouvement qui entrainait sans cesse les foules vers Ars excitait l'intérêt des pouvoirs publics eux-mêmes. L'administration civile de l'Ain tenait M. Vianney pour un homme aussi populaire que bienfaisant. Le 30 juin 1855, le sous-préfet de Trévoux, marquis de Castellane, écrivait à l'évêque de Belley: Monseigneur,

J'ai l'honneur de vous adresser ci-après copie du rapport que je viens de transmettre à Monsieur le Préfet dans le but de faire accorder au digne curé d'Ars une distinction honorifique.

Je ne doute point que le Gouvernement de l'Empereur, désireux de récompenser le vrai mérite, ne prenne en considération les éminents services que rend chaque jour Monsieur l'abbé Vianney.

Le rapport du marquis de Castellane débutait ainsi:

Monsieur le Préfet,

"Il existe dans une petite commune de mon arrondissement, dont la population est de 510 habitants, un Desservant à qui sa sainteté évangélique et sa haute piété ont acquis une célébrité européenne.

Le nom de M. Vianney, Curé d'Ars, se révèle de lui-même dans la désignation qui précède, quelque générale qu'elle soit.

La commune d'Ars qui était autrefois la plus ignorée parmi toutes celles de mon arrondissement, voit aujourd'hui affluer dans son sein une foule prodigieuse de pèlerins.

Des services de transport ont dû être organisés et fonctionnent régulièrement depuis longtemps...

Ce concours qui dure depuis de longues années et qui est dû tout entier à la réputation de sainteté d'un modeste prêtre constitue un fait vraiment prodigieux dans un siècle qui a hérité des doctrines antireligieuses et hostiles à la foi chrétienne.

La confiance des populations dans M. le Desservant d'Ars est illimitée; c'est cette foi évangélique qui transporte les montagnes.

Aussi cite-t-on plusieurs faits qu'il serait difficile d'expliquer au moyen de causes simplement naturelles.

Le cadre de ce rapport ne permet pas de les enregistrer. Il suffit de constater qu'il n'y a nul chalatanisme dans la manière de procéder du vénérable Curé d'Ars.

M. Vianney est un second saint Vincent de Paul dont la charité opère des prodiges..."

Enfin, le sous-préfet de Trévoux, ayant énuméré les oeuvres dues à l'initiative de son illustre administré, conclut:

"Au seul point de vue matériel, c'est donc un homme éminemment utile.

J'ai l'honneur en conséquence, M. le Préfet, de vous prier de vouloir bien proposer, à l'occasion de la fête prochaine de Sa Majesté la nomination de M. Vianney, Curé d'Ars au grade de chevalier de l'Ordre impérial de la Légion d'honneur".

Au reçu de ce rapport le préfet de l'Ain, comte de Coëtlogon, fit les démarches nécessaires près de M. Fortoul ministre de l'instruction publique et des cultes. Et le 11 août suivant, ce dernier ayait le plaisir d'annoncer à Mgr Chalandon que, par décret en date du même jour la croix de chevalier était accordée au Curé d'Ars.

La promotion du 15 août parut dans les journaux, et le nom de M. Vianney y obtint un succès de pieuse et sympathique curiosité. C'est le maire, M. des Garets, qui lui en porta la nouvelle. "Y a-t-il une rente attachée à cette croix?... Est-ce de l'argent pour mes pauvres? questionna le saint sans exprimer de contentement ni de surprise.

—Non. C'est seulement une distinction honorifique.

—Eh bien, puisque les pauvres n'ont rien à y gagner, dite s'il-vous-plait, à l'empereur que je n'en veux point". (1)

Naturellement M. des Garets ne s'acquitta point d'une commission si originale. Mais voilà qu'un peintre, se croyant sûr d'un accueil empressé, vint offrir ses services à M. le chanoine Vianney, chevalier de la Légion d'honneur. Le pauvre artiste en fut pour sa peine. "On veut absolument écrivait dès le 28 août Mme la comtesse des Garets, faire le portrait de M. le Curé. Seulement, lui ne le veut pas, et il disait en riant: "Je vous conseille de me peindre "avec mon camail et ma croix d'honneur et vous écrirez en bas: "néant, orgueil!"

Un peu plus tard, faisant allusion à ce camail et à cette croix, un prêtre le plaisantait aimablement. "Monsieur le Curé, toutes les puissances de la terre vous décorent. Dieu ne manquera pas de vous décorer au ciel".

"—C'est bien ce qui me fait peur, réplique le saint d'un air grave: quand la mort viendra et que je me présenterai avec ces bagatelles, si Dieu me disait: Va-t-en: tu as reçu ta récompense?" (2)

Mgr Chalandon, en sa qualité d'officier de la Légion d'honneur, fut prié d'épingler lui-même la croix sur la poitrine du Curé d'Ars. Pour des raisons de nous inconnues, la cérémonie fut remise au mois de novembre. Or, dans l'intervalle, M. Vianney reçut de la Grande Chancellerie un pli à son nom où douze francs lui étaient réclamés pour expédition du brevet de la croix. Douze francs!... Il sursauta. "Mais s'écria-t-il, j'ai refusé!... Non, bien sûr! J'aime mieux placer aujourd'hui cet argent à nourrir douze pauvres" (3). La petite note fut portée à M. Toccanier qui l'acquitta à l'insu du saint homme, (4) "Je n'ai jamais envoyé l'argent, devait-il dire plus tard, et ils m'ont tout de même envoyé la croix" (5)

Au mois d'octobre le préfet, catholique pratiquant, vint en personne apporter ses félicitations au nouveau légionnaire. La rencontre eut lieu sur la place du village. Après les premiers compliments: "Oh! je vous en prie Monsieur le Préfet, dit le saint, portez votre croix à de plus dignes. Je préférerais à cela quelque chose pour mes pauvres.

—Mais, répliqua M. Coëtlogon, si l'empereur vous a donné la croix, c'est moins pour vous honorer que pour honorer la Légion d'honneur.."

Le compliment allait continuer; M. Vianney y coupa court par cette phrase qu'il souligna d'un aimable sourire: "Monsieur le Préfet, je prierai Dieu de vous conserver longtemps dans le département de l'Ain, afin que vous y fassiez le bien par vos bons conseils et surtout par vos bons exemples. "Là-dessus, il remit au Comte de Coëtlogon une médaille de la Sainte Vierge, la salua et se rendit au confessionnal.

Novembre arriva. Entre temps, Mgr Chalandon, délégué officiel pour la remise de la croix, c'était rappelé quel sort avait eu, trois ans plus tôt, le beau camail neuf du chanoine Vianney. Il pensa, sans jugement téméraire, que la croix d'honneur s'en irait à son tour "dans le sein des pauvres". Etait-ce bien la peine que le premier pasteur du

(Suite à la page 4)

MORT DE Mgr F.-X. CLOUTIER

Le diocèse de Trois-Rivières vient d'être douloureusement éprouvé par la perte de son chef vénéré, Son Excellence Mgr F.-X. Cloutier, doyen des évêques de la province de Québec et du Canada tout entier. Mgr Cloutier était âgé de 86 ans et était à la tête du diocèse de Lévis-Trois-Rivières depuis 35 ans.

FEU M. RODRIGUE VILLENEUVE

M. Rodrigue Villeneuve, père de Son Eminence le Cardinal Villeneuve, archevêque de Québec, est décédé à Montréal le 13 septembre, à l'âge de soixante-seize ans. Le vénérable vieillard avait été frappé de paralysie au commencement du mois.

Nous prions Son Eminence, Madame Villeneuve et leur famille de vouloir bien agréer l'hommage de notre très respectueuse et très profonde sympathie.

AVIS

Les contribuables qui doivent à la cité où à la Commission scolaire deux années où plus de taxes échues, voudront bien prendre note que le délai pour payer leurs arrérages ou demander délai au juge, expire le 29 septembre.

Après cette date, les propriétaires dont les taxes n'auront pas été acquittées ou pour lesquelles délai de paiement n'aura pas été obtenu devront être nécessairement annoncées en vente en vertu de la loi.

JOS. LEBEL
Secrétaire-Trésorier de la Cité.

BLAISE FOURNIER B.A., LL. B.
AVOCAT - PROCUREUR
EDIFICE BANQUE PROVINCIALE
319 Lafontaine
Bureau à Notre-Dame-du-Lac tous les samedis

EXPOSITION DU COMTÉ DE RIVIERE-DU-LOUP

22 et 23 AOUT

Concours inter-cercles de fermières

1er prix Cercle de l'Isle-Verte $8.-00; 2ème prix Cercle de St-Jean de Dieu $7.50; 3ème prix Cercle de Trois-Pistoles $7.00; 4ème prix Cercle de St-Arsène $6.50; 5ème prix Cercle de Rivière-du-Loup $6.00; 6è prix Cercle de St-Paul de la Croix, $5.50; 7ème prix Cercle de St-Eloi, $5.00; 8ème prix Cercle de St-Cyprien $4.50; 9ème prix Cercle de St-Clément $4.00.

LISTE DE PRIX

Exposition du Comté de Rivière-du-Loup

22 et 23 août

ESPECE CHEVALINE

CANADIEN ENREGISTRE

Etalon de 3 ans et plus

1er prix M. Joseph Chouinard, St-Modeste, $6.00.

Jument de 3 ans et plus

1er prix M. Joseph Chouinard, St-Modeste $6.00.

PERCHERON ENREGISTRE

Etalon de 3 ans et plus

1er prix Mme Philias Cayouette, St-Arsène, -6.00; 2ème prix M. Timothée Gagnon, St-Arsène 5.00; 3ème prix M. Désiré Bélanger, Notre-Dame du Portage, 4.00.

Etalon de 2 ans

1er prix M. Eugène Leclerc, Riv. Trois-Pistoles 5.00.

Jument de 3 ans et plus

1er prix M. Luc Leclerc, Riv. T.-Pistoles 6.00; 2ème prix M. Eugène Godbout St-Eloi, 5.00; 3ème prix M. Joseph Daris, Cacouna, 4.00.

Pouliche de 2 ans

1er prix M. Eugène Godbout, St-Eloi, 5.00.

Poulain et pouliche de l'année

1er prix M. Désiré Bélanger, N.-Dame du Portage 4.00.

Jument qui nourrit son poulain

1er prix M. Désiré Bélanger, N.-Dame du Portage 6.00.

BELGE ENREGISTRE

Jument qui nourrit son poulain

1er prix M. Henri Gagnon, St-Arsène, 6.00.

CHEVAUX CROISES

Jument de 3 ans et plus

1er prix M. J. Edmond Rioux, St-Arsène 4.00; 2ème prix M. Joseph Cayouette, St-Arsène, 3.50; 3ème prix M. Arthur Pettigrew, Isle-Verte 3.00; 4ème prix M. Antonio Cayouette, St-Arsène, 2.50; 5ème prix M. Eugène Lévesque, Cacouna, 2.00; 6ème prix M Jean Baptiste Côté, Isle-Verte, 1.50; 7ème prix M. Chs. Dionne, St-Hubert, 1.00; 8ème prix M. Alonzo Gagnon, St-Arsène, 1.00 9ème prix M. Charles J. Michaud, Isle-Verte, 1.00.

Pouliche de 2 ans

1er prix M. Joseph Lajoie, St-Arsène, 3.50; 2ème prix M. Théophile April, St-Eloi, 3.00.

Pouliche de 1 an

1er prix M. Philias Cayouette, St-Arsène, 3.00; 2ème prix M. Emile Lavoie, Isle-Verte, 2.50; 3ème prix M. Charles-J. Michaud, St-Arsène, 2.00.

Poulain et pouliche de l'année

1er prix M Eugène Dubé, Isle-Verte, 3.00; 2ème prix M. Henri Gagnon, St-Arsène, 2.50; 3ème prix M. Antonio Cayouette, St-Arsène, 2.00; 4ème prix M. Luc Roy, St-Arsène, 1.50; 5ème prix M. Timothée Gagnon, St-Arsène, 1.00; 6ème prix M. Désiré Bélanger, Notre-Dame du Portage, 1.00; 7ème prix M. Alphée Pelletier, Cacouna, 1.00; 8è prix M. Arthur Pettigrew, Isle-Verte, 1.00; 9ème prix M. Alexis Michaud, Cacouna, 1.00.

Jument qui nourrit son poulain

1er prix M. Arthur Pettigrew, Isle-Verte, 4.00; 2ème prix M. Adélard Lebel, St-Arsène, 3.50; 3ème prix M. Joseph Chouinard, St-Modeste, 3.00; 4ème prix M. Désiré Bélanger, Notre Dame du Portage, 2.50; 5ème prix M. Alexis Michaud, Cacouna, 2.00; 6ème prix M. Narcisse Pelletier St-Arsène, 1.50; 7è prix M Eugène Dubé, Isle-Verte, 1.00; 9ème prix M. Alfred Michaud, Isle-Verte, 1.00.

CLASSE SPECIALE

Paire de chevaux de traits

1er prix M. J. Edmond Rioux, St-Arsène, 5.00; 2ème prix M. Joseph Cayouette, St-Arsène, 4.50; 3ème prix M. Arthur Pettigrew, Isle-Verte, 4.00; 4ème prix M. Joseph Chouinard, St-Modeste, 3.50; 5ème Prix M. Eugène Godbout, St-Eloi, 3.00; 6ème prix M. Irénée Bérubé, St-Arsène, 2.50; 7ème prix M. Antonio Cayouette, St-Arsène, 2.00; 8ème prix M. Eugène Lévesque, Cacouna, 1.00.

Chevaux de voiture

1er prix M. Timothée Gagnon, St-Arsène, 4.00; 2ème prix M. Adolphe Charron, Isle-Verte, 3.00; 3ème prix M. Gérard Marquis, Isle-Verte, 2.50; 4ème prix M. Arsène Bérubé, Cacouna, 2.00; 5ème prix M. Joseph Castonguay, St-Paul, 1.50; 6ème prix M. Apollinaire Roy, St-Arsène, 1.00.

BOVINS

AYRSHIRE ENREGISTRE

Taureau de l'année, senior

1er prix M. Georges Dionne, Cacouna, 2.50; 2ème prix M. Luc Roy St-Arsène. 1.50; 3ème prix M. Raoul Pettigrew, St-Eloi, 1.00.

Taureau de l'année, junior

1er prix J. Edmond Rioux, St-Arsène, 3.50; 2ème prix M. Eugène Godbout, St-Eloi, 3.00; 3ème prix M Arthur Pettigrew, Isle-Verte, 2.50; 4ème prix M. Raoul Pettigrew, St-Eloi, 2.00; 5ème prix M. Gustave Godbout, St-Eloi, 1.50; 6è prix M. Luc Leclerc, Rivière Trois-Pistoles, 1.00.

Taureau de 1 an, senior

1er prix M. Eugène Leclerc, Rivière Trois-Pistoles, 2.50.

Taureau de 1 an, junior

1er prix M. Luc Leclerc, Rivière Trois-Pistoles, 4.00; 2ème prix M. Georges Pettigrew, Isle-Verte, 3.50; 3ème prix M. Sylvio Pettigrew, St-Eloi, 3.00; 4ème prix M. Thèophile April, St-Eloi, 2.50; 5ème prix M. Aimé Dumas, Isle-Verte, 2.00; 6ème prix M. Alphée Pelletier, Cacouna, 1.00.

Taureau de 2 ans

1er prix M. Charles Pelletier Isle-Verte, 3.00; 2ème prix M. Wellie Talbot, Isle-Verte, 2.00.

Taureau de 3 ans et plus

1er prix M. J. Edmond Rioux, St-Arsène, 5.00; 2ème prix M. Arthur Pettigrew, Isle-Verte, 4.50; 3ème prix M Eugène Godbout, St-Eloi, 3.50; 4ème prix M. Antonio Cayouette, St-Arsène, 3.00; 5ème prix M. Raoul Pettigrew, St-Eloi, 2.50; 6è prix M Philias Cayouette, St-Arsène, 2.00; 7ème prix M. Félix Dubé, Isle-Verte, 1.50.

Vache en lait, 4 ans et plus

1er prix M. J. Edmond Rioux, St-Arsène, 5.00; 2ème prix M. Raoul Pettigrew, St-Eloi, 4.50; 3ème prix M Luc Leclerc, Rivière Trois-Pistoles, 4.00; 4ème prix M. Gustave Godbout, St-Eloi, 3.50; 5ème prix M. Gérard April, St-Eloi, 3.00; 6è prix M Eugène Godbout, St-Eloi, 2.50; 7ème prix M. Arthur Pettigrew Isle-Verte, 2.00.

Vache en lait, 3 ans

1er prix M. Eugène Godbout, St-Eloi, 4.50; 2ème prix M. J. Edmond Rioux, St-Arsène, 4.00; 3ème prix M, Sylvio Pettigrew, St-Eloi, 3.50; 4ème prix M Gustave Godbout, St-Eloi, 3.00; 5ème prix M. Antonio Cayouette, St-Arsène, 2.50; 6ème prix M. Raoul Pettigrew, St-Eloi, 2.00.

Taure sèche ou en lait, 2 ans

1er prix M. Gérard April, St-Eloi, 4.00; 2ème prix M. Georges Pettigrew, Isle-Verte, 3.50; 3ème prix M. Eugène Godbout, St-Eloi. 3.00; 4ème prix M. J. Edmond Rioux, St-Arsène, 2.50; 5ème prix M. Sylvio Pettigrew, St-Eloi, 200; 6è prix M. Antonio Cayouette, St-Arsène, 1.00.

Taure de 1 an, senior

1er prix M. J. Edmond Rioux, St-Arsène, 4.00; 2ème prix M. Luc Leclerc, Rivière Trois-Pistoles, 3.50; 3ème prix M. Arthur Pettigrew, Isle-Verte, 3.00; 4ème prix M. Antonio Cayouette, St-Arsène, 2.50.

Taure de 1 an, junior

1er prix M J. Edmond Rioux, St-Arsène, 4.00; 2ème prix M. Raoul Pettigrew, St-Eloi, 3.50; 3ème prix M. Gérard April, St-Eloi, 3.00; 4è prix M. Gustave Godbout, St-Eloi, 2.50; 5ème prix M. Georges Pettigrew, Isle-Verte, 2.00.

Vache tarie, en gestation 4 ans et plus

1er prix M. Georges Pettigrew, Isle-Verte, 5.00; 2ème prix M. J. Edmond Rioux, St-Arsène, 4.50; 3è prix M Luc Leclerc, Rivière Trois-Pistoles, 4.00; 4ème prix M. Arthur Pettigrew, Isle-Verte, 3.50; 5ème prix M. Eugène Godbout, St-Eloi, 3.00.

Taure de l'année senior

1er prix M. Luc Leclerc, Rivière Trois-Pistoles, 3.50; 2ème prix M. Gérard April, St-Eloi, 3.00; 3ème prix M. Arthur Pettigrew, Isle-Verte, 2.50; 4ème prix M. Antonio Cayouette St-Arsène, 2.00,

Taure de l'année, junior

1er prix M. J. Edmond Rioux, St-Arsène, 3.50; 2ème prix M. Gustave Godbout, St-Eloi, 3.00; 3ème prix M. Luc Leclerc, Rivière Trois-Pistoles, 2.50; 4ème prix M. Georges Pettigrew, Isle-Verte, 2.00; 5ème prix M. Arthur Pettigrew, Isle-Verte, 1.00.

Mâle, champion junior

M. Luc Leclerc, Rivière Trois-Pistoles RUBAN.

Mâle, champion senior

M. J. Edmond Rioux, St-Arsène, RUBAN.

Mâle, grand champion

M. J. Edmond Rioux, St-Arsène, RUBAN.

Femelle, championne junior

M. J. Edmond Rioux, St-Arsène, RUBAN.

Femelles, championne senior

M. Georges Pettigrew, Isle-Verte, RUBAN.

Femelles, grand championnat

M. Georges Pettigrew, Isle-Verte, RUBAN.

Troupeau: 1 taureau d'un an et plus et 4 femelles

1er prix M. J. Edmond Rioux, St-Arsène, 6.00; 2ème prix M. Eugène Godbout, St-Eloi, 5.00; 3ème prix M. Luc Leclerc, Rivière Trois-Pistoles, 4.50; 4ème prix M. Georges Pettigrew, Isle-Verte, 4.00; 5è prix M. Gérard April, St-Eloi, 3.50; 6ème prix M. Arthur Pettigrew, Isle-Verte, 3.00; 7ème prix M. Raoul Pettigrew, St-Eloi, 2.00; 8ème prix M. Antonio Cayouette, St-Arsène, 1.00.

CANADIEN ENREGISTRE

Taureau de l'année junior

1er prix M. Charles J. Michaud, Isle-Verte, 2,50; 2ème prix M. Alfred Filion, Isle-Verte, 1.50.

Taureau de 1 an junior

1er prix M. Charles J. Michaud, Isle-Verte, 3.00; 2ème prix M. Gérard Marquis, Isle-Verte, 2.00.

Taureau de 2 ans

1er prix M. Alfred Filion, Isle-Verte, 3.00.

Taureau de 3 ans

1er prix M. Charles J. Michaud, Isle-Verte, 5.00; 2ème prix M. Jean-Marie Bertrand, Isle-Verte, 4.50; 3ème prix M. Alfred Michaud, Isle-Verte, 3.50; 4ème prix M. Thomas Bastille, Isle-Verte, 3.00.

Vache en lait, 3 ans

2ème prix M. Charles J. Michaud, Isle-Verte, 2.00.

Taure sèche ou en lait, 2 ans

1er prix M. Alfred Filion, Isle-Verte. 3.00; 2ème prix M. Charles J. Michaud, Isle-Verte, 2.00.

Taure de 1 an junior

1er prix M. Richard Beaulieu, Isle-Verte, 3.00; 2ème prix M. Alfred Filion, Isle-Verte, 2.00; 3ème prix M. Charles J. Michaud, Isle-Verte, 1.00.

HOLSTEIN ENREGISTRE

Taureau de l'année senior

2ème prix M. Joseph Belzile, T.-Pistoles, 1.50.

Taureau de l'année junior

1er prix M. Joseph Belzile, Trois-Pistoles, 2.50.

Vache en lait, 4 ans et plus

1er prix M. Joseph Belzile, Trois-Pistoles, 3.50; 2ème prix M. Wellie Talbot, Trois-Pistoles, 2.50.

Taureau de 3 ans et plus

2ème prix M Joseph Belzile, Trois-Pistoles, 2.50.

Taure sèche ou en lait, 2 ans

2ème prix M. Joseph Belzile, T.-Pistoles, 2.00.

(à suivre)

La Loi de Faillite

Dans l'affaire de Charles Corbin voiturier, Saint-Pacôme, comté Kamouraska, P. Q., Cédant autorisé.

Avis est par les présentes donné que seront vendus par encan public, à la résidence du cédant à Saint-Pacôme, MARDI, le NEUVIEME jour d'OCTOBRE, 1934 à DIX heures de l'avant-midi, les immeubles suivants compris dans l'actif de cette faillite, savoir:

ITEM A.—Un terrain situé au village de Saint-Pacôme, contenant environ deux cents pieds de front sur environ quatre cent quatre-vingt pieds de profondeur, borné au nord au chemin public, au sud à Elzéar Saint-Jean, à l'est partie à Antoine Boucher, Joseph Lajoie, Madame Joseph Audet et Thomas Michaud et à l'ouest à Bernard Lévesque, lequel terrain fait partie du numéro quatre cent vingt-quatre (pt. 424) du cadastre de Saint-Pacôme—avec les bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances, avec aussi les machineries qui se trouvent fixées dans le hangar;

ITEM B.—Un terrain situé au même endroit, contenant environ trois arpents en superficie, borné au nord partie à Théophile Bonenfant, Arsène Ouellet, Baptiste Ruest, Ludger Gagnon et Power Lumber Co., au sud partie au chemin public, François Plourde, Augustin Corbin et Alphonse Pelletier, à l'est à L.-Arthur Dionne et à l'ouest partie à Eusèbe Chamberland, Etienne Lévesque et Alfred Lebel, lequel terrain fait partie du numéro quatre cent vingt-un (Pt 421) du cadastre de Saint-Pacôme;

ITEM C.—Une terre à bois, contenant environ un arpent et demi de front sur environ quatorze arpents de profondeur, bornée au nord aux terres du septième rang, au sud aux terres de la Couronne, à l'est à Charles Francoeur et à l'ouest à Alfred Corbin, laquelle fait partie des numéros huit cent soixante-dix-neuf et huit cent quatre-vingt-onze (Pt. 879 et 891) du cadastre de Saint-Pacôme.

Ces immeubles seront vendus séparément, au plus haut et dernier enchérisseur.

L'acheteur de chacun de ces immeubles, en plus du prix d'adjudication devra payer:

a) Les taxes locales et la rente seigneuriale, quitte des arrérages;

b) La taxe imposée par le Gouvernement provincial, les frais d'actes, copies et enregistrement.

Les titres et certificats peuvent être examinés en tout temps en s'adressant au syndic soussigné.

Cette vente est faite conformément aux articles 716-717 C. P. C. et aussi à l'article 45 de la Loi de Faillite et équivaut à une vente par le shérif.

Conditions de paiement: argent comptant.

Rivière-du-Loup, 4 septembre 1934.

Le syndic,
GEORGES COTÉ, N. P.
20, rue de la Cour,
Rivière-du-Loup 5289-36-2-o
18 — 19

La loi de faillite

Dans l'affaire de Ulderic Thériault forgeron, Saint-Antonin, P. Q.

Avis est par les présentes donné que seront vendus par encan public, à la porte de l'église paroissiale de Saint-Antonin, comté Témiscouata, LUNDI, le PREMIER jour d'OCTOBRE 1934, à DIX heures de l'avant-midi les immeubles suivants compris dans l'actif de cette faillite savoir:

ITEM A.—Une terre, connue sous les numéros cent soixante-quatorze et cent soixante-quinze (174 et 175) du cadastre de la paroisse de Saint-Antonin avec les bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances; avec aussi la boutique de forge et les accessoires qui s'y trouvent, mais sauf à distraire l'emplacement vendu à Joseph Castonguay, près du Vieux chemin du Lac;

ITEM B.—Une terre à bois connue et désignée sous le numéro trois cent soixante-quinze (375) du cadastre de Saint-Antonin.

Ces item seront vendus séparément au plus haut et dernier enchérisseur.

L'acheteur de ces item, en plus du prix d'adjudication, devra payer:

1. Les taxes locales et la vente seigneuriale, quitte des arrérages.

2. La taxe imposée par le gouvernement provincial, les frais d'actes, copies et enregistrement.

Les titres et certificats peuvent être examinés en tout temps en s'adressant au bureau du syndic soussigné.

Cette vente est faite conformément aux articles 715-717 du C. P. C. et aussi à l'article 45 de la Loi de Faillite et équivaut à une vente par le shérif.

Conditions de paiement: argent comptant.

Le syndic.
5083-34-2-o GEORGES COTE, N. P.
18 — 19

Ste-Rose-du-Dégelé

En visite chez M. Georges Deschênes, M. Camille Dionne et Mlle Eugénie Dionne, d'Edmundston.

Mmes Edgar Paquin et Charles Michaud, de Salem, Mme Georges Paradis, de St-Elzéar, Mlle Délima Morneau, de St-Louis ont visité M. M. Isaie et Alcide Morneau.

Notes agricoles

Les îles britanniques ont importé plus de purée de tomates, de sauce et de catsup et de soupe aux tomates, du Canada, que de tout autre pays pendant les six premiers mois de 1934.

Pendant les 32 semaines de 1934, et à venir jusqu'au 9 août, le nombre de porcs classés au Canada a atteint un total de 1,882,717, contre 1,968,651 pendant la période correspondante de 1933.

C'est la sagesse même que de s'assurer à la

Confederation Life

Association

M. A. NADEAU, Représentant de district, RIVIERE-DU-LOUP.
M. O. BEAULIEU, Représentant, ST-ANDRE de KAMOURASKA.

TROIS-PISTOLES EST CHAMPION DE LA LIGUE DE LA VALLEE DU ST-LAURENT

Victoire à St-Fabien par un score de 15 à 10 — Une belle lutte.

Le club de base ball Trois-Pistoles a remporté le championnat de la ligue de la Vallée du St-Laurent, dimanche dernier, le 16 septembre à St-Fabien en triomphant du club St-Jean de Dieu par le score de 15 à 10 après une belle lutte. Cette partie était la partie décisive d'une série de 2 dans 3 entre les deux clubs, les deux parties précédentes ayant été gagnées respectivement par Trois-Pistoles à St-Jean de Dieu au score de 8 à 7 et par St-Jean de Dieu à Trois-Pistoles au score de 12 à 6.

Le club Trois-Pistoles est donc l'heureux détenteur de la coupe Elzéar Côté, emblême du championnat de la ligue, pour l'année 1934.

Nous donnons ci-après le rapport détaillé de la partie décisive jouée à St-Fabien dimanche dernier:

PREMIERE MANCHE

TROIS PISTOLES

G. Bérubé frappe un coup rapide à gauche pour deux buts.

B. Bérubé balle 1 basse en-dehors. Strike 1 prise, frappe un roulant au short-stop qui le retire au 1er but.

A Larrivée foul strike 1, strike 2 prise strike 3 prise retiré au bâton.

A Bérubé foul strike 1, frappe un pop à gauche pour un but (erreur du lanceur) et G. Bérubé va au 3è but.

L. Belzil strike 1 appelé A. Bérubé court au 2ème but qui reçoit un mauvais lancer du receveur et G. Bérubé compte le premier point de son club pendant que A. Bérubé se rend au 3ème but. Ball 1 haute en-dedans, strike 2 prise, strike 3 prise échappée. Le receveur tire au 1er but ou Belzil est safe et A. Bérubé score.

V. Larrivée frappe au lanceur pour un but et Belzil va au 2ème.

Damours foul strike 1, frappe un grounder à droite pour deux buts faisant scorer Belzil et V. Larrivée.

Côté, foul strike 1, ball 1 haute en dehors. Damours se fait jouer et est retiré entre le 2è et 3è but.

4 points, 4 hits, 2 erreurs.

ST JEAN DE DIEU

R. Rioux strike 1 prise, frappe un grounder à gauche pour un but.

J. Rousseau ball 1 basse, Rioux va au 2ème but, ball 2 basse en-dehors, ball 3 haute en-dehors, strike 1 appelée, foul strike 2, ball 4, haute en-dehors. Rousseau est passé au 1er fut et Rioux va au 3ème.

L. Rioux strike 1 appelée. Rousseau court au 2ème but. L. Rioux frappe un roulant à droite pour être retiré au 1er but et R. Rioux compte le premier point de son club. Rousseau allant au 3ème but.

P. P. Belzile strike 1 prise, frappe au short-stop qui le retire au 1er but et Rousseau score.

Dumais frappe un simple dans la direction du short-stop.

L. Gagnon, foul strike 1, foul strike 2, strike 3, prise, retiré au bâton.

2 points 2 hits 0 erreur.

DEUXIEME MANCHE

TROIS-PISTOLES

Côté frappe un long direct pour deux buts dans le champ centre extérieur.

Levesque strike 1 prise, frappe un grounder à droite, pour un but et Côté croise le marbre.

G. Bérubé strike 1 appelée, Levesque prend le 2ème but, malgré le lancer de Belzile à Rioux.

Foul strike 2, frappe un fly échappé par le champ centre pour un but et Levesque va au 3ème.

B. Bérubé frappe un simple à droite pour faire scorer Levesque tandis que G. Bérubé est pris et retié entre le 2ème et le 3ème but.

A. Larrivée strike 1 prise, Le lanceur tire au 1er but inutilement. Strike 2 appelée, B. Bérubé va au 2ème but. Larrivée frappe un long coup dans le champ centre extérieur pour 2 buts et B. Bérubé compte un point.

A Bérubé strike 1 prise, frappe un fly dans les mains du champ centre qui fait un double-play. Larrivée ayant quitté le 2ème but.

3 points, 5 hits, 1 erreur.

ST-JEAN DE DIEU

Michaud ball 1 en-dedans, frappe par dessus la tête du lanceur et prend le 1er but sur un mauvais lancer du short-stop.

W. Gagnon, strike 1 appelée, Michaud est safe au 2ème but malgré le lancer du receveur. Gagnon frappe un pop au lanceur qui l'échappe et se place au 1er but.

E. Rousseau ball 1 haute en-dehors, foul strike 1, foul strike 2 (bis), ball 2 en-dedans, foul strike 2, strike 3 rise retiré au bâton pendant que Michaud va au 3ème but et W. Gagnon au 2ème.

R. Rioux strike 1 appelée, foul stripe (ter), ball 1 basse en-dedans frappe un grounder rapide à gauche pour 3 buts sur une erreur de l'infield du Trois-Pistoles et Michaud suivi de Gagnon scorent chacun un point.

J. Rousseau fol strike 1, frappe un roulant au centre pour un but et R. Rioux croise le marbre.

L. Rioux frappe un simple à droite et Rousseau court au 3ème but.

P. P. Belzile ball 1 en-dedans. L. Rioux va au 2è but, foul strike 1, frappe un double à droite pour faire scorer Rousseau et Rioux.

Larrivée rempalce Levesque comme lanceur pour Trois-Pistoles.

Dumais, ball 1 basse en-dehors. Belzile va au 3ème. Strike 1 rise, ball 2 haute en-dehors, strike 1 prise, foul strike 2, strike 3, prise retiré au bâton.

L. Gagnon ball 1 basse en-dedans, ball 2 haute en-dehors, strike 1 ri-pse, foul strike 2, strike 3, prise retiré au bâton.

5 points, 6 hits, 3 erreurs.

TROISIEME MANCHE

TROIS PISTOLES

L. Belzile ball 1 en dedans frappe un grounder au short-stop pour un but.

V. Larrivée frappe un liner dans le champ gauche pour 2 buts et Belzile score sur ce coup.

Damours frappe un haut fly dans les mains du champ centre qui le retire et Larrivée prend le 3ème but après retour au 2ème.

Côté ball 1 haute foul strike 1, frappe un pop à droite our un but et Larrivée croise le marbre.

Levesque strike 1 apelée, Côté prend le 2ème but, malgré le lancer du receveur. Strike 2 prise, Côté va au 3ème. Levesque frappe un double à droite pour faire scorer Côté.

G. Bérubé ball 1 haute, frappe un fly dans le champ gauche pour 2 buts, et Levesque reste au 3ème.

B. Bérubé ball 1 haute en dedans, ball 2 basse en dehors, frappe un direct dans les mains du 3è but qui fait un double-play, Levesque ayant quitté le 3me but.

3 points, 5 hits, 0 erreur.

ST-JEAN DE DIEU

Michaud ball 1 basse en dedans, strike 1 appelée, frappe un fly au 2ème but qui le retire.

W. Gagnon frappe un roulant rapide à gauche du lanceur qui fait un beau catch et continue sa course au 1er but pour le retirer.

E. Rousseau strike 1 prise, foul strike 2, ball 1 en dehors, strike 3 appelée, retiré au bâton.

0 point, 0 hit 0 erreur.

QUATRIEME MANCHE

TROIS PISTOLES

Lévi Rioux remplace son frère Romain comme lanceur du St-Jean de Dieu.

A. Larrivée ball 1 basse, frappe un fly dans les mains du champ gauche.

A. Bérubé strike 1 prise, frappe un coup rapide dans les mains du 3ème but qui le retire.

L. Belzil strike 1 appelée, strike 2 prise, foul strike 2, frappe un simple à droite.

V. Larrivée frappe un pick-up en face du marbre pour un but et Belzil se rend jusqu'au 3ème but.

Damours foul strike 1, frappe un fly dans les mains du champ centre,

0 point, 2 hits, 0 erreur.

ST JEAN DE DIEU

R. Rioux strike 1 prise, foul strike 2, strike 3 prise, retiré au 1er.

J. Rousseau strike 1 prise, ball 1 haute, ball 2 en redans ball 3 haute en dehors, ball 4 en dedans. Rousseau est passé.

L. Rioux strike 1 appelée Rousseau prend le 2ème but malgré le lancer du receveur, Le lanceur tire inutilement au 2ème but. Ball 1 en dedans, strike 2 prise, frappe un short-stop pour un but et Rousseau va au 3ème.

P. P. Belzile ball 1 en dedans, L. Rioux va au 2ème, foul strike 1, ball 2 basse, strike 2 prise, frappe un simple à gauche.

Dumais strike 1 prise strike 2 prise, frappe un fly au champ centre qui l'écnappe. Rousseau score suivi de Rioux qui arrête au 3ème but et Belzil est retiré au 2ème (but forcé).

L. Gagnon, strike 1 prise, Dumais va au 2ème, foul strike 2 (bis) strike 3 appelée, retiré au bâton.

1 point, 3 hits, 1 erreur.

CINQUIEME MANCHE

TROIS PISTOLES

Côté strike 1 prise, ball 1 basse, foul strike 2, frappe au lanceur et est retiré au 1er but.

H. Bérubé strike 1 prise strike 2 prise, frappe un grounder au centre pour un but.

G. Bérubé ball 1 basse en dedans, strike 1 appelée. Le receveur lance au 1er but inutilement. Bérubé frappe un simple au centre.

B. Bérubé strike 1 appelée, frappe un grand coup dans la droite du champ pour trois buts, permettant à ses deux frères de scorer successivement.

A. Larrivée strike 1 prise, foul strike 2, strike 3, prise, retiré au 1er but qui fait un double play en retirant B. Bérubé au marbre.

2 points, 3 hits, 0 erreur.

ST JEAN DE DIEU

Michaud frappe un pop-fly au 1er but qui le retire.

W. Gagnon ball 1 basse en dedans, frappe au lanceur qui le retire au 1er but.

E. Rousseau ball 1 basse en dedans, foul strike 1, strike 2 prise, ball 2 haute en dehors, ball 3 en dehors, foul strike 2 strike 3 appelée retiré au bâton.

0 point, 0 hit, 0 erreur.

SIXIEME MANCHE

TROIS-PISTOLES

A. Bérubé frappe un fly dans les mains du 2ème but.

L. Belzil frappe un haut fly au lanceur qui le retire.

V. Larrivée foul strike 1, strike 2 prise, frappe dans le champ gauche pour 2 buts.

Damours strike 1 appelée, frappe un double à droite et Larrivée score un point.

Côté ball 1 en dedans. Damours va au 3ème, ball 2 basse en dehors, Côté frappe un grand coup dans la droite extérieure du champ, court pour le circuit mais se fait retirer au marbre.

2 points, 2 hits 0 erreur.

ST JEAN DE DIEU

R. Rioux frappe un fly au 2ème but qui l'attrappe en courant.

J. Rousseau ball 1 basse en dedans, ball 2 en dehors, strike 1 appelée, ball 3 haute, ball 4 en-dedans, Rousseau est passé.

L. Rioux strike 1 appelée, Rousseau va au 2ème, strike 2 prise, ball 1 haute, frappe un pop-fly au 1er but qui le retire.

P. P. Belzile foul strike 1 ball 1, basse en dedans, frappe au lanceur qui fait un beau catch et le retire au 1er but.

0 point, 0 hit, 0 erreur.

SEPTIEME MANCHE

TROIS PISTOLES

M. Bérubé strike 1 prise, strike 2 prise ball 1 basse en dehors, frappe dans la direction du 2ème but qui le retire au 1er,

G. Bérubé strike 1 appelée, ball 1 basse, frappe un direct dans les mains du 2ème but.

B. Bérubé frappe pour 2 buts dans la gauche du champ.

A. Larrivée foul strike 1, B. Bérubé est retiré au 3ème but sur une méprise de motion du lanceur.

0 point, 1 hit, 0 erreur.

ST JEAN DE DIEU

Dumais ball 1 en dehors, ball 2, en dehors, strike 1 appelée, frappe au short-stop qui le retire au 1er but.

L. Gagnon, ball 1 haute, cogne un grand coup dans le champ centre pour home-run mais est retiré en arrivant au marbre.

Michaud ball 1 basse en dedans, frappe à droite pour un but.

W. Gagnon ball 1 haute en dehors, Michaud va et 2ème but, foul strike 1, strike 2 prise, foul strike 2, (bis) strike 3, Gagnon prend le 1er but sur un mauvais lancer du receveur et Michaud va au 3ème.

E. Rousseau ball 1 en dehors Gagnon va au 2ème but, strike 1 prise, frappe un simple à droite pour faire scorer Michaud tandis que Gagnon se place au 3ème but.

R. Rioux ball 1 haute en dehors, frappe un haut coup dans la gauche extérieure du champ et est retiré au 2ème but après que Gagnon eut scoré.

2 points, 2 hits, 1 erreur.

HUITIEME MANCHE

TROIS PISTOLES

A. Larrivée ball 1 basse en dedans, ball 2 basse en dehors frappe un haut fly sur la ligne du 1er but que le lanceur saisit par un beau catch.

A. Bérubé foul strike 1 ball 1 en-dedans, strike 2 appelée, strike 3, prise, retiré au 1er but.

L. Belzil foul strike 1 frappe au lanceur qui le retire habilement au 1er but.

0 point, 0 hit, 0 erreur.

ST JEAN DE DIEU

J. Rousseau ball 1 en dehors, strike 1 appelée, ball 2 en dehors, frappe un pop-fly au 1er but qui le retire.

L. Rioux ball 1 en dehors, strike 1 prise, foul strike 2 (ter), strike 3 appelée, retiré au bâton.

P. P. Belzile ball 1 en dehors, ball 2 en dehors, foul strike 1, strike 2, prise foul strike 2 (bis), strike 3 prise, retiré au bâton.

0 point, 0 hit, 0 erreur.

NEUVIEME MANCHE

TROIS PISTOLES

V. Larrivée strike 1 prise, ball 1 en dedans, ball 2 basse en dehors, ball 3 haute en dedans, frappe au 2ème but qui le retire au 1er.

Damours strike 1 appelée, foul strike 2, frappe dans la droite du champ pour deux buts.

Côté ball 1 haute en dehors strike 1 prise ball 2 basse. Damours va au 3ème but. Côté frappe au centre et est retiré au 1er but, pendant que Damours croise le marbre.

H. Bérubé foul strike 1, frappe un grounder au centre et est retiré au 1er but.

1 point, 1 hit, 0 erreur.

ST JEAN DE DIEU

Dumais ball 1 haute en dedans, frappe un fly en arrière du 1er but qui le retire.

L. Gagnon strike 1 prise, frappe un bon coup à droite pour un but.

Michaud ball 1 basse, Gagnon va au 2ème but, foul strike 1, frappe dans la ligne du 1er but et se rencontre avec le lanceur qui le retire, Gagnon se rendant au 3ème but.

W. Gagnon foul strike 1, strike 2 prise, ball 2 en dehors, frappe au lanceur et refuse de courir. L. Gagnon étant aussi retiré au 3ème but

0 point, 1 hit, 0 erreur.

ALIGNEMENTS

TROIS PISTOLES

G. Bérubé 2B; B. Bérubé 1M; A. Larrivée L; A. Bérubé CD; L. Belzil 3B; V Larrivée CC; T. Damours CG; R. Côté REC; G. Levesque, L; H. Bérubé AC.

ST JEAN DE DIEU

R. Rioux L et 2B; J. Rousseau C. D; L. Rioux 2B et L; P. P Belzile REC; J Dumais, 3B; L Gagnon AC; J. Michaud 1B; W. Gagnon CC; E. Rousseau, CG.

SOMMAIRE

Trois Pistoles 433 022 001 15 23 5
St-Jean 250 100 200 10 14 3

Batterie Trois-Pistoles: Levesque, Larrivée et Côté.

Batterie St-Jean de Dieu R. Rioux, L. Rioux et Belzile.

APOLLO
LIMONADE PURGATIVE
Une purgation avec Apollo est agréable et suivie d'un bien-être incomparable. Apollo lave le foie et les intestins. •
1 En vente partout - 25c

Estcourt

Naissance.— M. et Mme Johnny Pelletier, née Alice Levasseur, font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, le 14 septembre, baptisée sous les prénoms de Pierrette, Jeannine. Parrain et marraine: M. et Mme Armand Pelletier, oncle et tante de l'enfant. Porteuse: Mlle Marie Blanche Levasseur, tante de l'enfant.

Evitez la grève des Bank-notes... En faisant de la PUBLICITE

Dites simplement— "Bière BLACK HORSE Dawes S.V.P."

LE PAIN DE MENAGE

Nouveau bulletin du Ministère de l'Agriculture pour encourager la fabrication du pain domestique dans la Province.

AVANTAGE ECONOMIQUE

Un nouveau bulletin appelé à rendre de grands services aux ménagères de la campagne principalement et à leur permettre de réaliser une appréciable économie, vient d'être publié par le ministère de l'Agriculture de Québec sur l'ordre de l'honorable Adélard Godbout.

Ce bulletin, qui s'intitule "Le Pain de Ménage", a été préparé par les soins de Mlle Eugénie Paré, conférencière de la section de l'Economie Domestique. Avec ses nombreuses illustrations, ses plans pour la construction des fours, et ses enseignements clairs et précis, il constitue un véritable petit manuel de la cuisson du pain à domicile.

L'auteur, au début de l'ouvrage, parle des avantages de la culture du blé — un peu trop négligée chez nous — et de l'économie que réalisera la ménagère non seulement en cuisant son pain à la maison, mais aussi en employant de la farine provenant du blé récolté sur la ferme. Mlle Paré expose ensuite le précédé de la panification, les caractéristiques d'un bon pain, les causes d'un pain défectueux, etc., etc. Elle donne aussi plusieurs recettes pour la fabrication du pain au raison, du pain de blé entier, du pain économique, du pain brun, du pain de blé d'Inde, des brioches, des biscuits à la farine d'avoine, etc. Plusieurs planches sont occupées dans le bulletin par des plans de fours de glaise et de briques préparés par la Section des Constructions rurales.

En présentant le nouveau bulletin au public, l'honorable Adélard Godbout, ministre de l'Agriculture, a déclaré: "Nous n'entendons pas faire une innovation. Nous voulons simplement, en répandant cette brochure, pousser plus activement la campagne déjà entreprise en faveur de l'emploi de la farine domestique et de la cuisson du pain à domicile, et en même temps démontrer à l'agriculteur toute l'économie que lui ferait réaliser une culture plus intense du blé. Il faut amener les cultivateurs à tout attendre de la ferme: cette disposition leur éviterait des déboursés trop souvent disproportionnés à leur budget et de nature à nuire à tout avancement agricole".

On peut se procurer gratuitement le bulletin "Le Pain de Ménage", qui porte le No 131, en en faisant la demande à la Section des Publications, au ministère de l'Agriculture, Québec.

FUNERAILLES DE J.-ALCIDE SAINDON

A SAINT-ARSENE

Monsieur J. Alcide Saindon, agent d'assurance pour la New York Life Ins Co., et secrétairet-résorier de la municipalité du Comté de Témiscouata, époux de Dame Clarina Laforest, décédé le 1er septembre dernier à l'âge de 42 ans, a eu d'imposantes funérailles mercredi le 5 septembre.

Un cortège nombreux de parents et d'amis qui avaient tenu à rendre un témoignage d'estime à la famille de cher disparu, a escorté la dépouille mortelle de la maison mortuaire jusqu'à l'église.

Un groupe considérable de Chevaliers de Colomb, drapeau en tête, précédait le cortège.

La levée du corps a été faite par Monsieur l'abbé Eustache Santerre, curé de la paroisse et le service chanté par M. l'abbé Pierre Lebel, curé de St-Donat et oncle du défunt, assisté de MM. les abbés Geo. Gagnon et Omer Berger, cousins du défunt, comme diacre et sous-diacre. Des messes basses ont été célébrées aux autels latéraux par MM. les abbés Louis Philippe Chénard, aumônier des Ursulines, de Rimouski et Edouard Ohénard, chancelier de l'Evêché, de Rimouski, ses cousins.

Le deuil était conduit par son fils Jean-Baptiste, son frère, M. Joseph Saindon, de Vaucluse; son beau-père, M. Jean-Baptiste Laforest; ses beaux-frères, MM. Antonio Caillouette, Joseph, Gérard et Alfred Laforest, Louis-Philippe Pelletier.

Dans l'assistance on remarquait une foule nombreuse venus de Rivière-du-Loup et de toutes les paroisses du comté de Témiscouata où le défunt était avantageusement connu.

M. Ernest Lévesque, de Rivière-du-Loup avait la direction des funérailles.

PACIFIQUE CANADIEN

LA PLUS GRANDE ORGANISATION DE TRANSPORT AU MONDE

UN SOU DU MILLE!

EXCURSIONS D'ALLER ET RETOUR EN WAGONS DE PREMIERE

A TOUS LES ENDROITS DE L'OUEST CANADIEN

Départs:
Tous les jours, du 21 sept., au 2 oct.
Limite du retour: 30 jours

USAGE FACULTATIF DU WAGON-LITS TOURISTE

Sur paiement d'un supplément d'environ 25% du prix d'excursion, pour chaque personne, en sus du prix de location ordinaire d'un lit.

Faculté d'arrêt à Port Arthur, Ont. et à tous les endroits à l'ouest.

Renseignements et billets sur demande à C. A. LANGEVIN, Agent du Trafic-Voyageurs, Pacifique Canadien, Gare du Palais, Québec, représentant toutes les lignes de navigation océanique ou encore en s'adressant à P. E. GINGRAS, Agent de District, Gare Windsor, Montréal.

COMMUNICATION

Au club de balle-au-camp de Cabano

Nous ne voulons pas faire trop de commentaire sur la joûte Ste-Rose-Cabano sur le terrain de ce dernier dimanche dernier le 16 courant.

Mais nous pouvons affirmer que nous n'avons pu avoir justice.

Les disputes de Cabano avec le club du Séminaire de Rimouski, l'abandon de la joûte avec le club de Caribou, Maine, en sont quelque chose. Il n'y a rien de surprenant que Ste-Rose ait aussi abandonné la partie.

Nous ne voulons pas amoindrir la valeur du club de Cabano, mais nous voudrions qu'on nous donne "fair play".

Nous sommes prêts à recevoir le club de Cabano à Ste-Rose ou sur un terrain neutre, avec des arbitres neutres, pour un enjeu de $25.00, n'importe quel temps.

Si ce défi est accepté, s. v. p. vous mettre en communication avec

M Réné Pelchat,
Ste-Rose du Dégelé,
Co. Témiscouata, P. Q.

CACOUNA

M. et madame Jos. Desjardins sont de retour d'une promenade à Montréal où ils ont passé quelques jours.

L'achat du jour, sur le marché de la toiture, d'une valeur sans égal, est la "NU-ROOF Améliorée", de Pedlar. Les prix de toutes les toitures ont augmenté, et seront encore plus élevés, sous peu, mais, la NU-ROOF, par sa grande dimension—de 33" en largeur, et de longueurs jusqu'à 10'—vous épargne de l'argent, du temps et du travail. Fabriquée dans la marque "Council Standard" et galvanisée ordinaire.

Installation de Granges et Etables

Tous les équipements nécessaires pour une grange moderne, sont maintenant fabriqués par Pedlar, y compris: Chariots à Foin, Rails, Fourches à Foin, Stalles, Carcans, Enclos, Boîtes à Avoine et Chariots à Litière. Catalogue sur demande.

THE PEDLAR PEOPLE LIMITED — Fondée en 1861

MONTREAL — Bureau et Usine: 24, rue Nazareth

Usines — Oshawa, Montréal, Winnipeg, Vancouver.
Succursales — Montréal, Toronto, Ottawa, Winnipeg, Calgary, Vancouver.

CINQ MINUTES AVEC NOUS

Cercle Mgr Villeneve de l'A. C. J. C.

REFLEXIONS

Avec septembre, nous sommes à un tournant important de l'année. Avec lui meurt l'été et renaît l'automne. Pour les jeunes, c'est la fin des vacances; pour les plus âgés, il met un terme à la plupart de leurs excursions. Mais si septembre produit un calme plat dans certaines sphères, il amène aussi un regain de vie dans d'autres milieux. Les couvents, collèges, universités, délaissés depuis quelques mois redeviennent des ruches débordantes d'activité et tous tant que nous sommes, nous reprenons le cours normal de la vie.

Notre cercle, Dieu merci, n'échappe pas à cette loi. Si depuis quelque temps, tout semblait mort en ce lieu, c'est que là aussi avait été suspendue toute opération. Mais, finie la période de repos, finie la tranquillité en ce milieu. L'heure du sérieux a sonné, et nombreuses ont été les âmes généreuses qui ont répondu au premier appel de mercredi dernier. La direction est heureuse de constater tant de bonne volonté chez ses membres et ne peut pas s'empêcher de pronostiquer qu'une année si bien commencée ne peut pas être excellente au point de vue acéjiste. Donc, bienvenue à ces ouvriers de la première heure, bienvenue aux membres que des raisons majeures ont éloigné de cette première assemblée, bienvenue aux autres jeunes gens qui désireraient faire partie de notre cercle. Pour ces derniers expliquons quelque peu ce que c'est que l'A. C. J. C.

Ce n'est pas, comme quelques-uns le croient, un endroit où l'on est toujours en prières ou à peu près. Avoir une telle conception d'un cercle acéjiste, c'est faire fausse route. Sans doute l'un des buts de cette association est la piété, mais que faut-il entendre par là? Rien de bien compliqué. Est-ce que, vous, jeunes gens, de bonne famille, n'allez pas à la messe le dimanche? Ne communiez-vous pas assez souvent? N'accomplissez-vous pas vos devoirs religieux? Oui, me répondez-vous. Eh bien, c'est cela la piété à l'A. C. J. C. Ajoutons- y cinq minutes de lecture et de commentaires d'un passage de l'Evangile tous les quinze jours et l'assistance volontaire au chemin de la Croix tous les dimanches à cinq heures, p. m. Voilà pour la piété à l'A. C. J. C. Les acéjistes ne sont donc pas des moines, mais des jeunes gens comme d'autres.

Deuxième but de l'A. C. J. C.: l'étude, donc, second cauchemar des jeunes. "Mes études sont finies, disent-ils, et me voilà dans le monde. Je n'ai pas l'intention de me plonger de nouveau dans des bouquins pour apprendre du neuf". Autre erreur. Certes, l'on étudie, mais non en vue de subir des examens dans les collèges. Un membre s'est offert de sa propre initiative de nous entretenir à la réunion suivante de tel ou tel sujet à la portée de tous. Après l'exposition de ce petit travail, libre ensuite à chacun de dire ses opinions. Il peut s'en suivre une petite discussion des plus intéressantes. Ne discutons-nous pas parfois deux ou trois amis ensemble? Eh bien, c'est la même chose, avec cette petite différence que la discussion se passe dans un local déterminé au lieu d'un coin de rue, que nous sommes trente ou trente-cinq au lieu de deux ou trois. Ce n'est donc pas très malin l'étude à l'A. C. J. C.

Troisième but: l'action. Ici, moins d'objections, car la jeunesse est l'âge où l'on est plus actif, plus entreprenant, c'est l'époque de la vie où l'on aime à faire bien des choses.

De quelle manière agissons-nous à l'A. C. J. C.? C'est bien simple: En prêtant son concours pour l'organisation de La Journée de la Livre, la Guignolée et quelques autres bonnes oeuvres. Ceci est pour nous empêcher de vivre trop en égoiste pour nous rappeler que nous devons exister non simplement pour nous, mais aussi un peu pour les autres.

En plus, l'A. C. J. C. possède une magnifique salle de jeux: pool, billard, ping-pong, tables pour cartes ou autres jeux d'intérieur. On y trouve aussi quelques journaux reçus chaque jour, des revues, une bibliothèque, enfin ce qu'on voit dans toute salle de jeux. Bien que cet endroit soit surtout fréquenté par des acéjistes, il n'est pas nécessaire de faire partie de l'A. C. J. C. proprement dite, c'est-à-dire du cercle d'étude pour y avoir accès. On peut prendre son abonnement à la salle de jeux tout simplement.

Les membres réguliers de cette salle y tiennent à leur local. C'est que, eux, ils ont compris qu'il n'y a rien à perdre, mais, au contraire, qu'il y a beaucoup à gagner à se grouper de la sorte. Avant l'ouverture de ce local combien de fois se sont-ils demandés, pendant les longues soirées d'automne et d'hiver ce qu'ils allaient faire pour passer le temps. Maintenant plus de ces points d'interrogation. Une soirée s'annonce-t-elle monotone? Alors on dirige ses pas vers la salle paroissiale, sûrs d'y trouver des amis pour passer agréablement la fin du jour.

Et c'est ainsi que l'on vit à l'A. C. J. C. Résultat: les jeunes gens acéjistes ne s'étiolent pas dans des longues heures de rêverie, mais occupent leurs loisirs à travailler un peu à se donner une formation personnelle sans qu'ils s'en aperçoivent eux-mêmes tout en se distrayant d'une manière saine.

Un Acéjiste.

PREMIER RAPPORT

Le 12 septembre les cercleux ont choisi leur président pour la période 1934-35 . M. Ernest Chamard a été élu par acclamation.

Le 26 nous fera connaître les élus à la vice-présidence et au secrétariat. Nous en reparlerons dans notre prochaine chronique.

St-Honoré

Bienvenue à tous

Dimanche prochain, le 23 septembre, les jeunes filles de la paroisse exécuteront un joli programme dramatique et musical sous le patronage de leur digne curé, le Révérend M. J. C. Langlois.

Le programme consiste surtout en un drame intitulé "Vers le Bonheur" en trois actes par Jehan Grech, suivi de l'intéressante comédie "Rustande et Citadine" en un acte par Ch Le Roy Villards.

Portes ouvertes à 7.30 heures.
Lever du rideau à 8 heures.

PROGRAMME

Ouverture .. .. Violon et piano
Au piano Mlle C. Tremblay
Violon par M. E. Marquis.
Vers le Bonheur, drame 1er acte
Sermon .. .. Monologue comique
M. J. B. Landry.
Baptême d'oiseaux .. .. Chanson
Mlle A. Bouchard.
Au piano Mlle C. Tremblay.
Vers le Bonheur .. .. 2è acte
Ma soeur se marie .. Déclamation
Mlle Rita April.
Violon et piano par Mlle C. Tremblay et M. E. Marquis.
Vers le Bonheur .. .. .. 3è acte
Les vingt sous du bon Dieu Chanson
Mlle A.-R. Desbiens.
Gigue Simple .. .. Danse
Mlles L. Morin, S. Deschênes,
MM. C. Landry, S. Marquis.
Rustaude et Citadine .. Comédie
O Canada!

Distribution des rôles

VERS LE BONHEUR

Marie Stuart Mlle Anais Bouchard
La Comtesse de Borgue .. Mme Adhémar Mailloux
La Vicomtesse de Borgue .. .. Mlle Reine Patoine
Gysèle (Rachelle) .. Mlle L. Morin
Odyle .. .. .. Mlle Ant. Patoine
Josabel .. .. Mlle Aimée Beaupré
Héna .. .. Mlle Lucienne Landry
Les Dryades .. .. Mlles Florence Kirouac, Yvonne Tremblay A-Rose Desbiens, Fernande Landry, Thérèse Landry.
Tynia .. .. Mlle Florence Kirouac
Saltimbanques .. Mlles Cécile Fitzback, Simonne Deschênes, Germaine Patoine, Rita Tremblay, Maximilienne Nadeau, Gilberte Veilleux.

RUSTAUDE ET CITADINE

Virginie .. Mlle Anais Bouchard
Fanchette .. Mlle Reine Patoine
Mme Robichet .. Mme Ad. Mailloux.

Ste-Françoise

La famille Charles Morin a eu le bonheur de recevoir au cours de la semaine dernière la Révérende Soeur Ouellette et la Révérende Sr Morneau, en religien Soeur Paul-Auguste, de l'Institution des Sourdes-Muettes de Montréal. La Révérende Soeur Ouellette est la soeur de Mme Morin; elle fait profession depuis 36 ans.

M. et Mme Eloi Ouellette, Chs.-Edouard Ouellette, Marie-Ange Ouellette, de St-Cyprien, étaient en visite dimanche dernier chez M. Charles Morin.

Mme Ludger Paradis est de retour d'un voyage aux Etats-Unis. Elle a visité ses parents à Fall-River, ainsi que son beau-frère, à Boston,

Mlle Lilianne Paradis fille de Mme Ludger Paradis a obtenu son brevet élémentaire avec distinction.

Honneur à sa dévouée institutrice Claire Paradis.

AMICALE DU COUVENT DE ST-ALEXANDRE KAMOURASKA

Les amicalistes et les anciennes élèves du couvent de St-Alexandre sont priées de prendre note que la réunion de l'Amicale annoncée pour le 23 septembre n'aura pas lieu avant le 7 octobre.

Pour des raisons graves nous ne pouvons présentement donner cette date comme étant bien certaine et nous prions les intéressées de suivre les annonces qui paraîtront au cours de la première semaine d'octobre leur donnant la date précise de l'Amicale.

5¢

CIGARES WHITE OWL

IMPERIAL TOBACCO COMPANY OF CANADA, LIMITED — MONTREAL

RESOLUTION DE SYMPATHIES

Extrait du livre des délibérations du conseil municipal du comté de Témiscouata: La résolution suivante a été passée et adoptée à l'unanimité, à une session générale et trimestrielle de ce conseil, en date du 12 septembre 1934, et est textuellement transcrite comme suit:

Il est proposé par Monsieur Arsène Chouinard, maire de St-Arsène, secondé par Messieurs Freddy Massé, maire de St-Hubert et Alfred Gagnon, maire de St-Epiphane:

Que ce conseil exprime ses regrets causés par le décès de Monsieurs J. A. Saindon, secrétaire-trésorier de ce conseil depuis huit ans, à la satisfaction des maires et du public en général.

Officier municipal intègre et dévoué, il a su mériter pendant son office, l'amitié et la confiance de ses supérieurs par son honnêteté, son dévouement et sa compétence.

Que ce conseil offre à madame Saindon et à sa famille ses plus sincères sympathies.

Jules Lizotte, préfet.
Joseph April, sec.-trés.

VRAIE COPIE
Jos. April, sec.-trés.

Couvent des Soeurs de la Charité de Rimouski

La réunion des anciennes élèves du pensionnat des Révérendes Mères de la Charité de Rimouski, aura lieu le 23 septembre prochain à 1 heure p. m.

L'Hôte Divin recevra le premier bonjour des amicalistes par la Bénédiction du St-Sacrement; puis ensuite de destingués conférenciers au premier rang desquels nous espérons Sa Grandeur Mgr Courchesne intéresseront sans aucun doute l'assemblée. Il y aura goûter à 5 heures et les colloques intimes entre Maîtresses et anciennes élèves se continueront jusqu'à 8 heures du soir, si le coeur vous en dit...

Que chacune veuille bien considérer cette invitation comme personnelle et avoir l'amabilité d'envoyer son adhésion à la soussignée ou à son Alma Mater.

Simonne Bélanger,
Secrétaire de l'Amicale,
Rimouski.

Le Biscuit Soda AEtna est le Meilleur

Il faut toujours demander des

SODAS "AETNA"

Pour être belle, mangez des Sodas "AETNA"

SON VILLAGE

"Je connais des enfants qui sont les plus beaux de la terre.

—Les plus beaux de la terre! En êtes-vous sûr? me demanderont des mamans jalouses.

—Si j'en suis sûr? ce sont les miens!

(Jacques Péricard. — Le Roman d'un Papa).

Je connais un village qui est le plus beau de la terre.

—Le plus beau de la terre! En êtes-vous sûre? me demanderez-vous jalousement.

—Si j'en suis sûre? C'est le mien!

En arrivant de voyage, n'ai-je pas dit et répété vingt fois en une heure: "Que c'est beau "chez-nous", n'est-ce pas? et mon mari de répondre: "C'est vrai". — L'air est bon "chez-nous", n'est-ce pas?" et mon mari d'appuyer: "Tu le dis bien".

Au coeur de notre foyer, comme on se sent à l'aise; comme c'est reposant de se sentir "chez-nous"! comme on dort bien au clapotis des vagues qui chantent ou loin de tout bruit... comme le soleil se montre plus radieux à notre réveil! Chez-nous, le ciel est toujours clair... même quand il est sombre... "Chez-nous", le mauvais temps nous paraît moins lugubre et moins ennuyeux que partout ailleurs...

Et la persuasion est telle que l'on s'étonne lorsque des étrangers ou des amis, voir même des parents, n'ont pas l'air de penser comme nous... et nous nous sentons intimement froissés lorsqu'un "moins délicat" émet que ce doit être "mourant" de demeurer si loin des "grands centres", dans une région où les étés sont courts, les hivers rigoureux, la mentalité des gens reprochable... ou que sais-je encore...? "Chez-lui", c'est toujours plus gai, plus vivant, plus à la portée de tout; la saison estivale est plus longue et plus fructueuse... les froids sont moins polaires, etc... etc...

Il y a peut être un peu de vrai dans tout cela... rien empêche que l'on n'entend pas que quelqu'un s'en aperçoive et surtout se permette de le dire!... La chose advenant, on s'empresse de penser que notre interlocuteur ne sait rien goûter en dehors de ce qui le touche... et sur l'heure, on trouve mille et une choses à redire du village qu'il vante si haut, comme pour narguer le nôtre. Beau son village? Mais le site en est horrible ou les divisions ont été mal ordonnées; les rues sont étroites ou elles sont sales; les malsons n'ont pas de style ou elles sont mal entretenues; l'église n'est "pas pieuse" ou son architecture est une monstruosité; les habitants n'ont pas de chic, pas de culture... leur idiome est impropre ou leur réputation suspecte, etc... etc... et puis, soit dit sans malice, il ne le louange pas toujours son village... ne chante-t-il pas à coeur de jour à qui veut l'entendre qu'il vit dans une outre de jalousie, d'hypocrisie, d'envie, de calomnie, de médisance et plus encore?

C'est vrai que, de fois à autre, cela nous arrive de parler ainsi de notre paroisse... pour ma part, je ne connais pas de village plus cancanier que le mien; mais si je vous le dit, c'est à la façon de ceux qui se reconnaissent des défauts dont ils ne supporteraient pas qu'on les qualifie... ou à la manière des mamans qui s'obstinent à faire accroire à qui veut l'entendre que leur marmaille est la plus insupportable qui soit: Vous n'ignorez pas que cela ne serait guère prudent de prendre la chose au sérieux...?

P. Dulac.

"Lis-Moi".

Squatteck

Dimanche, le 2 courant a eu lieu en notre église, l'ouverture d'une retraite prêchée par le Révérend J. A. April, missionnaire diocésain, de Rimouski et notre population y a assisté en grand nombre.

Mme Paul Pelletier, de St-Louis du Ha Ha! en visite chez son fils, M. Louis Philippe Pelletier, pour quelque temps.

Dimanche, le 9 nous avons eu le bonheur de recevoir dans notre paroisse Monseigneur Courchesne. Notre évêque accompagné de plusieurs prêtre a donné la confirmation à 250 enfants de la paroisse, lundi matin. Après la confirmation notre dévoué pasteur s'est absenté pour aller visiter la nouvelle paroisse du Lac des Aigles, laissant un bon souvenir de son passage dans la paroisse.

Lundi le 10 courant, MM. Joseph Viel et Louis Viel de cette paroisse ainsi que MM. Thomas Viel, de Cabano se sont embarqués pour se rendre aux funérailles de feu Aimé Viel à St-Ludger de Rivière-du-Loup, qui ont eu lieu le même jour et de là ils se rendirent à St-André assister aux funérailles de feu le Commandeur C. A. R. Desjardins.

Mardi, en l'église de St-Michel de Squatteck a été béni le mariage de Sieur Wilfrid Castonguay et de Mlle Florence Lévesque, de cette paroisse.

Nos meilleurs voeux de bonheur aux nouveaux époux.

Mme Vital Beaulieu, de St-Hubert en promenade chez son fils, M. Louis Beaulieu pour quelque temps.

M. et Mme Thomas Viel, de Cabano, ainsi que leurs filles, Mlles Aline et Yvette Viel en visite chez leurs parents, dimanche dernier.

M. et Mme Cléophas Michaud, de Rivière-du-Loup étaient de passage au Squatteck par affaires.

M. Luc Roy, de St-Modeste en visite chez M. Joseph Roy, dimanche dernier.

M. Freddy Ouellet, de St-Hubert était de passage au Squatteck ces jours derniers.

Rivière-Bleue

A l'occasion des noces de M. et Mme C. Anetil (née Cécile Hepburn, de Sherbrooke, étaient de passage à Rivière-Bleue chez M. Charles Fréchette, Mlles Adrienne et Lucienne Gagnon, MM. Ludger, Camille et Gérard Gagnon, Antoine Pelletier, de Notre-Dame du Portage.

St-Arsène

M. et Mme Edgar Rioux, Mlle Thérèse Rioux, modiste, M. Camille Delvine, M. René Thibault, Mlles Yvonne et Irène Thibault et Mlle Berthe Verreault sont de retour d'un voyage dans les Laurentides. Ils étaient les invités de M. et Mme William Valade de Ste-Agathe des Monts.

Pour aider les producteurs de bacon

Sachant que le meilleur moyen de mettre le bacon canadien sur le même pied que celui de quelques autres pays qui nous font concurrence, et d'obtenir aussi le même prix qu'eux, est de produire et d'exporter un produit de qualité supérieure, beaucoup de cultivateurs profitent du système qui leur est offert par le ministère fédéral de l'Agriculture pour leur aider à se procurer de bonnes truies portières du type à bacon. Ces truies sont choisies par les agents du Ministère de l'Agriculture parmi celles qui ont le poids voulu pour faire une bonne catégorie de bacon (190 à 230 livres), sur les marchés de Vancouver, Calgary, Edmonton, Moose Jaw, Saskatoon, Prince Albert, Melfort, Winnipeg, Toronto, Montréal et Moncton. Le Ministère paie la moitié des frais de transport à partir du marché jusqu'à destination; si l'acheteur le désire, les truies sont saillies avant d'être expédiées, et, dans ce cas, il n'y a rien à payer pour la saillie et la bête est aussi gardée gratuitement pendant quelque temps.

Les rapports de Moscou indiquent que la prodution de machines à moissonner, et spécialement de moissonneuses-batteuses, a été grandement retardée et que ce retard a exercé un effet nuisible sur les opérations de la moisson.

FOURNISSEURS BREVETÉS DE SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL DU CANADA

Suggestions pour vos achats

HILLS & UNDERWOOD

London Dry Gin. Redistillé pour en assurer la Qualité.
25 oz. 2.35
40 oz. 3.55

ROBERT HOPE'S

Gin triple sec. Saveur toute spéciale.
25 oz. 2.35
40 oz. 3.55

DUNCAN'S ROYAL PALACE

Liqueur Whisky. Favori du Public.
13 oz. 1.35
26 oz. 2.50

EMBASSY

Liqueur Whisky. Un heureux mélange avec les meilleurs whisky d'Ecosse.
26 oz. 2.75
40 oz. 4.15

GRAND MACNISH

"Le Scotch Suprême." Velouté et moelleux. Distillé, mélangé et embouteillé en Ecosse.
26⅔ oz. 3.85
40 oz. 5.30

CORBY'S

Special Selected. Vieux de neuf ans. Grand Prix Anvers 1930.
13 oz. 1.45
25 oz. 2.80
40 oz. 4.20

Old Rye Whisky. Vieux de huit ans. Le seul whisky de cette valeur à ces prix.
10 oz. 1.00
25 oz. 2.40
40 oz. 3.60

WISER'S

Old Rye Whisky. Vieux de huit ans. Le choix de plusieurs générations de connaisseurs.
10 oz. 1.00
25 oz. 2.40
40 oz. 3.60

CONSOLIDATED DISTILLERIES LIMITED MONTRÉAL

Distillateurs depuis 1859

TEACHER'S SCOTCH

"Highland Cream" de Teacher, bien nommé la Perfection du vieux Whisky Ecossais. Distillé à la Distillerie Ardmore, en Ecosse.
26 oz. 3.20
40 oz. 4.80

BURKE'S IRISH WHISKEY

Le "Trois Etoiles" de Burke, excellent vieux Whiskey d'Irlande. Qualité garantie et célèbre dans le monde entier. Embouteillé en Irlande.
26⅔ oz. 3.60

ROYAL PALACE PORT

Delaforce Royal Palace, vin d'Oporto grand crû. Pur Douro. Garanti 20 ans de fût. Embouteillé au Portugal.
La bouteille 2.25

ROYAL PALACE SHERRY

Sherry Royal Palace de Wisdom et Warter, vino de Pasto, à saveur unique. Embouteillé en Espagne.
La bouteille 2.25

J. M. DOUGLAS & Co. LIMITED MONTREAL

Avis Spécial

Avis est donné à tous les contribuables du comté de Témiscouata, que le bureau du comté qui était à St-Arsène depuis nombre d'années, est transféré à St-Eloi.

Toute correspondance en affaires municipales du comté de Témiscouata devra être adressée comme suit:

JOSEPH APRIL
Sec.-Trés., C.M.C.T.
ST-ELOI, P. Q.

NOUVELLES LOCALES

—M. Léon Casgrain, M. P. P., a passé la journée de mardi à Québec pour affaires professionnelles.

—M. et Mme A. C. Sutherland et M. et Mme H. P. Monsarrat sont en voyage aux Bermudes.

—M. Raoul Boissonneau, protonotaire et Mme Boissonneau, de Roberval, étaient en ville en fin de semaine, les invités de M. et Mme J. E. Pineau.

—M. et Mme J. Armand Aubry et leurs jeunes enfants passent une quinzaine à la Rivière-du-Loup chez M. Charles Delisle.

—M. Marc Stein, avocat était à Tadoussac, mardi dernier, pour affaires professionnelles.

—M. Charles Eugène Boucher, tanneur et Mme Boucher, ainsi que leurs fils, Gilbert et Yvan, sont de retour d'un séjour à la campagne. M. Boucher reprendra son occupation comme à l'ordinaire à l'ancien poste de tannerie de M. Philippe Morneau.

—M. H. R. Saulnier, de Montréal, était à la Rivière-du-Loup, mardi, par affaires.

—Deuxième réunion générale des membres du Cercle Mgr Villeneuve mercredi prochain, le 26 septembre, à 8 heures p. m., dans leur local habituel. Tous les membres et leurs amis sont instamment invités.

—M. Roméo McClure, de l'Isle-Verte, était à la Rivière-du-Loup, hier, par affaires.

—M. et Mme James Pacelle (Gabrielle Courbron) ainsi que Mlle Lina Pacelle et M. Arthur Bluhme, de New-York ont passé la fin de semaine en ville. Au cours de leur voyage ils ont visité des parents et amis.

—M. P.-E. Martin, député-shérif, Mme Martin, leur fils, Paul-Edouard Mme Albert Gendron sont de retour d'une randonnée en automobile à Québec, Montréal et Ottawa. Mme Groulx, de Montréal les accompagnaient.

—Mlles Rose et Marie Dubé, de Salem, Mass., étaient en promenade dernièrement chez M. et Mme Auguste Langlais, de la rue Hôtel-de-Ville.

—Mlle Irène Bossinotte, de Québec après une quinzaine à Cabano est retournée dans sa famille.

—M. Albert Nadeau, président des Carmen Fédérés, Division 256 de Rivière-du-Loup est parti vendredi, le 14 septembre pour Toronto où il assistera à la Convention de la Fédération. Il sera de retour dans trois semaines.

—Mlle Marie-Louise Bélanger, passe une quinzaine dans sa famille à Rivière Trois-Pistoles.

—M. Robert Langlais, de Kamouraska, était en ville au début de la semaine.

—MM. Paul-Emile et Jean-Maurice Levesque sont revenus d'un séjour à Montréal. Au cours de leur promenade ils visitèrent les Laurentides et Québec. Ils sont revenus enchantés de leur voyage.

—M, Victor Delamarre était en ville dans le cours de la semaine. Il y aura probablement une rencontre de lutte dimanche à l'hôtel de ville ou à la patinoire. Suivez les annonces qui seront distribuées prochainement.

—Mlles Gilberte et Thérèse Ouellet, de St-François-Xavier sont de retour d'une huitaine passée à Montréal, chez des parents et amis.

—Ceux qui n'ont pas reçu la visite des quêteurs de la Journée de la Livre ou qui n'étaient pas à la maison lors de leur passage sont priés de faire parvenir leur obole à l'hôpital.

—Mlle Jeanne Beaulieu est de retour d'une quinzaine passée à Lévis, l'invitée de M. et Mme Oscar Thivierge.

—Mlle Annette Dionne, de Cabano, était en ville, ces jours derniers, en route pour Cabano.

—M. L. P. Vaillancourt sera absent de son salon de coiffure à partir de dimanche jusqu'à lundi après-midi, à 1 heure.

—M. t Mme Lazare Levesque sont rvenus d'une promenade de quelques jours à Montréal.

Un surprenant effet

"Notre petit garçon de huit mois était atteint de constipation opiniâtre qu'aucun remède ne parvenait à corriger. L'effet du Novoro du Dr Pierre fut surprenant. Notre fils se porte bien maintenant et il est devenu un joyeux bambin", écrit Monsieur Martin Kriak de Schumacher, Ont. Cette remarquable médecine d'herbes affecte salutairement le procédé d'élimination. Si vous ne pouvez l'obtenir dans votre voisnage écrivez à Dr Peter Fahrney & Sons Co., 2501 Washington Blvd., Chicago, Ill. Livré exempt de douane au Canada.

RETRAITE FERMEE A MONT-JOLI

Un premier groupe d'hommes de la Rivière-du-Loup est à s'organiser pour une retraite fermée qui aura lieu à Mont-Joli du 30 septembre au 3 octobre.

Pour s'inscrire, s'adresser au Dr Pettigrew ou à M. Léon Paradis, avocat.

POUR INCENDIAT

L'enquête préliminaire dans la cause de Raoul Dubé, accusé d'incendiat, a été tenue hier matin devant M. le Magistrat H. R. Fiset. Dubé a été condamné à subir son procès aux prochaines assises criminelles. Il a été admis à caution en attendant son procès.

Les Prévoyants du Canada

Ce soir à l'hôtel de ville, à 8 heures, M. E. A. Chartier, surintendant à Québec des Prévoyants du Canada donnera un compte-rendu des finances de la Société.

Tous les sociétaires de la compagnie et le public en général sont cordialement invités.

Entrée gratuite.

HEUREUSE GAGNANTE

Le service de couteaux qui a été râflé par Mme J. A. Michaud de Ste Françoise, a été gagné par Mme Norbert Laplante, de Rimouski.

MARIAGE

On annonce le mariage de Mlle Marie-Alice Fortin, fille de M. et Mme Victor Fortin, de St-François-Xavier avec M. Maurice Paquet, fils de M. et Mme Louis-Emile Paquet, de Lewiston, Me.

Service anniversaire

Samedi, le 22 septembre à 9 heures, sera chanté en l'église St-Patrice, le service anniversaire de Sieur Joseph Parent, époux de Dame Joséphine Nadeau.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Naissance

Le docteur et Madame Marcel Catellier (Marthe Côté), de Trois-Pistoles, annoncent la naissance de Marie-Thérèse-Lise, née le 16 septembre et baptisée le 17. Parrain et marraine: M. et Mme Ernest Gagnon, de Trois-Pistoles, oncle et tante de l'enfant. Porteuse: Mlle Cécile Côté, tante de l'enfant.

AU PRINCESSE

POUR ETRE AIME

L'une des plus gracieuses comédies réalisées à l'écran français, bâtie sur un thème aimable et dotée d'une interprétation excellente qui rassemble Suzy Vernon, Colette Darfeuil, Marguerite Moreno, Pierre Richard-Willm, Pasquali et Georges Tréville.

Elle a pour cadre les horizons de ce Midi riche des plus belles lumières qui éclairent la joie de vivre et d'aimer. La classe sociale ne fait rien à la chose: chacun veut être aimé pour soi-même. Telle est la tendre logique que nous bordent Edith, duchesse des Maures, Gérard d'Ormoise, riche industriel parisien, Emilien, un barman et Maud, une jeune fille comme bien d'autres.

Comment deux couples désassortis verront l'amour leur tendre la main et contrebalancer les valeurs des quatre coeurs, voilà ce que nous décrit avec charme et beaucoup d'esprit "Pour Etre Aimé".

Ce film rappelle les divertissements spirituels et légers où se complaisait la société élégante du XVIIIe siècle en compagnie de son auteur préféré, Marivaux.

Balle molle

Voici le résultat des parties de dimanche dernier. Première partie qui fut gagnée par le Roxy au score de 20 à 7 et la deuxième partie par le Rivière-du-Loup au score de 4 à 8.

Dimanche à 2 heures, Le Rivière-du-Loup vs Roxy pour le championnat. La dernière partie de la saison. En foule.

Fille demandée

On demande une jeune fille, parlant les deux langues, pour servir les tables dans un restaurant.

S'adresser au
Restaurant Rivière-du-Loup,
Arthur Dubé, prop.
18 — 1 fs p. p. Rivièr-du-Loup.

Nous avez-vous trouvé un nouvel abonné?

PRINCESSE

JUSQU'A SAMEDI SOIR
PROGRAMME DOUBLE
FILM ANGLAIS
"Above the Clouds"
AVEC
Robert Armstrong et Dorothy Wilson
FILM FRANCAIS
"MARTINI SEC."
AVEC
Robert Arnoux, Jim Gérard, Nona Lyls, Jacqueline Daix, etc.

Dimanche, lundi, mardi, mercredi
Il y a peut-être crise en affaires... mais pas en affaires de coeur !
"POUR ETRE AIME"
avec SUZY VERNON
la femme au plus beaux yeux de France
Collette D'Arfeuil, Marguerite Moreno, Pierre Richard-Willm et Pasquali.
La classe sociale ne fait rien à la chose ! Chacun veut être aimé . . . aimé pour soi-même . . .
Aussi Sujets Courts.

COMMENCANT JEUDI LE 27
"MY WEAKNESS"
avec LILLIAN HARVEY
Aussi Comédie

Nous commenceront mardi la distribution des cadeaux aux dames en matinée et soirée.
Matinée tous les jours à 2.15 hrs
Admission 25c
mardi journée de cadeaux aux dames 30c
Le soir deux représentations 7.30 hres et 9 hres
Admission: 35c

PRIX DU MARCHE

Montréal, 19 septembre.

BEURRE
No 1 . . . . . 19¾ à 19⅞

FROMAGE
Ontario coloré . . . . . 10 à 10¼
Québec No 1 . . . . . 9½ à 9¾

OEUFS
A-Gros 34c
A-Medium 32c

PATATES
(Sacs de 80 lbs)
Québec No 1 . . . . . 40c à 50c
Québec No 2 . . . . . 35c à 40c

Les exportations canadiennes de produits agricoles sur les Etats-Unis en août s'élèvent à $1,366,000. au lieu de $833,000 pour le mois correspondant de 1933.

La production de beurre de fabrique a eu une augmentation en août de 2,341,000 sur le mois correspondant de l'année dernière.

A St-Pascal, mardi, 100 boîtes de beurre ont été vendues au prix de 19c la livre.

FILM MISSIONNAIRE

"VISIONS D'AFRIQUE"

Sera présenté par les Soeurs Missionnaires de Notre-Dame d'Afrique, à la paroisse St-François-Xavier, les 26 et 27 septembre mercredi et jeudi, à 8 heures du soir à la salle paroissiale.

Ce film fait revivre le souvenir du grand apôtre le Cardinal Lavigerie, fondateur des Pères Blancs et des Soeurs Blanches et montre son oeuvre de pénétration en Afrique du Nord par l'action de ses missionnaires.

Une première partie du film est consacrée aux scènes de la vie indigène, chez les Arabes, les Kabyles et les Mzabites. Paysages et scènes de la vie indigène. Forage des puits, Fécondation des palmiers. Préparation de la nourriture indigène: couscous. Noces au désert, etc.

Une deuxième partie de "Visions d'Afrique" présente les différentes oeuvres humanitaires, morales et éducatrices par lesquelles les Soeurs Blanches tentent le relèvement de la femme indigène dans le Nord de l'Afrique.

Nous y voyons les Soeurs Missionnaires d'Afrique se dépensant auprès de ces pauvres indigènes dans: les hôpitaux (26), les dispensaires (96) les pouponnières, les orphelinats, les ouvroirs (96), les écoles, en excursion.

Les deux dernières vues du film représentent de vastes champs de bles mûrs. C'est la moisson Africaine qui est blanchissante mais, hélas! les ouvriers ne sont pas assez nombreux, et les épis se couchent vers la terre... le moissonneur ne vient pas... "Seigneur, envoyez des ouvriers à votre moisson".

Le champ d'apostolat en Afrique, confié aux Pères Blancs et aux Soeurs Blanches, renferme de 20 à 25 millions d'âmes. Ames musulmanes, chez les Arabes, les Kabyles et les Mzabites; âmes paiennes chez les Noirs du Soudan et de l'Equateur.

Ces âmes, le missionnaire sera-t-il seul à les sauver??? A lui seul la souffrance, la tâche ardue, le sacrifice???

Non, tout chrétien doit avoir une âme d'apôtre. Tout baptisé doit sauver des âmes. Tout chrétien doit être missionnaire par la prière, par le travail quotidien sanctifié par la pensée des âmes et par le secours matériel apporté aux missions.

Aucun baptisé ne doit rester indifférent au "Sitio" du Calvaire, et ce "Sitio" Notre Seigneur le redit en présence de la pauvre Afrique musulmane et paienne. Le redira-t-Il en vain?!!!

Le Missionnaire se fait mendiant pour l'amour des âmes, et vous, chrétiens, soyez missionnaires en donnant à ce mendiant.

"Visions d'Afrique" n'est pas un film parlant, mais une Soeur Blanche qui a passé 9 ans en Afrique en explique les différentes scènes à mesure qu'elles se déroulent.

Ce film fut présenté à Son Eminence le Cardinal Villeneuve, le 9 février dernier à la salle des promotion de l'Université de Québec, il a reçu la haute approbation de Son Eminence qui a formulée le souhait que ce film fut présenté partout et qu'il puisse susciter de nombreuses vocations missionnaires.

L'entrée à cette représentation est gratuite, mais pour ceux qui seraient heureux de venir en aide aux missions, une quête sera faite au cours de la séance.

Remerciements pour sympathies

Madame Aimé Viel et ses enfants, La famille Théodule Chouinard, La famille Frs Viel (rentier), remercient bien sincèrement toutes les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathies à l'occasion du décès de M. Aimé Viel, soit par tributs floraux, messes, bouquets spirituels, messages, sympathies visites ou assistance aux funérailles.

A tous un cordial merci.

Sainte-Rita

Confirmation.— Le 11 septembre Sa Grandeur Mgr Georges Courchesne était au milieu de nous pour l'administration du sacrement de Confirmation. Près d'une centaine d'enfants furent confirmés.

Visite des classes.— Le 12 M. P. E. LaBrecque, inspecteur d'écoles faisait la visite des classes de la mission. Nous avons cette année 4 classes d'ouvertes: Ecole du village No 2, dirigée par Mlle Alice Beaulieu, de St-Clément; Ecole No 1, par Mlle Caron de l'Isle-Verte; No 3 par Mme Charles Dubé; No 4 par Mlle Thérèse Gauvin de St-Clément.

Aux institutrices ainsi qu'à leurs élèves nous souhaitons une année de succès.

Naissance.— M. et Mme Victor Labrie, née Alice Bilodeau, font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, née le 14 et baptisée le 16 sous les prénoms de Marguerite-Marie, Huguette. Parrain et marraine: M. et Mme Chs. Labrie, grands parents de l'enfant.

Décès.— Le 17 décédait après quelques jours de maladie, Roger, enfant bien-aimé de M. et Mme Eugène Denis. Il était âgé d'un an et demi.

Nos plus sincères condoléances à la famille éprouvée.

LA LEGION D'HONNEUR ET LE CURE D'ARS

(Suite de la 1ère page)

diocèse se dérangeât pour remettre à cet incorrigible Curé d'Ars un bijou qui serait monnayé peut-être le soir même? Le prélat crut sage de subdéléguer pour cet office le successeur de M. Raymond, l'excellent abbé Toccanier.

M. Toccanier reçut donc de l'évêché de Belley la petite boîte scellée d'un grand cachet rouge qui renfermait l'étoile de vermeil. Et un beau midi, il profita de ce que M. Vianney était seul dans sa chambre pour lui présenter l'écrin muni du sceau impérial. Le Frère sacristain, les Frères instituteurs, Catherine Lassagne et Jeanne-Marie Chanay, prévenus, se tenaient sur le palier. Dès que M. Toscanier parla ces curieux se montrèrent.

"Monsieur le Curé, commença le jeune missionnaire, ce sont peut-être des reliques qu'on vous envoie".

Le serviteur de Dieu ne vit pas dans ces paroles une plaisanterie. Tout empressé à vénérer les restes saints, il brisa le cachet de cire.

"Ce n'est que ça! s'écria-t-il, en découvrant le glorieux bijou.

—Remarquez, Monsieur le Curé, que cette décoration est couronnée d'une vraie croix; veuillez la bénir". Et quand il eut fait sur elle son grand geste de bénédiction: "A présent reprit l'abbé Toccanier, permettez-moi de la placer un instant sur votre poitrine.

—O mon ami, je m'en garderai bien. On me dirait ce que saint Benoit disait à cet écruyer du roi Totila qui l'abordait revêtu de la pourpre de son maître: "Enlevez ces insignes d'une dignité à laquelle vous n'avez pas droit".

Et déposant sa croix d'honneur dans la main du "subdélégué" épiscopal: "Tenez, mon ami, ayez autant de plaisir à la recevoir que moi à vous la donner". (6)

Ainsi fut décoré "le pauvre Curé d'Ars!" Ayant refusé qu'on l'épinglat à sa soutane, il ne devait porter qu'une seule fois sa croix de chevalier: sur son cercueil! (7)

Chanoine Francis TRUCHON,
Docteur es-Lettres.

1.-Frère Athanase, Procès de l'Ordinaire, p. 830.
2.-ABBE TOCCANIER, Procès de l'Ordinaire, p. 176.
3.-FRERE ATHANASE, Procès de l'Ordinaire, p. 830.
4.-ABBE PELLETIER, Procès apostolique in genere, p. 399.
5.-CATHERINE LASSAGNE, id, p. 120.
6.-Tous ces détails proviennent de deux dépositions de M. Toccanier: Procès de l'Ordinaire, p. 175; Procès apostolique in genere, p. 168.-- Pour qu'il n'y eut point de conteste après son décès au sujet de cette croix d'honneur, le Curé d'Ars en attribua la propriété à M. Toccanier par un testament olographe déposé en l'étude de Me Camille Monnin, notaire à Villefranche. (M. Camille Monnin, Procès apostolique continuatif, p. 262)
7.-ABBE DUBOUIS, Procès apostolique ne pereant, p. 901.

On demande à acheter

Un appareil DELCO pour éclairage électrique. Devra être en parfaite condition. Dire le prix.

Ecrire au journal "Le Saint-Laurent".

Agents demandés

Pour la vente du nouvel allumeur "MYSTERE" pas de pierre, pas de friction. Entièrement nouveau au Canada. Echantillon et proposition pour 35 cents.

MYSTERY CO.
B P., 123
Mont-Joli, Qué.

SPECIAL
A L'EPICERIE
Jos. St-Pierre

Beurre 1 lb.....**.21**
5 lbs...**1.00**
ARGENT COMPTANT
Bien entendu pas de service à domicile. -- Au magasin seulement
Pour Samedi, le 22 Sept.
1 heure à 10 heures seulement

L'orgueil de la modiste est de toujours présenter du nouveau

De retour des expositions de modes à Montréal, j'annonce aux dames et demoiselles, que j'ai trouvé là un choix considérable de chapeaux, magnifiques modèles de feutre, exécutés par des mains d'artistes. Les garnitures, quoique sobres, offrent un caractère d'originalité piquante. Les chapeaux à rebord sont en vogue, mais si vous désirez un joli béret ou un canotier breton, vous pourrez choisir ce qui vous plaira dans le groupe. N'achetez pas avant d'avoir vu ces créations.

Nouvelles robes en crêpe et jersey, des plus en vogue, choix de jolies couleurs, brun, vin, noir bleu, mélange de blanc, grandeurs 14 à 20 ans. Elles vous charmeront par leur qualité et leurs garnitures qui les rendent si intéressantes.

Une offre spéciale dans les nouveaux Manteaux

Je suis convaincue de la haute supériorité de ces manteaux qui furent choisis chez les meilleurs couturiers. Le premier coup d'oeil vous enchantera par les bas prix, pour vous décider ensuite à choisir le vôtre parmi ce groupe charmant.

Venez donc dès maintenant, si vous voulez réaliser de vraies économies, tout en vous achetant des toilettes du dernier chic.

Thérèse RIOUX
MODISTE
St-Arsène,

Avis au Public

J'informe le public, que tous ceux qui auraient besoin d'une pension de première classe, belles chambres, propres, modernes, pourront se rendre sans crainte à

L'HOTEL CENTRAL
57 Lafontaine
18 — 1 fs p. Riv.-du-Loup, Sta.

Meubles à vendre

Un ameublement de cuisine ainsi qu'un ameublement de chambre à coucher; voiture d'enfant et glacière, à vendre à un très bas prix pour un prompt acheteur.

Pour plus amples informations, s'adresser au No 22, rue St-Elzéar, Rivière-du-Loup, Station.
18 — 1 fs p.

Avis

Toutes les personnes qui sont endettées envers la succession de M. Aimé Viel, ou qui auraient des réclamations à exercer contre cette succession sont priées de venir régler dans les trente jours de cette date chez

Madame Aimé VIEL,
Chemin Témiscouata,
St-Ludger de Rivière-du-Loup.
18 — 1 fs p. p.

PERDU

Un bout de parapluie en ambre, tombé sur la rue Lafontaine devant le magasin de M. Jos. Viel. Récompense promise à celui qui le rapportera au No 3, rue Deslauriers, Rivière-du-Loup.

On achèterait aussi une ancienne commode en noyer noir, mesurant 3 pieds 7 pouces.
18 — 4 fs p.

Nettoyage et réparation de fourrures

Madame J. L. Langlais, désire informer les dames et demoiselles qu'elle s'occupe de réparation de fourrures de toutes sortes et qu'elle s'occupe aussi de les nettoyer et de leur donner le lustre désiré.

Réparation et confection de manteaux, manchons, chapeaux, etc, à des prix donnant satisfaction.

Une visite vous convaincra.

Pour plus amples détails, s'adresser à

Madame J. L. LANGLAIS,
218, rue Lafontaine.
18 — 1 fs p.

A vendre ou à louer

Une maison située au numéro 22 rue St-Elzéar. Beau grand terrain et arbres fruitiers. Possession le 1er novembre. S'adresser chez M. Louis MARQUIS, boucher, ou à M. L. P. Lizotte, avocat.

AU SALON NATIONAL

Nouveaux manteaux d'automne, costumes et robes de tricot pour dames, fillettes et enfants.

Chapeaux de feutres pour dames et enfants.

Notre assortiment de corsets et sous-vêtements "La déesse" est toujours au complet.

Je désire informer que j'ai en main pour un temps limité un beau choix de couvertes de laine que je vendrai à très bas prix.

HONOREZ-NOUS D'UNE VISITE.
Le magasin est ouvert tous les soirs.

Tel. 141
Dr J. André Lessard
CHIRURGIEN DENTISTE
106 LA FONTAINE
Rivière-du-Loup
Tous les samedis, de mai à novembre, le bureau ferme à midi

TEL. 325 C. P. 9
DOCTEUR Z. VEZINA
DES HOPITAUX DE PARIS
SPECIALISTE
YEUX, NEZ, GORGE, OREILLES
Appareils Electriques de spécialité.
165 rue Lafontaine RIVIERE-DU-LOUP

NOTAIRE
J. OSCAR LEVESQUE
RUE DE LA COUR (BLAIS)
RIVIERE-DU-LOUP, Que.

SYNDIC LICENCIÉ
GEORGES COTE, N. P.
Spécialité : Règlements entre débiteurs et créanciers.
20 rue de la Cour, - Rivière-du-Loup.

Tél. { BUREAU: 86 / Résidence: 175
Résidence: 10 rue Du Rocher
L. N. LAVOIE Enr.
Assurances Générales
65 rue Lafontaine, - Riv.-du-Loup.

A. BOUCHARD, Enr.
NEGOCIANT EN GROS
Rue Lafontaine :-: Téléphone : 72
RIVIERE-DU-LOUP, STATION.

Vos yeux sont-ils défectueux ?
N'ATTENDEZ PAS TROP TARD
CONSULTEZ
L'Optométriste - Opticien
PELLETIER, O.D.
Spécialiste en examen de la vue, à l'électricité.
Diplômé de l'O.O.P.Q. de l'Université de Montréal.
SALON D'OPTIQUE PRIVE.
Prescriptions d'oculistes remplies avec précision.
Le magasin de bijouterie et lunetterie.
J. H. PELLETIER
327 Lafontaine (Voisin du Château Grandville) Rivière-du-Loup.

Les jolies chapeaux pour dames sont peu chers chez Kirallah.
VENTE DE 3 JOURS
JEUDI - VENDREDI - SAMEDI
20 21 22 sept.
NOUVEAUX CHAPEAUX POUR TOUS LES GOUTS
Ce sont des modèles remarquablement "chics" qui ont été obtenus à la suite d'une transaction inespéré.
Formes : BÉRETS, MATELOT, CANOTIER et TAILLEUR.
Toutes les nuances d'automne. Prix $1.19
N'oubliez pas jeudi, vendredi et samedi
Chez N. KIRALLAH
225 Lafontaine, Rivière-du-Loup, Centre.

FARINE
Chez:
Dubé & Fils, Enr.
Téléphone No 37

Maple Leaf, égale de Five Roses	$2.95
Castle, 1ère forte	2.60
Nelson, pain et pâtisseries	2.55
Golden West	2.50
Hickorey	2.25
Pilote	2.00

Net, argent comptant.
NOUS DONNONS DES PRIX SPECIAUX AUX MARCHANDS.

Boisvert, Qué.

M. et Mme Georges-Emile Dastou née Alice Caron font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille baptisée dimanche, le 9 septembre sous les prénoms de Marie, Yolande. Parrain et marraine: M. Gérard Rioux et Mlle Berthe Paradis de Trois-Pistoles, cousin et cousine. Mme Arthur Paradis aussi de Trois-Pistoles, tante de l'enfant portait ce dernier sur les fonds baptismaux.

Mme Isidore Rioux et Mlle Thérèse Rioux, de Trois-Pistoles, étaient en promenade chez M. et Mme Dastou à cette occasion.

Naissance à St-Ludger

M. et Mme Gérard Levasseur, font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille née et baptisée le 13 septembre, sous les prénoms de Marie-Ange, Mildred. Parrain et marraine: M, et Mme Pierre-Nap. Levesque, grands-parents de l'enfant Porteuse Mlle Gilberte Levasseur, tante de l'enfant.

HIRAM SAINDON
SAINT-ARSENE

Gru rouge	1,45
Son	1.40
Sucre granulé	5.60
Biscuits (à la caisse)	07½c
Tabac en feuille	15c
Graisse, 20 lbs	2.25
FARINES:	
Five Roses, coton	3.00
Harvest Queen, coton	2.65
Marianne, coton	2.60
Lac des Bois, coton	2.55
Supérieure, coton	2.50
Saskania, coton	2,25
Médora, coton	2.25
Magic, coton	2.05
HUILES POUR AUTOS:	
Mobiloil (le gallon)	1.00
Marvelube (le gallon)	0.75
Polarine (le gallon)	0.55
Sel Liverpool 140 lbs	1.10
Mélasse, Extra Fancy	.60
Sulphate de cuivre la lb	05c
Arséniate de chaux	10c
Corde lieuse, la livre	10c

LE RESTAURANT
RIVIERE-DU-LOUP
En face de l'Hotel de Ville
Est le meilleur endroit pour un
Excellent repas, bien servi.
A PRIX MODERE
A votre prochain voyage en ville, venez vous en convaincre.

Grande Vente de
Pure Toile
de toutes sortes.
Toile à rouleaux, toile à torchons, toile à verre unie ou carreautée, toile à robes unie ou fantaisie. Toile écrue, toile du pays, etc.
Nous en avons une quantité considérable, et les prix sont réduits au moins de 50%, à partir de, la vge .08
Autres bas prix à .10 .13 .18 Etc.
Ne manquez pas de faire ample provision à ces bas prix
SPECIAL POUR SAMEDI
Papier de toilette, 6 rouleaux pour 19
Chez FERNAND PINEAU

Combien d'abonnés ferez-vous ce mois-ci à votre journal ?

Le Saint-Laurent

Prix de l'abonnement à notre journal pour un an.
Canada $1.00
Etats-Unis ... $1.50

L'ACTUALITE

LE BON "PERE" NADEAU

Doucement, sans bruit, comme il avait vécu, il s'en est allé vers le Ciel, sa vraie patrie.

Pour les générations d'écoliers qui l'ont connu, M. l'abbé Ernest Nadeau, doyen des prêtres du Séminaire de Québec, qui vient de mourir, était et reste le *père Nadeau*. Est-il, en effet, titre qui convienne mieux à celui que nous pleurons, que ce titre de *père* avec tout ce qu'il comporte de noblesse, de désintéressement, d'amour?

Depuis plusieurs mois, nous savions que la fin du cher *père Nadeau* était proche, mais nous voulions encore espérer un miracle. Nous nous étions tellement accoutumés à le voir sourire sur cette terre ou au moins à savoir qu'il était encore quelque part à prier pour nous, à se souvenir des centaines de coeurs d'enfants sur lesquels il s'était penché, que nous avions peine à concevoir qu'un jour il ne serait plus là pour nous accueillir dans la vieille maison.

Mais sa tâche était accomplie. Sans murmurer, en souriant comme toujours, il nous a quittés les mains pleines, après cinquante-huit ans de sacerdoce.

Nous n'avons même pas la consolation de le pleurer. Le vénérable papa qui ne souffrait pas d'yeux rougis ou gonflés autour de lui, ne permettrait pas qu'on pleure au jour choisi par Dieu pour l'appeler à lui.

Il faut donc sourire, même si le coeur fait mal, et déposer sur sa tombe au lieu des larmes amères les souvenirs émus des heures de jadis.

Les écoliers de ma génération n'ont pas connu M. Nadeau lorsqu'il exerçait au Séminaire les fonctions de directeur, mais les anciens leur ont dit avec quelle tendresse paternelle il dirigeait la vieille institution.

Le *père Nadeau* de "notre année" était déjà un beau vieillard aux cheveux de soie blanche. Il avait alors commencé d'achever dans le calme serein des archives, une vie toute de bonté et de douceur.

Je me souviens que l'une des pages de l'Evangile qu'il préférait était celle où le Sauveur donnait à ses apôtres et à ses prêtres futurs le plus sublime exemple de paternité spirituelle en disant avec amour: "Laissez venir à moi les petits enfants". Cette parole évangélique fut un véritable code pour l'abbé Nadeau. Et celui-ci vivra à jamais dans le souvenir de plusieurs générations uniquement pour s'être penché sur les tout petits, sur ces enfants transplantés de leurs foyers au Séminaire, à l'âge où ils eussent eu encore besoin de la tendresse d'une mère.

Je sais, par expérience, que des centaines d'hommes d'aujourd'hui doivent au *père Nadeau* de ne pas s'être découragés au début de leurs études classiques, qu'ils lui doivent d'avoir trouvé un air souriant à la vieille maison, bien sombre à cette époque — surtout pour des jeunes garçons habitués aux clairs espaces de la campagne, à l'air sain des montagnes.

Tous ses loisirs, le *père* Nadeau les passait à la cour des petits, où beau temps comme mauvais temps, un essaim de jeunes écoliers bruyants formait autour du cher vieillard une cour comme peu de souverains peuvent se vanter d'en posséder.

Sans doute, au début, les friandises dont l'abbé Nadeau avait toujours les mains plaines, étient-elles pour beaucoup dans notre affection pour lui. Mais, avec l'âge, nous comprîmes qu'il nous avait surtout attirés et gardés par la bonté sereine et par la beauté morale qui transfiguraient son visage à peine ridé.

Après des mois d'éloignement du collège, le *père Nadeau* nous reconnaissait tous et mettait, sans se tromper, un nom sur nos figures. Pour lui, les "anciens" étaient toujours "mon cher petit". Je me souviens que, dans l'une de mes premières chroniques de journaliste, j'évoquais la traditionnelle cérémonie de la distribution des oeufs de Pâques que faisait chaque année au Séminaire, de temps immémorial, le *père Nadeau*.

Je parlais dans cette chronique de la saveur jamais retrouvée des *petits cocos d'un sou* du *père Nadeau*. Quelle ne fut pas ma surprise de recevoir quelques jours plus tard une bonbonnière garnie de douze minuscules oeufs de chocolat avec ce mot bre: "Je doute, *cher petit*, que vous leur trouviez la même saveur qu'autrefois".

Anecdote peut-être un peu naïve mais qui montre bien l'affection et la fidélité du *père Nadeau* pour les écoliers qu'il avait consolés et encouragés tant de fois.

Et je n'ose parler des douces réprimandes que nous faisait assez souvent l'abbé Nadeau lorsque nous critiquions sans pudeur, en sa présence, nos maîtres ou nos professeurs. Peut-on lui en vouloir de nous avoir fait du bien en nous réprimandant? D'ailleurs, il nous faisait avaler la pilule avec du chocolat, ce qui tempérait un peu notre confusion.

J'aurais encore des feuillets à écrire sur cette époque déjà lointaine des promenades interminables avec l'abbé Nadeau, au pied de l'orme historique. Jours heureux et paisibles que nous ne reverrons plus.

Sur la tombe souriante du cher abbé, je dépose tous mes souvenirs, et je prie Dieu de faire à notre bon papa, dans son ciel, une place très grande, très chaude, comme celle qu'il nous avait faite à tous dans son coeur.

Lucien DESBIENS.

"Le Devoir"

"Pour les SOINS D'URGENCE"

CE CONCOURS DE PHOTOS

Belle occasion pour les amateurs

D'ici au premier octobre prochain, l'Office Provincial du Tourisme recevra, avec plaisir, toutes les photographies qu'on voudra bien lui faire parvenir et qui rencontreront les conditions du grand concours dont nous avons parlé ici-même et que le Conseil du Tourisme de la Province de Québec a organisé depuis le premier juin dernier.

Que tous les photographes ou photographes-amateurs se mettent à l'oeuvre et tentent de gagner les nombreux prix offerts par le Conseil du Tourisme.

Notre province ne manque pas de sites enchanteurs, de paysages, d'édifices et de monuments remarquables.

Nos types ruraux sont originaux et agréables à prendre.

Les trophés de chasse et de pêche, nos grandes industries, nos scènes quotidiennes de la vie au grand air offrent autant de sujets intéressants.

Que dire de nos troupeaux, de nos vergers, de nos jardins en fleurs autour de la maison.

Qu'on se presse donc de participer au concours de photographies de chez-nous qui se terminera le premier octobre prochain.

Tous sont les bienvenus!

Tout envoi doit être adressé comme suit:

"Concours de Photographie",
Office Provincial du Tourisme,
Hôtel du Gouvernement, Québec.

Chronique de la Crèche

SOIS NOTRE ENFANT!

NEE A QUEBEC

Elle avait vingt-trois ans et habitait Montréal depuis son âge de raison.

On lui avait raconté que son père, pour un motif inconnu et inexplicable, avait délaissé sa mère, elle, l'enfant à peine âgée de quinze jours. On lui avait recommandé de garder le secret, de prier pour l'absent fidèlement, de demander au bon Dieu de pardonner à papa et de le ramener au foyer si toutefois c'était la divine volonté.

Quant à la maman, débrouillarde et dévouée, elle s'était vite trouvé un emploi, rémunérateur à Montréal.

A Montréal, avait-elle expliqué à sa fille devenue grande, parce que l'abandon de papa était trop connu à Québec; tandis que dans la grande ville, on la disait et on la croyait veuve, tout simplement.

L'enfant avait grandi, en pension d'abord avec sa mère, dans une brave famille, puis, l'âge venu, dans un couvent, où, orpheline et vraiment sympathique, prise en commisération et en amitié, elle avait reçu une parfaite éducation du coeur et de l'esprit.

Ses succès scolaires lui avaient, du reste, valu la situation d'assistante de sa mère dns une grande administration de la métropole.

Tout allait donc pour le mieux dans le meilleur des mondes.

x
x x

Mais des événements précipités vinrent soudain troubler le cours de cette heureuse existence.

La maman laborieuse et chérie dut être transportée d'urgence à l'hôpital. Son mal comportait privation de la parole. Il fut si vif qu'en trois jours il consuma une vie déjà passablement usée.

L'orpheline, restée seule dans la vie sans même un adieu, ressentit toute la peine de l'exil; mais, foncièrement chrétienne et courageuse comme sa mère, elle ne se laissa point abattre par l'épreuve.

Coup sur coup le règlement de la modeste succession et un projet de mariage avancé par son deuil prématuré l'amenèrent à rechercher la preuve de son état civil.

Elle n'avait jamais vu son certificat de naissance mais elle savait être née à Québec et une image, souvenir de première communion, portait aussi la date de son baptême. Qu'à cela ne tienne alors, elle écrirait à Québec.

Et elle écrivit.

Mais ni à Notre-Dame, ni à St-Roch ni à Saint-Sauveur, ni à Saint-Jean-Baptiste, ni à Saint-Malo, ni à Jacques-Cartier, on ne put fournir de renseignements.

x
x x

Une appréhension traversa enfin son esprit:

—Est-ce que, tout de même, je ne serais point illégitime?

Et elle vint à Québec, elle vint à la Crèche, solliciter bien humblement la compulsation des registres.

On y trouva, en effet, son acte de naissance; comme tant d'autres, comme trop d'autres, hélas! elle aussi était "née de parents inconnus".

Courbée un moment sous l'opprobre, elle fit peine à voir. Mais une vieille religieuse, qui avait connu sa mère, lui raconta des faits qui la rassérénèrent; elle lui dit comment, repentente et convertie bien avant la naissance de son enfant, la jeune mère, elle-même abandonnée à son sort, n'avait point voulu envisager, fût-ce une seconde, la perspective d'un abandon; comment, au bout de quinze jours, elle avait voulu avoir sous ses yeux et dans le voisinage de son coeur maternel l'enfant du malheur; comment elle avait trouvé moyen de gagner honorablement sa vie et de prévoir jusqu'à un cours d'étude et des assurances en faveur de sa bambine; comment, pour soustraire son enfants aux quolibets et aux insultes possibles, sacrifiant une bonne situation à Québec, elle avait voulu aller s'en faire une autre à Montréal, soi-disant veuve, avant l'âge de raison de sa fillette et pour son unique amour...

—Que vous aviez une bonne maman! conclut la religieuse.

—Mère, je croyais le savoir, mais je ne le comprends bien qu'en ce moment. Oh! que je bénis le ciel d'être venue vous voir!

—Et qu'allez-vous faire maintenant, mon enfant?

—Gagner ma vie moi-même... Vous savez, Mère, j'ai un ami très sérieux, un fort bon parti. J'y renonce. Puisque ma mère a sacrifié tout son avenir pour l'amour de moi, je ne ternirai point sa mémoire en révélant mon origine à qui que ce soit. Je reste fille.

x
x x

Il y a de cela vingt ans, et fille elle est restée.

Fidélité jusque dans la mort, jusque par delà le tombeau.

Ahr que de noblesse vraiment dans cette roture!

V. Germain, ptre.

ADOPTIONS: 21 en ce mois; 194 depuis janvier.

AUMONES: Des visiteurs, $20.; par courrier $4.25.

FIEVRE de DENTITION Soulagée!

Le bébé de Mme Ed. James perça 2 dents avant trois mois. Elle écrit: "Il a maintenant 18 mois et je puis dire que les Tablettes Baby's Own l'ont gardé en santé pendant sa dentition". La période de dentition est toujours critique pour les bébés, mais ils peuvent être soulagés et leur fièvre peut être enrayée par les Tablettes Baby's Own. Faciles à prendre et pas d'effet désagréable. 25c partout. F12G

TABLETTES BABY'S OWN du Dr. Williams

POURQUOI COLONISER?

Sempiternelle question que se posent maintes gens qui depuis des mois sont à la recherche d'une position ou d'un travail quelconque, qui leur permettrait de ne pas vivre de charité publique.

Oui, pourquoi coloniser?

Tout simplement pour donner du travail à ces *questionneux* et donner l'avantage à ceux qui vont s'établir sur une terre nouvelle de pouvoir produire de quoi manger, se vêtir, s'abriter et se chauffer.

On ignore généralement que le colon travailleur devient vite un employeur important; que collectivement les colons sont des employeurs qui font vivre beaucoup de gens.

En quelques années le colon doit se bâtir une maison, une grange, une étable. Cela demande du bois, de la brique, du ciment, des clous, des vitres, des poignées de porte et divers autres matériaux que produit l'industrie canadienne; les charrues, les faucheuses, les moissonneuses, les râteaux, les herses, les semoirs, voire jusqu'aux haches, aux scies, aux pioches, aux chaînes, aux voitures sont d'autres articles que doivent à la longue se procurer les colons, et tous ces articles sont fabriqués dans des usines canadiennes par des ouvriers de nos villes canadiennes. N'en est-il pas de même pour le vêtement, du moins pour les premières années, bien que les colons soient encouragés à garder des moutons et à cultiver du lin), et ces étoffes ne peuvent-elles pas être produite par l'industrie textile canadienne? Collectivement, les colons achètent aussi pour des montants considérables des épiciers canadiens, et n'est-il pas jusqu'aux animaux qu'il leur faut acheter les premières années des centres agricoles plus développés? Et ces fournisseurs ne sont-ils pas canadiens, et les ouvriers pour qui ils travaillent ne sont-ils pas pour la presque totalité nos ouvriers des villes?

Pourquoi coloniser?

Paur que l'ouvrier de la ville ne soit pas toujours un chômeur, pour qu'un peu de gaieté entre au foyer des ouvriers urbains avec l'annonce d'une reprise des affaires grâce au développement de nos ressources naturelles, au défrichement de nos bonnes terres par la population de chez nous, pour son bénéfice et celui des autres classes de notre société.

J.-E. Laforce.

COIN DU SECOURISME

Publié par la Ligue de Sécurité de la Province de Québec grâce à la courtoisie de ce journal, avec la permission et la coopération de la section canadienne de la St. John Ambulance Association.

CHAPITRE IV

TRAITEMENT DES BLESSURES

Une blessure est une lésion produite à la peau ou à la texture des organes, soit à l'intérieur de l'organisme ou à l'extérieur. Le traitement de première urgence consiste à arrêter le sang et empêcher que les microbes envahissent la plaie. Les microbes peuvent se trouver sur la peau, les doigts, vêtements et pansements malpropres.

Pansements

Rien ne doit toucher la blessure que de la toile ou gaze propre et destinée à cet usage, c'est à dire stérilisée. Toute famille devrait avoir une réserve de ces pansements (en vente dans toutes les pharmacies) dans un bocal bouché. A défaut, on peut les improviser en déchirant de vieux draps et en cousant les fragments bout à bout, ou employer de vieux morceaux de toile propre non empesée, le tout repassé avec un fer très chaud, ou mis à bouillir dix minutes, pour stériliser.

En appliquant un bandage, il faut avoir soin de ne pas toucher (doigts ou tout autre objet non stérilisé) la partie qui sera en contact direct avec la blessure, et employer une bande capable de recouvrir la blessure sur toute sa largeur. Pour empêcher le bandage de glisser, l'assujettir avec une bande étroite ou du taffetas gommé.

Toutes blessures graves, surtout celles de clous rouillés et de poudre à canon, doivent être montrées au médecin. (tétanos à craindre).

Antiseptiques

Le nettoyage et la désinfection de toute blessure grave doivent être laissées au médecin; les premiers soins se bornent à arrêter le sang et à l'application d'un pansement stérilisé.

Les blessures insignifiantes (coupures, égratignures), qu'on ne montrera probablement pas au médecin, se traitent avec un antiseptique tel que mercurochrome ou teinture d'iode à 3½ p. 100. Après étanchement, application d'un bandage stérilisé comme il est dit plus haut.

(Droits réservés).

SAISONS DE CHASSE

Les deux dates incluses dans chaque cas.

Canards, oies, bernaches, foulques et râles: Du 1er septembre au 15 décembre.

Bécasse, Bécassine de Wilson ou Jack Snipe: Du 1er septembre au 15 décembre.

SAISONS DE PROHIBITION

Il y a prohibition pendant toute l'année de la chasse des Canards huppés (Branchus), Canards Eiders Cygnes, Grues, Courlis, Maubèches semi-palmées, Barges, Maubèches à longue queue Pluviers à vente noir et Pluviers dorés, grands et petits Chevaliers à pieds jaunes, Avocettes d'Amérique, Bécassines rousses, Maubèches à poitrine rousse, Hûtriers, Phalaropes, Maubèches à longs pieds, Oiseaux de ressac, Tourne-pierres, et tous les oiseaux de rivage qui ne sont pas compris dans la liste de ceux que l'on peut tuer pendant les saisons de chasse ci-dessus indiquées.

Il y a prohibition pendant toute l'année de la chasse des oiseaux non-gibier suivants.

Pingouins, Petits Alques ou petits Pingouins, Butors, Fulmars, Fous, Grèbes, Guillemots Goélands, Hérons, Stercoraires (Labbes), Plongeons (Huards), Murres, Pétrels, Puffins (Macareux ou Perroquets de mer), Bec-scies ou Becs en oiseaux et Sternes; ainsi que les oiseaux insectivores suivants: Goglus, Grives de la Caroline ou Merles chats, Mésanges, Coucous, Pics, Moucherelles (Gros Becs), Colibris, (Oiseaux-mouches), Roitelets, Martinets (Hirondelles pourprées), Alouettes des prés (Etourneaux), Engoulevents d'Amérique (Mangeurs de maringouins), Sittelles, Orioles, Merles (Rouges-gorges), Pies-grièches, Hirondelles, Martinets, Tangaras, Mésanges huppées (Titmice), Grives, Viréos, Fauvettes, Jaseurs, Engoulevents criards, Pics dorés (Piverts), Troglodytes et tous les autres oiseaux percheurs qui se nourrissent entièrement ou principalement d'insectes.

Il est interdit de tuer, chasser, capturer, blesser, prendre ou molester, tout gibier à plume migrateur pendant la saison de prohibition et de vendre, mettre à l'étalage, offrir en vente, acheter, faire commerce, trafic ou négoce de gibier à plume migrateur, toute l'année excepté les canards en saison de chasse.

Il est interdit de prendre les nids ou les oeufs du gibier à plume migrateur, des oiseaux insectivores migrateurs, des oiseaux migrateurs non considérés comme gibier.

Il est interdit de tuer, chasser, capturer blesser prendre ou molesoiseaux insectivores migrateurs, les oiseaux migrateurs non considérés comme gibier, ainsi que de cueillir, prendre, endommager ou détruire leurs nids et leurs oeufs.

La possession de gibier à plume migrateurs tués pendant la saison non-prohibée sera permise dans la province de Québec jusqu'u 31 mars subséquent.

LIMITE DU NOMBRE DE PIECES

Canards 25, Oies 15, Bernaches 15, Râles 25, Foulques 25, Gallinules 25, Bécassines de Wilson ou Jack Snipe 25, Bécasse 8, et pas plus de 125 Bécasses en une seule saison.

FUSILS ET ENGINS DE CHASSE

Il est défendu de se servir de fusils automatiques ou se chargeant par le recul ou à répétition, pierriers, mitrailleuses ou batteries, ou de tout fusil d'un calibre plus gros que le No. 10; d'employer des oiseaux blessés comme appeaux ou des aéroplanes, bateaux à moteur, à voiles, à vapeur, lumières artificielles. Il est aussi interdit de tirer sur les oiseaux d'une voiture quelconque (tirée par un cheval ou des chevaux) ou d'une automobile.

Il est interdit de chasser le gibier à plume migrateur plus tôt qu'une heure avant le lever et plus tard qu'une heure après le coucher du soleil.

PENALITES

Toute personne qui viole l'une des dispositions de cette loi ou des règlements est passible pour chaque offense, sur conviction sommaire, d'une amende de pas plus de trois cents dollars, et de pas moins de dix dollars, ou d'emprisonnement pour un terme n'excédant pas six mois, ou de l'amende et de l'emprisonnement à la fois.

Demande d'achat

Je désirerais acheter un coffre-fort usagé et un clavigraphie Underwood avec rouleau de 12 pouces.

Adressez toute correspondance à Edmond RIOUX, marchand St-Arsène.

18 — 1 fs p. p.

GRATIS! — POCKET-PAK DE 25c AVEC TOUT ACHAT D'UN PAQUET REGULIER DE 50c.

Fruit-a-tives

Seul le meilleur peut procurer le maximum d'agrément ...et des "MAINS de POKER", en plus!

Cela paie de "Rouler Vous-même Vos Cigarettes" avec le TABAC À CIGARETTES TURRET "FINE CUT" Nous recommandons les papiers à cigarettes "Chantecler" ou "Vogue"

Petite histoire pour les "disputeux"

Jacques Gosselin est un "disputeux". Il n'est jamais content. Il pourrait vomir de la bile à coeur de jour et à coeur d'année.

Naturellement les premiers à recevoir ces jets de bile, ce sont sa femme et ses enfants. A l'entendre, lorsqu'il leur parle, il n'y a pas sur la terre d'êtres plus imbéciles, plus maladroits, pus bêtes, que cette femme qu'il a pourtant choisie librement, et les enfants que le Bon Dieu lui a donnés.

Un jour, Jacques parle d'aller faire la clôture sur un bout de terre, qu'il possède à quelques milles du village. Ses fils commencent à s'esquiver. L'un se cache dans une tasserie, l'autre fuit dans le bocage voisin, le plus jeune s'enfonce dans un vieux baril qu'il recouvre tant bien que mal, de vieilles "poches".

Jacques ne veut pourtant pas aller clôturer seul. Il va, vient, appelle, crie, vocifère, menace, jure, rejure, blasphème enfin il entre dans la maison.

"Où sont tes enfants!" demande-t-il à sa femme.

"Mes enfants?" répond-elle doucement et finement je n'en ai pas d'autres que les tiens. Tu veux savoir où sont nos enfants, je ne le sais pas. Je suppose qu'ils sont allés se cacher pour ne pas travailler avec toi".

"Ah oui! des cachotiers. C'est bien le caractère de la mère".

La mère se tait. Elle lui a déjà répondu des fois, mais elle sait que c'est inutile, que son époux se fâche chaque fois qu'elle veut lui faire entendre raison.

Les enfants, comme tout le monde d'ailleurs, n'aiment pas le trouble autour d'eux. Que ce soit le père qui dispute ou bien la mère qui "lime", ils finissent par être dégoûtés et s'en vont. Souvent, les parents font naître l'hypocrisie dans le coeur de fils que la nature avait faits aussi francs que tout le monde, par le "renotage" de leurs fautes et de leurs défauts. Alors les enfants se taisent; ils ont perdu confiance. Ils ne demanderont plus conseil, et un beau jour, ils seront pris dans un beau pétrin, faute de direction.

Que les parents s'appliquent à gagner la confiance de leurs enfants par la douceur. Disputer n'est pas réprimander. Les enfants ont parfois besoin d'être réprimandés, on ne doit jamais les "disputer".

G. LESAGE.

"L'Evangéline".

Veut on savoir ce qui fait une nation! C'est le coeur des femmes. C'est le coeur des mères, des soeurs, des fiancées. Donnez à un peuple de fortes et courageuses mères, et l'on répond de ce peuple.

Henri PERREYVE.

L'heure des marées

(*Heure solaire*)

SEPTEMBRE

JEUDI, 20
12.37 A. M. 12.53 P. M.
VENDREDI, 21
1.00 A. M. 1.26 P. M.
SAMEDI, 22
1.50 A. M. 2.09 P. M.
DIMANCHE, 23
2.33 A. M. 2.50 P. M.
LUNDI, 24
3.15 A. M. 3.28 P. M.
MARDI, 25
3.55 A. M. 4.06 P. M.
MERCREDI, 26
4.33 A. M. 4.46 P. M.
JEUDI, 27
5.15 A. M. 5.28 P. M.
VENDREDI, 28
5.57 A. M. 6.13 P. M.
SAMEDI, 29
6.46 A. M. 7.06 P. M.
DIMANCHE, 30
7.46 A. M. 8.10 P. M.

Le "Saint-Laurent" est la propriété de ALPHONSE PARE et est imprimé au numéro 234, rue Lafontaine.

ALLER ET RETOUR de RIVIÈRE DU LOUP à QUÉBEC $2.35
TROIS-RIVIÈRES $4.00
MONTRÉAL $5.05
DÉPART SAMEDI, 29 SEPT.
Par tous les trains ordinaires

RETOUR: — Jusqu'au lundi, le 1er octobre par tous les trains ordinaires.

Réductions proportionnelles de toutes les stations intermédiaires.
Les billets sont valables en voitures de première seulement.
Aucun enrégistrement de bagage.
Enfants de 5 à 12 ans, demi-billet.
Pour renseignements consultez les agents.
M-342F-R.L.

CANADIEN NATIONAL

FEUILLETON DU "SAINT-LAURENT"

LES EPREUVES D'UN ORPHELIN

PAR

CHARLES-A. GAUVREAU

No 10

Trois "guerriers" de la tribu partent et s'enfoncent sous le couvert. Montés sur leurs raquettes, ils parcourent vite le chemin que battit le passage d'un homme. Ils suivent ces traces qui doivent les conduire au malheureux que la mort a peut-être surpris, heureux s'il n'a pas été dévoré par quelque animal carnassier. Enfin! après une demi heure de marche, ils arrivent à un endroit où les traces faisaient un coude. Arrivés à cet endroit, un spectacle désolant s'offre à leur vue. Héas! près d'un piège tendu, un squelette défiguré! Les vêtements ne sont plus que des loques pendantes; la figure est dévorée entièrement; les yeux sont gelés dans leurs orbitres; le vente est entr'ouvert et l'intérieur a été dévoré. A cette vue les coeurs se fendent. Plus de doute, ils ont devant eux le cadavre de leur malheureux compagnon, à moitié mangé par les loups ou les ours.

S'armant de courage, ils préparent vitement une litière portative, y placent les restes de leur compatriote, et regagnent péniblement la caravane, attendant leur venue en hâte.

La pauvre femme a devancé les autres. Son coeur lui a prédit un danger, son âme était oppressée. Ah! le coeur de la femme! il bat aussi noblement dans la chaumière que dans les palais dorés, sous le chaume aussi bien que dans la cabane d'écorce. La malheureuse, en voyant le corps défiguré de son mari, s'arrache les cheveux et brise ses vêtements, en signe de deuil. C'était un des braves de la tribu, âgé de 35 ans à peine; aussi noble de caractère que dévoué et plein de complaisance. Pauvre femme! elle pouvait bien le pleurer. Jamais homme plus digne ne reçut sur sa tombe de plus sincères larmes.

Le Grand Chef, à la vue de cette douleur incommensurable, s'approche de la squaw en pleurs: Femme, lui dit-il, je ne suis pas le Père à la parole de vie, mais j'ai mes cheveux blancs et mon expérience pour te parler. Sèche tes larmes en regardant le Calvaire. Vois-tu la Mère des Douleurs? Elle avait un fils, on le lui sacrifiait. Console-toi; la souffrance, est une prière puissante pour les coeurs qui savent la comprendre. Femme! sois forte et digne de lui!

Consolée par ces paroles de paix, la malheureuse se contente de prier. On enterra son mari, qu'elle croyait revoir à la saison prochaine.

La marche interrompue, se continua de nouveau. Comme au départ, les fronts étaient sombres. La superstition l'emportait encore. Enfin, après avoir parcouru plus de 400 lieues, ils arrivèrent en vue de leur village. Quelle joie! quel plaisir! quel rayonnement sur toutes les figures! On revoit la chapelle dont le petit clocher se dessine sur le ciel. On contemple le beau fleuve dont les eaux limpides charment les yeux. Au loin, des barges aux larges voiles blanches apparaissent aux regards. Tout charme, tout ravit l'âme. C'est la patrie qu'ils revoient après une longue absence.

On se rend à la chapelle; on remercie le Ciel de ses bontés. La saison des chasses a été bonne sous tous les rapports. Le bon Père missionnaire, heureux du retour de ses enfants, leur souhaite la bonne année.

VIII

BONHEUR ET PRESSENTIMENT

On est heureux d'où l'on a aimé. Où l'on a souffert.
Raoul de NAVERY.

Comme nous l'avons vu dans l'avant-dernier chapitre, Marie-Aimée reposait dans son lit et elle était en proie à un songe pénible. Ses bras s'agitant dans le vide au-dessus de sa tête, semblaient repousser une horrible vision ou conjurer un danger imminent. Sa tête se portait de côté et d'autres; ses lèvres s'entr'ouvraient et un frémissement imperceptible les agitaient. Une sueur froide coulait lentement sur ses tempes et mouillait ses cheveux noirs. Sa bonne et tendre mère, anxieuse, penchée sur le corps de son enfant, ne détachait pas les yeux de sa figure; elle suivait avec crainte les péripéties de ce drame émouvant qu'enfantait l'imagination surexcitée de Marie. Elle essuyait tout doucement les grosses larmes qui coulaient sur les joues de la malade, et elle se baissait pour embrasser ce visage pâli quoique toujours beau.

Marie Aimée continuait toujours à se mouvoir au milieu de ce pénible cauchemar. Un poids l'étouffait, car ses deux petites mains comprimaient sa poitrine oppressée.

Pauvre chère enfant! disait sa mère, comme tu as été imprudente. Sans *lui*, elle était perdue! Ah! mon Dieu! comme cette pensée me fait mal à l'âme.

—Maman, s'écrie Marie tout-à-coup, et en s'élançant dans les bras de sa mère. Maman! sauve moi! je meurs.

—Calme-toi, mon enfant! Regarde, je suis ici, auprès de toi.

—Ah! mon Dieu! que j'étais mal. —Elle parlait, et sa voix était tremblante, ses yeux semblaient égarés; sur ses joues et à ses tempes perlaient de grosses gouttes de sueurs. — Ah! je me sens mal. J'ai quelque chose qui m'étouffe.

—C'est l'eau que tu as avalée, chère, qui t'oppresse. Voyons, repose doucement et tout ira bien. Ne parle pas, de crainte de te fatiguer.

Et Marie-Aimée, quittant les bras de sa mère, s'enfonça sous les couvertures. Mais le sommeil ne venait pas appesantir sa paupière. Elle souffrait tant! Il y avait là, dans son âme, des accents divins, échos sacrés des paroles qu'elle avait entendues. Comme il lui avait parlé avec douceur. Comme ses yeux étaient expressifs; sa figure si triste et si bonne; son âme si belle et si bien peinte sur son front large et élevé! Qu'il paraissait malheureux d'être orphelin.

Ah! maintenant, se disait-elle, Dieu me l'a donné pour frère. Il le sera toujours. J'étais seule aussi auprès de ma mère, nous serons maintenant deux pour l'aimer. Elle parlait dans son âme, et ses mains se joignaient comme dans une muette prière.

Sa mère inquiète, jetait de temps en temps un regard vers le lit de la pauvre malade. Elle semblait lire les impressions qui agitaient le coeur de Marie.

—Tu ne dors pas, mon enfant?

—Non, maman; cela m'est impossible. Quelle heure est-il maman?

—Cinq heures.

—Demain, à cette heure, mes compagnes rentreront au Couvent. Elles ne me trouveront pas à la grande salle, encore moins sous "le grand chêne". J'aurais été heureuse de leur sauter au cou, de les embrasser de bon coeur. Mais Dieu l'a vouiu autrement, pour mon plus grand bien peut-être. Je courbe la tête, il en sera fait selon sa sainte volonté.

—Cela ne durera pas longtemps, ma chère Marie. Bientôt tu iras les trouver, et tu ne t'en porteras pas plus mal.

—Je ne sais maman, mais il me semble que cet accident va m'être funeste. Je me sens mal à l'aise.

—Voyons Marie, lui dit sa mère en relevant les cheveux qui couvraient son front, voyons, chasse ces chimères là; ce ne sera qu'un rhume que nous aurons vite guéri.

—Ce ne sont pas des chimères, maman. Mais, chère mère, pour ne pas vous attrister, je ne veux plus en parler. Elle entoura de ses mains le cou de sa mère qui l'embrassa, puis s'en alla ensuite vaquer aux occupations du souper.

Cet événement du lac ne tarda pas à faire le tour de la paroisse. Il n'était plus question que de cela. C'était l'histoire en vogue au coin du feu, dans les familles du village.

Aussi faut voir ce qui se passa le dimanche suivant, à la porte de l'église. Au milieu des cercles pressés, il y en a toujours quelques-uns qui se chargent de la récapitulation des événements de la semaine. Qui le croirait? La plus pauvre paroisse possède son journal vivant, et mieux rédigé que pas un.

Donc, le dimanche qui suivit l'accident du lac, on entendait de tout côté: As-tu su? Non, quoi donc? — Ton cheval est-il mort! Non; mais n'as-tu pas su que Mamzelle S... a failli se noyer dans le lac, l'autre jour, et que c'est le "petit sauvage" de monsieur le curé qui l'a empoignée et sauvée? Non, j'savais pas ça. Il paraît que c'est pas que l'petit gas! Ça vous a des épaules prises comme un chene, et pis, qu'avec ça, il n'a pas l'air d'avoir peur! Pourtant, il a l'air bien doux. Il rit toujours comme une personne malade.

Le nom d'Edward volait de bouche en bouche, et les louanges pleuvaient de tout côté sur le pauvre orphelin du presbytère. Cet incident parvint jusqu'aux oreilles de M. le curé qui en fut tout surpris. Il en était d'autant plus émerveillé, qu'Erward avait eu l'humilité de ne pas lui en parler. Aussi le félicita-t-il de sa courageuse action.

—Je n'ai fait que mon devoir, monsieur le curé, espérant que Dieu m'en récompenserait.

—Il t'en récompensera assurément, lui dit le curé qui avait admiré son courage. Tu vas trouver en outre une famille des plus respectables pour t'admettre à son foyer. Tu pourras ainsi passer plus agréablement tes journées et tes moments de loisir. Ce sera de la diversité au lieu de la monotonie ordinaire que tu trouves ici.

Et comme Edward allait se récrier: Voyons ne te fâche pas. Tu sais bien qu'un vieux curé n'a pas le don de plaire. Et puis je suis assez taciturne. Je suis sûr que tu seras heureux d'avoir une seconde famille où tu pourras, sans crainte, aller te récréer.

Le bon curé allait au-devant des désirs d'Edward. Depuis le jour où il avait sauvé l'infortunée jeune fille des eaux du lac, depuis qu'il lui avait entendu dire: "Soyez mon frère", il ne l'avait pas encore revue, cherchant toujours un moyen de pouvoir la visiter, lui qui avait droit à toute la reconnaissance de la famille S...

Quel bonheur ne ressentit-il pas aux paroles de son protecteur! Il court à sa chambre, et là, tombant à genoux devant le Christ appendu à la muraille, il remercie le ciel qui ne le laisse pas tout à fait orphelin. C'est bien aujourd'hui que je comprends moi-même, par la douce expérience, la vérité de ces paroles: "Aux petits des oiseaux il donne la pâture, et sa bonté s'étend sur toute la nature".

Il lui faut donc franchir le seuil de cette maison qu'il aime. Puis madame S... l'a regardé avec tant de douceur, l'autre jour au soir, lorsqu'il lui demanda des nouvelles de la malade.

Enfin, huit jours après l'accident, Edward se décida à pénétrer dans cette maison dans laquelle il devait être accueilli non seulement avec bonté mais avec toute la reconnaissance qu'on lui devait, car, au péril de sa vie, il avait sauvé l'enfant qui était la joie et l'espérance de la famille S... Il frappe à la porte de la ferme. On lui ouvre; on le reçoit à bras ouverts, et on se plaint même de ce qu'il n'est pas venu plus tôt voir la famille qui lui devait la vie d'un de ses membres.

Le pauvre enfant, timide de sa nature, n'a que sa timidité à donner comme preuve de son retard. Et puis, que voulez-vous attendre d'un pauvre "petit sauvage", élevé dans les bois?

Un quart d'heure s'était écoulé, et Marie-Aimée n'était pas encore parue. Mademoiselle est-elle mieux? demanda Edward.

—Ah! oui, dit madame S... Vous allez en juger vous-même, monsieur Edward.

En même temps, Marie entre en souriant et présente sa main au jeune homme.

Comme elle était pâle! ses beaux yeux avaient perdu de leur éclat; son front était blanc comme le marbre et ses joues creuses.

En la voyant ainsi, enveloppée d'un châle et toussant beaucoup, Edward sentit son coeur se briser. Elle souffrait! d'atroces déchirements labouraient sa poitrine en feu! et lui, il était fort et robuste, ne ressentant aucune douleur? Ah! il désirait souffrir; mais son coeur ne souffrait-il pas des douleurs de Marie! Il aurait tout donné pour avoir ce rhume à la place de Marie, pour qu'elle fut gaie et sans souffrance. Comme l'âme lui faisait mal, lorsqu'une toux déchirante faisait souffrir Marie-Aimée, et amenait des larmes au bord de ses grands yeux! Il était heureux de sa présence, et il souffrait.

Cette première visite ne fut pas longue; pas assez courte cependant pour qu'il ne leur fut pas donné de se dire encore quelques douces paroles.

(à suivre)

B P 122 TEL. 3034
DR L PELLETIER
CHIRURGIEN — DENTISTE
EXTRACTION
ET TOUS TRAVAUX DENTAIRES
SANS DOULEUR
331 rue Lafontaine, Rivière-du-Loup.
(Voisin, "Chateau Grandville")

Tous les samedi de mai à novembre, le bureau ferme à midi.

FUNERAILLES DE Mme PIERRE GARON

Le 18 août dernier décédait à Notre-Dame du Portage Dame Pierre Garon, à l'âge de 77 ans.

Ah! qu'il nous faut donc pleurer souvent sur cette pauvre terre d'exil... A peine remis du deuil d'une chère soeur, que déjà il nous faut une fois encore courber nos fronts et baiser la main du Divin Maître qui s'est plut à venir frapper de nouveau notre foyer aimé.

Oh! oui, c'est encore au seuil de notre porte, que s'est arrêté l'Ange de la Mort venant, cette fois, cueillir l'âme de notre mère tendrement aimée pour la transplanter dans les célestes parterres. Notre chère maman n'est plus. Sa mort a fait à nos coeurs une plaie profonde et creusé au foyer un grand vide. Des yeux de la foi, nous voyons que pour passer à une vie meilleure, notre regrettée mère ne nous a pas quittés sans retour. Elle s'en est allée jouir de la présence du doux Jésus qu'elle a tant aimé ici-bas, et avec sa petite Eveline, enfant bien-aimée qui de quelques mois seulement l'avait devancée dans les régions éternelles; elle repose sur le coeur de son Immaculée Mère et Sainte Patronne.

Toutes deux reposent dans le lot de famille sur leur froide couche dans tout l'abandon d'un suprême repos et d'une heureuse quiétude.

Oh! comme il est dur de perdre sa mère. Jusqu'ici nous ne l'avions jamais si bien compris puisque Dieu dans sa bonté infinie l'a conservée à notre filiale affection jusqu'à un si bel âge. Si ce coup est terrible pour nous, enfants, qu'est-il donc pour notre pauvre père, courbé par le lourd poids de ses 86 ans et terrassé par cette cruelle séparation. A qui donne sans calculer, Dieu donne sans mesure. Aussi l'a-t-il armé d'un courage remarquable pour être resté aussi fort dans l'épreuve, nous donnant comme toujours l'exemple de la plus entière résignation. Pour toute consolation, il nous reste la pensée qu'après l'heure du sacrifice luira celle de la récompense et qu'alors, une fois au terme de notre vie, notre regrettée mère entourée des membres défunts de sa nombreuse famille viendra accompagnée de Marie cette bonne mère du Ciel nous recevoir à la porte du Paradis.

Là, la famille se reformera pour ne plus jamais se désunir et goûter toute une éternité de bonheur.

Le délicieux parfum d'une piété suave qu'elle laisse après elle la fera vivre toujours dans le souvenir de ceux qui l'ont connue et aimée et qui se sont fait un devoir d'assister en grand nombre à ses funérailles qui ont eu lieu le 21 dans l'église de Notre-Dame du Portage.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Louis Garon, aumônier de l'Hospice de St-André, beau-frère de la défunte. Le service fut chanté par M. le curé Denis Garon, curé de St-Victor de Tring, aussi beau-frère de la défunte, assisté de MM. les abbés Louis Garon et Thomas Bélanger, comme diacre et sous-diacre. Assistait au choeur: M. l'abbé A. Gagnon, Principal de l'Ecole Normale de Beauceville.

Les porteurs étaient ses neveux: M. Alphonse Bélanger portait la croix. MM. Désiré, Adélard, Herménégilde et Simon Bélanger portaient le corps. Suivait la bannière des Dames de Sainte Anne portée par MM. Joseph Caron, G.-Alphonse Bélanger Les rubans tenus par Mmes Joseph Caron, G-Alphonse Bélanger Adélard Bélanger, Désiré Bélanger.

Le deuil était conduit par son époux, M. Pierre Garon et ses enfants, M. et Mme Emile Garon, St-Alexandre; M. et Mme Ludger Dumais, née Marie, de St-Denis; M. et Mme Albert Carrier, née Adèle, de Notre-Dame du Portage; M. et Mme Amédée Michaud née Eva, de St-Patrice; MM. Pierre et Paul Garon, de Montréal; M. Eliud Garon, St-Michel de Squatteck, M. Jean Garon, Notre-Dame du Portage et M. Alfred Rioux, son gendre, de St-Arsène; Georges et Joseph Garon, ses petits-fils.

Dans le cortège, on remarquait: M. et Mme Zéphirin Bélanger, M. et Mme Jean-Baptiste Bérubé, M. et Mme Omer Bérubé, M. et Mme Jean Baptiste Soucy, Mlle Alma Soucy, M. et Mme Henri Landry, M. et Mme Simon Bélanger, M. et Mme Alfred Rioux de St-Arsène; Mme Arthur Michaud, M. et Mme Rosario Voyer, M. et Mme Jules Ouellet, tous de St-Alexandre; M. et Mme Saluste Bélanger, M. et Mme Alphonse Bélanger, M. et Mme Herménégilde Bélanger, M. et Mme Louis Bélanger, de St-Antonin; M. Denis Raymond et Mme Joseph Pelletier, de St-Roch; MM. Auguste Garon, Joseph Garon, Nolasque Garon, Ignace Garon Gustave et Louis Garon Arthur et Charles Garon, Mme Vve Horace Garon, Mlle Amanda Garon, Mlle Marie Raymond, Ambroise Raymond, Honoré Garon Vincent Dumais, Mlle Lucie-Anna Garon, Cyrille Hudon et Joseph-Charles Hudon, tous de St-Denis; M. et Mme Joseph Bélanger, de St-Joseph; M. et Mme Alexis Dumais, de St-Ludger, M. Amable Pelletier, St-Michel de Squatteck et une foule d'autres parents et amis dont les noms nous échappent.

Tributs floraux: Une gerbe par Mme Emile Garon; Une gerbe par Mme Amédée Michaud, née Eva, sa fille; Une couronne par Mme Ferdinand Imbault; Une couronne par Mlle Marie-Alice Bélanger.

Grand'messes: Mme Ludger Dumais, St-Denis; Mme Amédée Michaud, St-Patrice; Messe par: Révérende Soeur Ste-Crescence, Soeur de la Charité, Québec. Messe privilégiée: Alphonse Rioux, Ste-Anne de Beaupré. Affiliation: M. et Mme Siméon Raymond, Salem, Mass., M. et Mme Jean-Baptiste Soucy, Mlle Alma Soucy.

Bouquets spirituels: Le Personnel du couvent, Lévis; Le Personnel des Pères Jésuites, Montréal; La Communauté des Dames du Sacré-Coeur, Montréal; La Révérende Sr St-Louis-Bertrand, de Lévis; La famille Ludger Garon, St-Denis; Alphonse Bélanger, Notre-Dame du Portage; M. et Mme Joseph E. Dionne, Ste-Anne; M. et Mme Joseph-E. Bouchard, Village Blier; M. et Mme Alphonse Rioux, Ste-Anne de Beaupré; M et Mme Siméon Raymond, Salem, Mass. M. et Mme Jean-Baptiste Soucy, Mlle Alma Soucy, M. Jean-Baptiste Bérubé, St-Alexandre; La famille Alphonse Raymond, St-Eloi; M. et Mme Amédée Michaud, St-Patrice; La famille Ernest Levesque, St-François-Xavier; La famille Alexandre Martin, Rivière-Ouelle; La famille Alphonse Bélanger, St-Antonin; M. et Mme Joseph Michaud St-Patrice; M. et Mme Joseph Déry, St-Raymond; Mlle Alice Castonguay, St-Patrice; Mlle Béatrice Hébert, Montréal; M. et Mme Adélard Bélanger Notre-Dame du Portage.

Sympathies: Le Révérend Père Georges Bélanger, Montréal; M. l'abbé Saluste Bélanger, Montréal; M. l'abbé Alphonse Gagnon, Beauceville; M. l'abbé Thomas Bélanger, Ste-Anne; M. l'abbé Edouard Martin, Rivière-Ouelle; M. l'abbé Edmond Pelletier, curé de Notre-Dame du Portage; Révérend Frère Denis Garon, Montréal; Révérende Soeur Garon, Montréal; Révérende Soeur Ste-Crescence, Québec; Révérende Soeur St-Louis-Bertrand, Lévis; Madame Louis Marquis, Rivière-du-Loup; M et Mme Etienne Garon, Prince-Albert; Mme Moreau, Rivière-du-Loup; M. et Mme Albert Rioux, L'Islet; M. et Mme Jean Baptiste Soucy, Mlle Alma Soucy, St-Alexandre; Mlle Alice Bélanger, Roberval Lac St-Jean; Mme Vve William Dumais, M. et Mme Florent Dumais, M. et Mme Zéphirin Bélanger, M. et Mme Simon Bélanger, M. et Mme Adélard Bélanger Notre-Dame du Portage; M. et Mme Bernard Franck, St-Denis; M. et Mme Herménégilde Bélanger, M. et Mme Louis Bélanger, St-Antonin; Mme Ferdinand Imbault, M. Joseph Michaud, Rivière-du-Loup; M. Gérard Michaud, St-Arsène; Mlle Marie Raymond, St-Denis; M. et Mme Lucien Martin, Rivière-Ouelle; M. Ernest Levesque Rivière-du-Loup; Mlle Amanda Garon, St-Denis; M. Louis et M. Gustave Garon, MM. Arthur et Charles Garon, M. Vincent Dumais, MM. Cyrille et Joseph-Charles Hudon, St-Denis.

Les funérailles étaient sous la direction de M. Ernest Levesque.

Evitez la grève des Bank-notes... En faisant de la PUBLICITE

TEL: Bureau 139 Résidence 208
LÉO BÉRUBÉ
AVOCAT
Bureau: 5 de la Cour
Résidence: 4 Domaine
RIVIERE-DU-LOUP

VOTRE ÉPICIER VOUS RENDRA HEUREUX ET BIEN PORTANT

Une délicieuse céréale règle l'intestin

Un régime approprié est à la base de la bonne santé. Il faut se nourrir pour maintenir sa force et son énergie. Et il faut absorber des "matières inassimilables" pour prévenir la constipation ordinaire.

Autrement ce malaise peut causer des maux de tête, la perte de l'appétit et de l'énergie. On les supprime habituellement en mangeant une savoureuse céréale.

Le Son ALL-BRAN Kellogg ajoute copieusement à votre régime quotidien des "matières inassimilables" qui agissent comme celles des légumes feuillus, les épreuves le démontrent.

Dans l'organisme, les fibres du Son ALL-BRAN absorbent l'humidité et forment une masse molle qui, doucement, nettoie l'intestin de ses déchets.

Le Son ALL-BRAN renferme de même des vitamines B et du fer.

N'est-ce pas plus sûr et plus agréable de vous régaler de cet aliment que de prendre des remèdes brevetés?

Deux cuillerées à soupe de Son ALL-BRAN, par jour, triomphent de la plupart des cas de constipation ordinaire; et dans les cas chroniques, cette quantité répétée à chaque repas. Si vous êtes gravement malade, consultez votre médecin. Le Son ALL-BRAN ne prétend pas "guérir de tous maux."

On sert le Son ALL-BRAN comme céréale, avec du lait ou de la crème, ou cuisiné dans des muffins ou des pains légers.

Rappelez-vous que le Son ALL-BRAN Kellogg est *tout son*, additionné de quelques aromes. Il contient plus de "matières inassimilables" nécessaires que les produits à base de son. Exigez de votre épicier le paquet rouge et vert. Fabriqué par Kellogg, à London.

St-Epiphane

In memoriam.— Le 15 septembre, l'ange de la moisson, obéissant aux ordres divins, enveloppa de son aile un blond chérubin, pour s'envoler avec lui vers les demeures éternelles.

En effet, vers le déclin de ce triste jour de septembre, le petit Roger, enfant bien-aimé de M. et Mme Eugène Beaulieu, tendait, avec un sourire céleste, vers ses parents éplorés sa petite main déjà refroidie, pour le dernier adieu.

Pourquoi donc souriait-il le cher enfant à la vue des larmes de ceux qu'il avait aimés! c'est qu'il entrevoyait là-haut sa petite soeur qui l'avait précédé et qui semblait lui dire: Viens avec moi, petit frère, viens goûter le bonheur et chanter avec les anges les louanges du bon Dieu.

Parents cruellement éprouvés, je comprends que vos larmes ont coulés, rapides et brûlantes sur ce blanc petit cercueil qui renfermait le cher enfant sur lequel vous fondiez de belles espérances, je comprends le déchirement de vos coeurs et je partage votre douleur profonde; mais consolez-vous en songeant au bonheur dont jouit au ciel le petit Roger Nulle tristesse désormais ne l'atteindra et tout le bonheur que dans votre tendresse vous rêviez pour lui, peut-il être comparé à la félicité dont il est comblé.

Tout en pleurant, remerciez Dieu, car vos enfants dans les cieux, seront nos gardiens et nous tresseront la couronne, qu'un jour, ils déposeront sur nos têtes. Que cette pensée adoucisse votre tristesse en attendant de les revoir là-haut.

St-Clément

Naissance.— M. et Mme Robert Dubé, née Aurore April font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, née le 1er septembre et baptisée le 2, sous les prénoms de Marie, Roberte, Louisette, Alfréda. Parrain et marraine: M. et Mme Freddy Lindsay, de l'Isle-Verte, oncle et tante de l'enfant. Porteuse: Mme Eugène Charron, de St-Clément, tante de l'enfant.

Va et vient.— Plusieurs de nos jeunes garçons et jeunes filles nous ont quittés pour continuer leurs études. Mlles Germaine, Gertrude et R.-Aimée April, Gemma Ouellet et M.-Lse Dubé à St-André; Mllie L. Lauzier à Mont-Joli; Mlle Béatrice Fortin chez les Révérendes SS. de l'Immaculée Conception, Rimouski; Mlle Alberta Levesque, à Cacouna.

MM. les abbés Gérard Caron et Jos. Lauzier, Edgar April, Roger Roy et Laurent Lauzier au séminaire de Rimouski.

Nos classes sont aussi commencées; tous, institutrices et élèves se sont mis à l'oeuvre avec entrain.

A tous, nous souhaitons bon courage et plein succès.

Mme A. Michaud et Mlle Monette Béchard, de Rivière-du-Loup en visite chez Mme Bernier.

Mlle Marcelle Dumas, de St-Eloi a passé quelques jours chez Mme Freddy Lemieux.

M. Casgrain, député, était de passage, en voyage d'affaires, la semaine dernière.

Mlle Martine Rioux, de Bic a passé une huitaine chez son amie Mlle Rose Roy.

De passage chez M. Alfred Roy: Le Dr J. N. Roy, et Tétreault, de Webster, Mass., Mlles Elodie et Maria Roy de l'Isle-Verte, MM. Gérard Massé de Port-Alfred, Mlle Cécile Roy, Mme Jos. Beaulieu, MM. Freddy Massé, W. Roy de St-Hubert, M. et Mme W. Pinet de Montréal; M. et Mme Chs.-Eugène Roy et Aimé Pinet, de l'Isle-Verte.

Chez M. M. April: Alex April, de Rivière-du-Loup et sa famille.

Mlle Régina Roy est revenue d'une promenade de près de deux mois à Ste-Martine, comté de Châteauguay, Montréal et Trois-Rivières.

Mme Edmond April a passé une huitaine à Ste-Françoise chez son père, M. A. Rioux. Elle était accompagnée de son jeune bébé.

MM. Gagnon, Rioux et Michaud, de St-Arsène chez Mme A. April.

M. Jos. Damboise et sa famille nous ont quittés pour aller demeurer à St-Cyprien.

La semaine dernière nous avions le bonheur de recevoir la visite de Mgr Courchesne. Il administra le sacrement de confirmation à 274 enfants. Les parrains et marraines de confirmation étaient représentés par Mlle M. Gauvin et Régina Roy institutrice et M. Paul Veilleux, marguillier en charge.

Mariages.— M. Rolland Morin, de Rivière-du-Loup unissait sa destinée à celle de Mlle Gracia Charron.

L'heureux couple est parti en voyage de noces aux Etats-Unis.

M. Antoine Santerre à celle de Mlle E. Beaulieu de St-Jean de Dieu.

Aux nouveaux époux nous souhaitons beaucoup de bonheur.

M. Isidore Ouellet a été nommé secrétaire des écoles en remplacement de M. Thomas Roy.

St-Antonin

Va et vient.— M. l'abbé A. Jean du collège de Ste-Anne, M. l'abbé Aurèle Ouellet, de St-François-Xavier de Rivière-du-Loup, M. L. Harvey, curé de St-Modeste, M. l'abbé Ed. Pelletier, de Notre-Dame du Portage étaient de passage au presbytère mercredi et jeudi à l'occasion des noces d'argent de M. l'abbé P. Levasseur, curé.

Exercice de chant.— Les vacances étant terminées, les chantres aussi bien que les collégiens et les couventines devront reprendre leurs exercices de chant les mardi et vendredi de chaque semaine jusqu'à nouvel ordre.

Ligue du Sacré-Coeur.— Dimanche prochain, M. le curé prendra les noms des messieurs qui désireront s'enrôler sous la bannière du Sacré-Coeur comme ligueur.

Espérons que tous les hommes et jeunes gens de cette paroisse s'enrôleront nombreux et deviendront par là même de vrais soldats, prêts à livrer une guerre en règle au blasphème.

Sachons nous imposer ce petit sacrifice en se souvenant que c'est Dieu qui le demande et que c'est aussi lui qui récompense.

Petites Annonces

Belle sardine

A vendre en petites quantités par Edgar LEVESQUE, Isle-Verte, Qué.
17 — 4 fs p. p.

AVIS

Je ne me rends plus responsable des dettes contractées par mon fils adoptif Léo Rivard, pour aucune considération.
J.-Alphonse LEBEL, Ste-Hélène.
18 — 1 fs p.

Logement à louer

Beau grand logement situé près de l'église et des écoles. Possession immédiate.
S'adresser à Jos CHASSE, ingénieur, 10, rue St-Charles, Station.
18 — 1 fs p.

J. L. MARIER, Enr.
COMMERCANT DE BOIS
de chauffage, peaux vertes, et agence de toutes sortes.
Rue Chouinard
RIV.-DU-LOUP, Station
Tél. 330

Dr HENRI PROVENCHER
CHIRURGIEN-DENTISTE
Tous genres de travaux dentaires garantis sans douleur
RAYON X
BUREAU: No 162, rue Lafontaine
RIVIERE-DU-LOUP. CENTRE.
Tous les samedis, de mai à novembre le bureau ferme à midi.

REPASSAGE des Peaux de Fourrures

Nous passons, repassons et teignons les peaux de lapins, renards, chat sauvage, rat musqué, peaux de moutons, têtes. Travail donnant satisfaction et prix très bas.
Pour plus de renseignements, s'adresser à
Jos. ROUSSEL, laitier, C. P. 99 Rivière-du-Loup
17 — 2 fs p. p.

Taxis aux Etats-Unis

Les personnes intéressées pour un voyage aux Etats-Unis ou autres endroits, en automobile, voudront bien communiquer avec
Grégoire GUILLEMETTE, Rivière-du-Loup.
51 — 5 ms p.

Jos. Marchand
ENTREPRENEUR-COUVREUR
Toujours en mains tout le matériel nécessaire pour faire l'ouvrage. Satisfaction garantie à un prix très bas.
Tél. 4343 1, rue du Domaine. Rivière-du-Loup.
16 — 3 fs p.

A louer ou à vendre

A l'Isle-Verte Station: La maison de M. Napoléon Lévesque, recommandable pour un rentier.
La propriété de M. Victor Rivard, bon poste de charretier.
A l'Isle-Verte Ouest: La ferme de M. Adélard Marquis.
Une belle résidence au coteau de tuf.
Anthyme ROY, Procureur.
16 4 fs p. p.

Position permanente et bons profits

QUI VEUT devenir son propre bourgeois tout en touchant des profits de $25.00 à $35.00 par semaine dès le début? La Ligne Watkins composée de 150 produits de nécessité vous offre l'avantage.
Si vous avez un équipement de voyage, écrivez à la Cie J. R. Watkins, 2177 Rue Masson, Montréal, pour plus amples informations.
Dept.- R. RD-1.
17 — 6 fs p. p.

Maison à vendre

28, rue Frontenac,
Maison de 8 appartements, chambre de bain, système à eau chaude. Munie d'une étable, trois places pour chevaux et garage ainsi qu'une grande remise. Aussi un bungalo avec un grand jardinage.
A vendre à de bonnes conditions. Pour plus de détails, s'adresser à
J.-A. POTVIN
Saint-Patrice.
14 — 4 fs p.

Argent à prêter

Vous trouverez à prêter votre argent en vous adressant à J. OSCAR LEVESQUE, notaire, 18 rue de la Cour, Rivière-du-Loup.

Nous avez-vous trouvé un nouvel abonné?

NE SOUFFREZ PLUS MADAME
CONTRE MAUX DE TÊTE RHUMES LA GRIPPE DOULEURS
PRENEZ LES CAPSULES ANTALGINE
EN VENTE PARTOUT 25¢

J. B. Renaud & Cie
DISTRIBUTEURS,
pour Rivière-du-Loup et le Bas St-Laurent.

UNITÉ SANITAIRE DE TÉMISCOUATA
DISPENSAIRE
HEURES DE CONSULTATIONS
Tous les 1er Vendredis de chaque mois
De 2 hrs p m à 5 hres p.m.
Dr J. Chs Beaudet
OFFICIER MEDICAL
Dr. J. Fontaine
Médecin du Dispensaire

E. A. DOUCET
AGENT D'ASSURANCE
Incendie - Garantie - Vie - Accidents
ET MARCHAND DE CHARBON
Rue de l'Eglise Rivière-du-Loup.
Téléphone Kamouraska.

CARTES D'AFFAIRES

Dr Antonio Paradis
CHIRURGIE
Rayon X à l'Hôpital
Bureau à 2 heures P. M.
Tous les jours
Dimanche excepté.
RIV.-DU-LOUP, Centre
Tél. 158

Casgrain, Lizotte & Stein
AVOCATS et PROCUREURS
7, rue de la Cour,
RIVIERE-DU-LOUP
Léon Casgrain, C. R. M.P. P.
L. P. Lizotte, C. R.
Marc Stein.

Dr J. O. Benoit
MEDECIN — CHIRURGIEN
29 rue Lafontaine
RIV.-DU-LOUP, Station
Opérations à l'Hôpital
Bureau : 2 à 5 heures p. m.
6 à 8 heures p. m.

LEON PARADIS
AVOCAT et PROCUREUR
2 rue de la Cour
Rue de l'église
RIVIERE-DU-LOUP

Dr Alphonse Couturier
MEDECIN — CHIRURGIEN
Bureau : Chemin Témiscouata
Bureau:- 11 à 12 A.M.
2 à 4 P.M.
6½ à 8 "
TEL. 4103
ST-LUDGER

J.-François Pouliot, M.P.
AVOCAT
Bureau en face de l'église
RIVIERE-DU-LOUP

LUCIEN BEDARD, B.A., L.L.L.
NOTAIRE
Casier Postal 190
4, rue de la Cour
RIVIERE-DU-LOUP
Téléphone 3

HORACE CIMON
AVOCAT
16, rue de l'église
RIVIERE-DU-LOUP
Téléphone No 2652

Louis Pratte
Assurances Générales
Rivière-du-Loup, P. Q.
Edifice Banque Provinciale
319 rue Latontaine

Alex. Michaud, C. R.
AVOCAT
Bureau :
EDIFICE BELLE
4, rue de la Cour
RIVIERE-DU-LOUP

L'assurance est une affaire sérieuse. Confiez-là à l'expert
J. B. VOYER
ASSURANCES
Vie - Feu - Accidents d'Automobiles
Téléphone 4512
12, St-Charles.

HIRAM SAINDON
Vérificateur
autorisé par la Comission Municipale à faire la vérification des livres de toute Corporation Rurale, Municipale ou Scolaire de la Province de Québec.
St-Arsène
Co. Témiscouata.

J. E. Alexis Dumais
— COURTIER —
75, rue Témiscouata,
ST-LUDGER RIV.-DU-LOUP
Achat et ventes d'obligations Municipales — Scolaires et de Fabriques
TELEPHONE 4124

Tél. 4964
J. Eugène Plourde
EPICIER et RESTAURATEUR
Spécialités : Fruits et Légumes.
Articles de pêche et de chasse.
Coin St-André et Ch. Fraserville.

Casier Postal: 7 *Telephone* {*Bureau: 226* *Résidence: 4733*
DAVID E. RIOUX
AVOCAT ET PROCUREUR
65, rue Lafontaine, - Edifice Levasseur,
RIVIERE-DU-LOUP, STATION.

J. B. LAVOIE L. L. L.
AVOCAT
RIVIERE DU LOUP

S. P. DUGAL
NOTAIRE
5, Rue de la Cour, Téléphone : 140,
RIVIERE-DU-LOUP.

J. OSCAR GENDRON
ASSURANCES GENERALES
Accidents, Automobiles, Vie, Incendie.
Bureau et résidence: 67 Lafontaine; - Tél. 223
Rivière-du-Loup, - - Station.
Successeur de J. W. Morel.

AS DES VALEURS
...et son bas prix est sans précédent

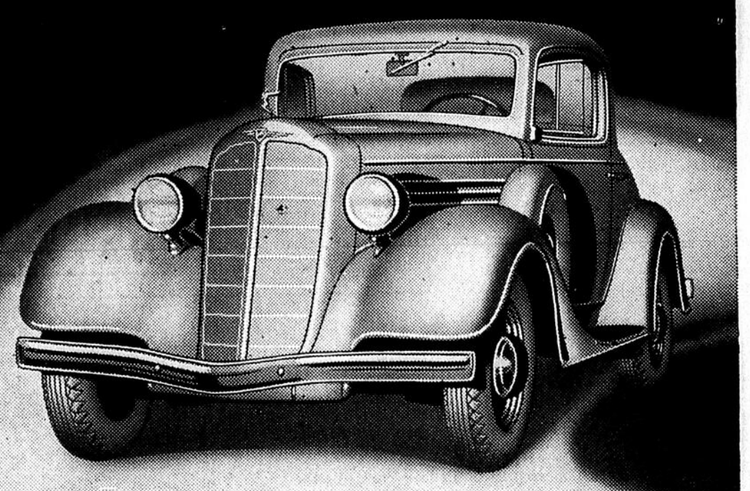

McLAUGHLIN-BUICK

DE FAMEUX modèles ont précédé la dernière création McLaughlin-Buick... la Série 8-40. Les voitures des autres séries rehaussent certainement le prestige bien connu de McLaughlin-Buick, mais McLaughlin-Buick n'avait jamais offert une telle valeur—*à un bas prix sans précédent!*

Il va sans dire que son moteur est un splendide Huit en Ligne à soupapes en tête. Les roues à Genou Mécanique apportent une nouvelle signification au confort et à la tenue de route renommés du McLaughlin-Buick. Les grandes carrosseries spacieuses par Fisher ont quelque chose de nouveau en fait de beauté moderne. Et les frais d'opération sont plus bas que jamais.

Conduisez le plus nouveau McLaughlin-Buick maintenant... et voyez ensuite si vous pourriez vous contenter d'une voiture inférieure.

COMMANDE PAR TUBE DE TORSION ... MOTEUR 8 EN LIGNE A SOUPAPES EN TETE ... ROUES A GENOU MECANIQUE ... CARROSSERIE PAR FISHER ... PLUS DE MILLES AU GALLON ... PNEUS COUSSINES A L'AIR ... VENTILATION SANS COURANTS D'AIR AMELIOREE ... DEMARRAGE ENTIEREMENT AUTOMATIQUE
Comprenant: Etrangleur, Contrôle de Chaleur, Contrôle de Ralenti, Contrôle de Température de l'Eau et Contrôle à Vide d'Allumage, tous Automatiques.

$1243 et plus
(pour le Coupé Régulier à 2 Places)
Sur livraison à l'usine, Oshawa, Ont., tout compris, sauf le fret et la licence. Termes GMAC commodes.

UNE VALEUR GENERAL MOTORS . . . PRODUITE AU CANADA

ROBERT TETU
RIVIERE-DU-LOUP

CHEMIN DE FER
TEMISCOUATA
HORAIRE No. 88
EN FORCE LE 30 JUILLET 1934

*No 1					*No 2	
6.20	A. M.	Dép.	Riv. du Loup, Qué.	Arr.	7.45	P. M.
10.23	A. M.	Arr.	Edmundston, N. B.	Dép.	3.50	P. M.
11.00	A. M.	Dép.	Edmundston, N. B.	Arr.	3.15	P. M.
12.50	P. M.	Arr.	Connors N. B.	Dép.	1.30	P. M.

*Service quotidien, excepté le dimanche.
Pour plus amples informations, prospectus, etc., s'adresser à
C. A. STEWART, Gérant.

Le retour a la terre

Partiront-ils? Partiront-ils pas?

Des centaines de chômeurs attendent pour savoir s'ils partiront pour la campagne. Depuis longtemps déjà ils se sont enrôlés pour le RETOUR A LA TERRE. Fatigués d'attendre du travail soucieux de gagner eux-mêmes leur subsistance, ces chômeurs veulent aller défricher des terres nouvelles, afin de produire de quoi se nourrir et se vêtir, plutôt que de le demander à la charité étatisée.

Partiront-ils?

On n'en sait rien.

Quand commença le RETOUR A LA TERRE, au mois de mai 1932, le gouvernement d'Ottawa demandait aux gouvernements provinciaux qui voudraient faire profiter leurs administrés des avantages offerts, de se hâter, afin que les familles puissent se rendre au plus tôt où elles pourraient s'établir de façon permanente sur des terres où, avec du travail intelligent, elles réussiraient en un temps raisonnable à gagner leur vie par leur propre travail.

C'était une nouvelle tentative pour solutionner partiellement le problème du chômage, et, apparemment moins pressé que les familles des chômeurs qui voulaient aller gagner elles-mêmes leur subsistance, le gouvernement ne se pressa pas d'accepter cette proposition, où pourtant, pour la première fois le gouvernement fédéral venait en aide aux gens du Québec désireux de s'établir chez eux. Finalement le contrait fut signé quelque sept semaines plus tard. Une autre semaine se passa avant qu'eut lieu la première assemblée pour la formation de la Commission du RETOUR A LA TERRE.

C'était nouveau et on agissait avec prudence.

Les futurs colons du RETOUR A LA TERRE ne pouvaient comprendre ces retards. Il leur fallut se résigner.

Durant des semaines et des semaines ces gens revinrent dans les bureaux, quémandant, sollicitant priant qu'on les envoyât au milieu des bois s'il le fallait, plutôt que de les laisser plus longtemps à la charité publique.

Les premiers colons partirent de Québec fin de septembre, de Montréal en octobre, novembre et décembre.

De partout on entendit des cris de réprobation.

C'est trop tard, beaucoup trop tard, disait-on.

L'an dernier, on devait commencer dès le printemps.

C'était juré.

Et pourtant les colons ne partirent qu'en décembre, alors que le sol était déjà couvert de deux ou trois pieds de neige.

Quels furent les responsables de ces retards?

A Québec on attendait que les municipalités qui doivent contribuer pour le tiers des octrois accordés aux colons eussent envoyé leurs chèques.

Et les municipalités attendirent des mois et des mois, avant de se décider à envoyer les formules d'acceptation, les blancs d'application et les chèques qui devaient les accompagner.

Dans maints centres on pestait contre l'autorité gouvernementale qui exigeait les chèques d'avance, et pour le plein montant des $200. exigés pour chaque famille recommandée.

Ce montant est la contribution qui doit être payée en deux ans. Les municipalités qu'intéressait la politique du RETOUR A LA TERRE auraient voulu payer au fur et à mesure que les dépenses auraient été faites.

Nul doute que cela eût permis aux familles de partir plus tôt, et qu'au lieu de commencer à bâtir leurs maisonnettes par un froid de 30, 40 et même 50 sous zéro, il eût été plus pratique d'envoyer ces familles quand la terre était libre de la couche de neige qui la recouvrait au temps des fêtes, et que les familles se fussent logées à meilleur compte, qu'elles auraient pu commencer des défrichements et d'autres travaux qui les eussent avancées en vue des travaux du printemps. Sans compter que pour le transport des familles, des jeunes enfants surtout, mal vêtus, mal chaussés trop souvent, c'eût été leur éviter des misères inutiles.

Il faut rendre cette justice à l'organisation qui recevait les familles à Laferté, à M. Vitalien Villeneuve en particulier, que des moyens furent pris pour rendre aussi confortable que possible le transport des familles descendant des trains et se rendant à destination.

Mais pourquoi ne pas les avoir envoyées plus tôt?

C'est que les municipalités n'avaient pas payé les comptes des Retour à la Terre de l'année précédente.

C'est aussi que le gouvernement ne voulait pas commencer le mouvement tant que la ville de Montréal, où résidait le plus grand nombre des applicants, n'avait pas envoyé le fameux chèque.

Et à Québec on s'obstinait d'autant plus que la part de Montréal pour les dépenses occasionnées par les colons du RETOUR A LA TERRE de l'année précédente n'avait pas encore été soldée.

Québec nous doit des millions, répondait Montréal.

Ce n'est pas vrai, c'est Montréal qui nous doit, rétorquait Québec.

Des gens sérieux trouvaient que cela ressemblait à une dispute d'enfants d'école jouant au moine.

Et les familles ne partaient pas!

Et, chaque jour, des mères de familles éplorées suppliaient les autorités de les délivrer des secours directs; de braves Canadiens qui étaient venus signer leurs applications en se cachant, ne voulant pas paraître rendus à une telle extrémité, demandaient avec des larmes dans la voix: "Quand partirons-nous?" Des gens qui avaient connu l'aisance, qui pendant des années avaient vécu sinon richement, du moins confortablement, qui dans leurs paroisses respectives avaient été considérés, mais que la crise avait serrés de trop près, qui longtemps avaient dissimulé leur état de détresse tout en cherchant du travail, s'étaient raccroché à cet espoir de disparaître des milieux trop connus où ils avaient vécu. Décidés à tous les sacrifices, ils voulaient recommencer en neuf dans un pays nouveau où personne ne saurait ce qu'ils avaient été, où personne ne pourrait soupçonner les misères morales qu'ils avaient endurées, recommencer en neuf dans un pays où en travaillant fort, en se privant chaque jour, on arriverait avec l'aide accordée à faire produire au sol de quoi se nourrir, où à la longue on pourrait avoir des moutons, cultiver du lin et résoudre ainsi en partie le problème de l'habillement, où le chauffage coûte le travail qu'exige le coupage du bois, et où l'abri n'est qu'une question de quelques jours de travail pour les gens adroits qui se placent dans un pays boisé. De ces gens nous en avons vus entrer furtivement au bureau, se mélanger aux chômeurs de toutes les classes qui venaient solliciter, supplier qu'on les envoyât au plus tôt, et à un moment donné, quand leur tour d'entrer au bureau privé était arrivé, sortir de leur gousset un papier quelconque, comme pour faire voir qu'ils venaient pour toute autre affaire que le RETOUR A LA TERRE; et quand ils étaient certains que des oreilles indiscrètes ne les entendraient pas, implorer qu'on les envoyât de suite parce que le propriétaire menaçait de les jeter dans la rue; et qu'ils n'avaient plus de ressources, plus rien à manger.

Et que d'autres! que de cas pitoyables!

Et les familles ne partaient pas.

L'hiver arriva plus rigoureux que l'habitude. Des enfants grelottaient de froid dans des logis peu ou point chauffés; pas chaussés, mal vêtus, ils ne pouvaient fréquenter l'école, où au moins ils auraient chaud pendant une partie de la journée. Ils étaient forcés de frissonner à la maison.

Là-bas, au loin, sur les terres boisées du pays abitibien, au moins avec une hache on peut couper du bois pour se chauffer, faire cuire les aliments, et même dans la plus grande détresse goûter un peu de bonheur en entendant les quartiers de bonne épinette noire pétiller, cependant que la flamme joyeuse danse tout en jetant une douce chaleur.

Mais on ne partait pas.

Et dans la plupart des cas ça coûtait pourtant plus cher à la municipalité et aux gouvernements de garder les familles à la ville que de payer leur contribution, et de les laisser partir pour aller gagner de quoi se nourrir, se vêtir, se chauffer, s'abriter.

"Ce sont eux qui nous doivent" disaient les municipaux!

"Ce n'est pas vrai"! répliquaient les gouvernementaux.

Et les familles ne partaient pas.

Enfin, décembre arriva, les applications et les chèques sont envoyés. C'est le mouvement. C'est l'espoir dans maints foyers.

MM. Marcotte et Villeneuve prennent leurs dispositions et en quelques jours, un canton nouveau, — inspecté par des fonctionnaires du département des Terres, c'est-à-dire inspecté pour le bois et non pour la qualité du sol, — est envahi; on y loge un bureau, un magasin, une cuisine publique, on y installe le téléphone on y ouvre un bureau de poste; quelques jours de plus, et une centaine de chefs de familles ont déjà choisi des lots et commencé la construction de leurs maisons.

N'est-ce pas la preuve que nos gens préfèrent gagner leur vie, même dans les conditions les plus difficiles, que de rester à la charité publique?

Et cela ne prouve-t-il pas également que quand on le veut, au gouvernement comme ailleurs, on peut faire les choses bien et vite?

Mil neuf cent trente-quatre. C'est l'année où l'on devait commencer d'envoyer les colons du RETOUR A LA TERRE dès la fonte des neiges, afin que les familles puissent se faire un jardin.

Dès le 9 mars l'honorable Hector Laferté avait commencé sa correspondance avec Ottawa pour le renouvellement du contrat entre les deux gouvernements pour le RETOUR A LA TERRE.

Un peu plus tard il revenait à la charge.

Et pendant ce temps, chaque jour, les gens affluaient, demandant qu'on leur donne la chance d'aller essayer de gagner leur vie plutôt que de ruiner la ville et les gouvernements à ne rien faire, en ville.

A chaque semaine, on nous apprenait. c'est pour la semaine prochaine.

Mai, juin, juillet se passèrent.

La désespérance commença à entrer dans les coeurs.

Ce devait être pour le commencement d'août, du moins des gens savants nous l'avaient assuré.

Cela fit renaître la confiance.

Et bien des larmes se séchèrent.

Août passa.

Rien ne se fit pour permettre aux Canadiens dans la misère, à ceux pour qui l'Etat se ruine en les gardant contre leur gré à ne rien faire... de bien, en ville; rien ne se fit pour les établir au pays, sur des terres où, avec du travail persévérant, ils pourraient vivre par eux-mêmes, mais on fut fort occupé à festoyer le quatre centième anniversaire de la descente au pays de celui qui venait prendre possession des terres canadiennes au nom du roi de France et de la foi catholique, afin que ses descendants et ceux des Français qui viendraient après lui, soient les maîtres d'un pays, où leurs enfants pourraient s'établir et vivre en exploitant pour eux ces domaines découverts et conquis à la civilisation.

Les fêtes sont passées.

Jacques Cartier fut dignement honoré.

On lui devait au moins cela.

On dépensa en son honneur plus que ce qu'eût coûté l'établissement des chômeurs enrôlés pour retourner à la terre cette année. Nous sommes maintenant convaincus d'être un grand peuple. Nous allons en mener large dans les affaires de ce bas monde.

Et pendant ce temps:

Notre commerce est aux mains des autres;

Notre industrie est aux autres;

Notre assurance est aux autres;

Notre finance est aux autres;

Nos banques sont aux autres;

Nous patronnons les Sociétés des autres;

Pour des milliers de milles nos terres sont aux autres;

Nos forêts sont aux autres;

Nos pouvoirs d'eau sont aux autres;

Mais les chômeurs par douzaines de milliers de familles sont à nous autres;

Mais les fils de cultivateurs qui par douzaines de milliers ne peuvent s'établir au pays, sont à nous;

Et nous sommes satisfaits de cette situation;

Nous pouvons fêter joyeusement des centenaires, nous glorifier d'être le peuple le plus patriote, le plus travailleur, le plus catholique, le plus fier de son passé...

Nous sommes au 15 de septembre.

L'automne s'annonce dur.

Et nos chômeurs, aspirants du RETOUR A LA TERRE ne sont pas encore partis.

Partiront-ils?

Et quand?

Ou préférera-t-on dépenser plus d'argent et les tenir comme des parias, en ville?

Décidera-t-on qu'il vaut mieux faire de notre jeunesse des anémiques, des désespérés, des criminels, des insouciants ou des bandits?

Il en coûte de $40. à $50. par mois par famille pour la faire mal vivre en ville.

Et les familles qui vivent de la sorte descendent nécessairement vers la dégénérescence. Pour une partie ces gens gagnent les hôpitaux, d'autres sont coffrés par la police et expédiés aux pénitenciers.

Et ce qui reste a une tendance à prendre une mentalité d'esclave.

Est-ce cela qu'on veut pour notre peuple?

Nos trois cents familles montréalaises du RETOUR A LA TERRE attendent. Elles préfèrent le travail à la charité étatisée.

L'hiver approche.

Partiront-elles?

Partiront-elles pas?

Il est des gens qui disent que nous sommes mal gouvernés, qu'il faut bouleverser nos institutions gouvernementales.

Les uns tiennent pour le communisme.

D'autres préconisent le fascisme.

Devons-nous par notre conduite leur fournir des armes, leur prouver que nous ne savons pas conduire nos affaires nationales?

Ne vaudrait-il pas mieux nous organiser pour faire de nos chômeurs des producteurs défrichant nos terres, les cultivant à leur bénéfice, vivant des produits du sol de notre pays qu'ils auraient mis en valeur?

Partiront-ils?

J.-E. Laforce.

ELLE DEVAIT MAIGRIR DISAIT LE MEDECIN

La graisse mettait son coeur en danger

L'embonpoint n'est pas seulement une question d'apparence — il peut aussi affecter la santé. La graisse superflue sape l'énergie, enlève aux organes internes leur vitalité et impose une tâche anormale, plus difficile. En voici un cas qu'une femme nous décrit dans une lettre:

"J'ai été traitée par des spécialistes qui essayaient de diminuer mon embonpoint parce que j'étais sujette à des attaques cardiaques. Mais malgré tout ce qu'ils me donnaient, rien semblait pouvoir me faire maigrir. Depuis que je prends des Sels Kruschen, tout le monde s'étonne de voir comme j'ai perdu du poids. J'en ai pris d'abord pour le rhumatisme, et ils me firent grand bien, tout en me faisant maigrir. Avant Noel, je pesais 224 livres. Aujourd'hui, mon poids est considérablement moindre. J'ai même du faire beaucoup rapetisser un manteau que je portais l'an dernier afin de pouvoir le mettre de nouveau. Comme je n'ai pas modifié mon régime alimentaire, ce n'est qu'à Kruschen que je dois ces heureux résultats". — (Mme) M. S.

Les six sels contenus dans Kruschen aident aux organes internes à éliminer chaque jour les déchets et matières toxiques qui encombrent l'organisme. Et peu à peu, la graisse s'en va — lentement, peut-être, mais sûrement.

SOYEZ PRUDENTS

"Laissez vos portes de garage ouvertes!" Tel est l'avis que la Ligue de Sécurité de la Province de Québec donne aujourd'hui à tous ses membres automobilistes.

Pendant les froides journées de l'automne et de l'hiver, les automobilistes sont grandement tentés de travailler dans leur garage et de laisser les portes de celui-ci fermées. Souvent, ces réparations ou ces examens de leurs voitures requièrent la mise en marche de l'engin qui produit l'échappement du monoxide de carbone. Ce gaz qui ne peut être ni senti ni vu, tue cependant sans merci.

Chaque automne, un bon nombre de morts accidentelles dues au monoxide de carbone sont rapportées à la Ligue ainsi qu'aux autorités municipales et provinciales. Et pourtant il est facile de se prémunir contre ce danger en laissant tout simplement les portes de garage ouvertes. Il se peut quelquefois que le froid soit très rigoureux; qu'on revête alors un paletot, un gilet ou tout autre vêtement plutôt que de clore les portes du garage.

Quand on considère que plusieurs vies peuvent être épargnées en prenant cette précautions on se demande pourquoi tant d'accidents arrivent. La Ligue demande à tous ses membres non seulement de prendre cette précaution mais aussi d'en faire profiter leur entourage. Il serait encourageant de voir se passer les saisons d'automne et d'hiver sans qu'un seul accident dû au monoxide de carbone soit rapporté et ce serait facile si tous étaient prudents. Cet avis de la Ligue de Sécurité qui est très à point, sera suivi d'affiches et de littérature sur les dangers de ce gaz mortel qu'est le monoxide de carbone.

La Norvège (à l'exception du Svalbard) couvre une étendue de quelque 125,000 milles carrés dont plus de 4 pour cent en lacs et en rivières. Sur l'étendue de terre qui dépasse légèrement 120,000 milles carrés, 70 pour cent sont en grande partie improductifs; il reste 36,000 milles carrés en forêts, en pâturages et en terre arable.

PACIFIQUE CANADIEN

D'importants changements dans les horaires des trains auront lieu le dimanche, 30 septembre.

Détails complets et billets sur demande à C. A. LANGEVIN, Agent du Trafic-Voyageurs, Pacifique Canadien, Gare du Palais, Québec, représentant toutes les lignes de navigation océanique ou encore en s'adressant à P. E. GINGRAS, Agent de District, Gare Windsor, Montréal.

ST-ELOI

A M. le Préfet et Messieurs les Maires du Conseil Municipal du Comté de Témiscouata.

Messieurs,

Je ne puis attendre à la prochaine session générale du conseil qui aura lieu au mois de décembre prochain pour vous exprimer les sentiments de reconnaissance que j'ai éprouvés lors de ma nomination comme secrétaire-trésorier du comté de Témiscouata. Etant fatigué du gros travail de la journée et l'émotion que j'ai ressenti, m'a empêché de vous exprimer mes remerciements comme je l'aurais voulu, mon coeur parlait et ma bouche se taisait.

C'est pourquoi, je demande au journal de notre district "Le Saint-Laurent" de vous transmettre dans ses colonnes cette lettre qui est l'expression de ma reconnaissance et de ma gratitude que je dois à tous et à chacun de vous, non seulement pour la grosse majorité des votes donnés pour moi, mais surtout le vote unanime de tous les membres du conseil sur la proposition de mon ami, le maire de St-Jean-de-Dieu.

Je crois réellement, qu'il y avait des candidats à la charge de secrétaire-trésorier de comté plus dignes que moi, tant qu'en instruction et capacité municipale, mais en y pensant bien je crois avoir trouvé la cause de cette faveur pour votre humble serviteur. Notre regretté M. Saindon avait si bien rempli sa charge de secrétaire depuis huit ans, que le conseil, pour honorer sa mémoire, n'a pas voulu changer ce qu'il avait fait en me donnant sa confiance comme son assistant pour le remplacer dans sa maladie. Mais sans doute, il s'était dit: M. April va faire son devoir aux délibérations du conseil. Et Mme Saindon par ses connaissances et capacités en matières municipales saura tenir le bureau à la satisfaction des contribuables du comté de Témiscouata et des maires en particulier. C'est ce qui a été fait MM. les maires depuis deux ans.

Et je crois pouvoir dire que c'était une bonne raison à laquelle vous avez songé en me continuant la confiance que votre secrétaire avait envers moi; une autre raison et qui n'est pas la moindre, et que le président de votre conseil réélu préfet depuis douze ans, a l'air si estimé et respecté de vous tous, président votre conseil en parfaite connaissance des lois municipales, est un homme de ma localité, et en me séparant de lui, vous avez cru lui faire de la peine, et je crois sincèrement que cela lui en aurait fait. Il peut y avoir d'autres considérations que je ne connais pas, mais celle-là me suffit. Il ne me reste qu'à me mettre au travail sans retard car la saison de l'ouvrage municipal est arrivée et avec mon peu de connaissance la tâche sera rude, tout de même, je n'ai jamais reculé devant le devoir et je marcherai de l'avant. Je me propose de visiter cet automne, tous les territoires qui n'ont pas de représentant au conseil; m'entendre avec les principaux de chaque canton ainsi qu'avec MM. les curés, prendre des connaissances qui me seront très utiles pour la perception des taxes.

Ainsi un grand merci à tous et à chacun de vous en particulier pour la faveur que vous m'avez témoignée en me nommant le secrétaire-trésorier du grand comté de Témiscouata et au revoir.

Joseph APRIL,
St-Eloi.

Prochain mariage

On annonce le mariage de M. Victor Boucher, fils de M. et Mme Pierre Boucher, de Notre-Dame du Portage, avec Mademoiselle Bernadette Laplante, fille de M. et Mme Noël Laplante, de St-Germain de Kamouraska.

La bénédiction nuptiale aura lieu en l'église de St-Germain, mercredi, le 26 septembre, à 7.30 heures, a. m.

MAUX de TETE promptement soulagés par les PILULES.. du Dr CHASE pour les Reins et le Foie

"Cette réelle saveur de Hollande"

$1.00 la bouteille de 10 onces

$3.30 la bouteille de 40 onces

$2.30 la bouteille de 26 onces

GIN de KUYPER

Distillé et embouteillé au Canada sous la surveillance directe de JOHN de KUYPER & SON, DISTILLATEURS Rotterdam, Hollande.

Le Genièvre qui se vend le plus au monde depuis 1695

EN VENTE AU CANADA DEPUIS PLUS de 100 ANS

CABANO

Cabano blanchit Ste-Rose de nouveau.— Pour la 2ème fois cette année, le club Cabano blanchit le club de Ste-Rose 8 à 0, mais cette fois il ne fallut que 5 manches pour décourager l'adversaire, car Ste-Rose abandonna ensuite la partie sur une décision de notre arbitre, laquelle décision ne leur plut pas, mais paraissait et était bien juste aux yeux des amateurs.

Il est bon de signaler que cet arbitre qui ne leur donna pas satisfaction, n'était pas notre arbitre régulier; mais avait été choisi par le club de Ste-Rose, craignant que notre arbitre habituel ne leur donna pas satisfaction; le dit arbitre choisi par eux est à la hauteur de sa situation, mais cette année avait décidé de se reposer.

Dès la première manche, le club Cabano retirait à Ste-Rose tout espoir de victoire en comptant six points; un dur coup pour un club qui se targuait de blanchir Cabano.

Le fameux lanceur Victor Tremblay cèda sa place à René Pelchat dès la première manche après que les nôtres eurent comptés 4 points profitant d'une erreur, d'un but gratuit et de 4 "hits".

Le dernier coup était un 3 buts par Charles Arthur Lebel, alors que les buts étaient remplis; notre fameux court arrêt se fait ainsi une fameuse réputation comme frappeur, car lors de notre dernière joûte à St-Jean de Dieu, il fit compter tous les points avec un coup de circuit avec 2 hommes sur les buts; Victor Simon frappe aussi ses deux buts faisant compter 2 points; Ovila Viel et Arthur Leblanc se distinguent en enregistrant chacun deux points.

Ste Rose .. .. 000 00x xxx' 0

Cabano .. .. .. 600 02x xxx 8

Alignement pour Cabano: Roland Durand, E. G.; Alfred A. Lebel, 1er but; Arthur Leblanc, lanceur et 3e but; Maurice Lebel, lanceur et 3e but; Ovila Viel, 2ème but; Charles Antoine Lebel, E. A.; Réal Chamberland, C. C.; Victor Cimon, receveur; Jack Batt, C. D.; Georges A. Pelletier, substitut; Lionel Bérubé, substitut; Albert Graham, substitut.

Mariage fashionnable.— Le 17 courant en notre paroisse, M. Henri Hébert, serre-frein, à l'emploi de la Cie de Chemin de fer Témiscouata, de Rivière-du-Loup a uni sa destinée à Mlle Berthe Bouchard, de Cabano.

M. Jos. Allard, chef télégraphiste, de Rivière-du-Loup servait de témoin au marié et M. J. Albert Bouchard, négociant de Cabano, frère de la mariée était son témoin. Le dîner a été servi à la résidence de ce dernier et dans l'après-midi une chaleureuse et amicale réception fut servie aux parents et amis, au chalet d'été du témoin de la mariée.

Tous les invités garderont un excellent souvenir de ce chaleureux accueil.

Les jeunes mariés sont retournés à Rivière-du-Loup domicile du marié ou les noces d'or des parents de celui-ci ont eu lieu le 18 courant. Les nouveaux conjoints partirent ensuite en voyage de noces d'après un programme élaboré d'avance.

Nous souhaitons à ces jeunes époux tout le bonheur auquel ils ont droit.

Diplômes de nos jeunes filles.— Nous sommes heureux d'apprendre que Mlles Jeannette Dumais, Aline Rossignol et Lucie Lavoie ont obtenues leurs diplômes supérieurs avec distinction; Mlles Fernande Lebel, Juliette Bérubé, Isabelle Boucher, Antoinetta Dionne, Aline Viel, Annette Bérubé et Régina Pelletier diplômes élémentaires.

Nous prions les Soeurs du Saint-Rosaire ainsi que les heureuses diplômées de bien vouloir agréer nos sincères félicitations.

Dimanche prochain, le 23 septembre le club de Caribou, Maine, viendra rencontrer le Cabano pour la deuxième fois cette année. Cette partie sera certainement l'une des plus intéressantes de la saison car ce club est très fort.

Dimanche le 7 octobre, nous aurons la visite du club "Royal 22ème" de Québec. Deux parties seront jouées: la première à la balle molle et la deuxième au base-ball.

Ne manquez pas de venir encourager nos amateurs qui ne perdent pas d'occasions de vous donner des parties intéressantes.

Amicale Notre-Dame de Liesse

Au couvent de Rivière-Ouelle sera célébré les 9 et 10 octobre prochain, le 125ème anniversaire de la fondation de cette institution.

Nous espérons que les anciennes répondront à l'invitation qui leur est faite. Plusieurs religieuses passées par cette maison depuis des années reviendront elles aussi fêter ce jubilé.

Nous donnerons le programme un peu plus tard, dans les journaux.

Evitez la grève des Bank-notes... En faisant de la PUBLICITE

CETTE SENSATION DE DÉPRESSION EST DUE POUR BEAUCOUP AU FOIE

Stimulez la Bile de votre Foie —Sans Calomel.

Vous vous sentez "Al'envers" simplement parce que votre foie ne déverse pas ses deux livres quotidiennes de liquide biliaire dans vos intestins. La digestion et l'élimination se trouvent toutes deux entravées et tout votre système s'intoxique.

Ce dont vous avez besoin, c'est d'un stimulant du foie, quelque chose qui fasse plus que les sels, eaux minérales, huiles, bonbons ou gomme à mâcher laxatifs ou cérales, qui font simplement mouvoir les intestins, ignorant la cause réelle du mal: votre foie.

Prenez les Carter's Little Liver Pills (Petites Pilules Carter pour le Foie). Purement végétales. Pas de calomel (mercure) violent. Inoffensives. Sûres. Demandez-les par leur nom. Refusez les succédanés. 25c. chez tous les pharmaciens. 53F

VISITEZ L'OUEST DU CANADA EXCURSIONS à un sou du mille

Départ quotidien du 21 Sept. au 2 Oct.

Délai de validité - 30 jours

Aller et retour de Rivière du Loup à:

Winnipeg	$32.75
Régina	39.90
Saskatoon	42.20
Prince Albert	43.15
Calgary	48.80
Edmonton	48.80
Banff	51.05
Jasper	51.05
Kamloops	57.25
Prince Rupert	62.75
Vancouver	62.75
Victoria	64.50

Réductions proportionnelles pour plusieurs autres endroits de l'Ouest Canadien. Enfants de 5 à 12 ans, moitié prix. Les prix ci-dessus sont valables en voiture de première seulement.

On peut aussi se procurer une place en wagon-lit de seconde classe (tourist) en payant 1¼ de sou par mille (un supplément approximatif de 25%) plus le prix régulier de la couchette.

Arrêts en cours de route à Port Arthur, Armstrong et autres points au-delà.

Pour renseignements, billets et locations de couchette en wagon-lit-touriste s'adresser aux agents.

CANADIEN NATIONAL

SEPTEMBRE !

Saison favorite des chasseurs !

Ceux-ci trouveront chez nous un assortiment complet de cartouches IMPERIAL et CANUCK et d'articles indispensables à tout sportman, tels que: fusils, lanternes, lits de camp, havresacs, etc.

Vos préparatifs d'excursion seraient incomplets sans une visite à notre magasin.

Arthur L. Pelletier, Enrg.

Quincaillerie

127 Lafontaine, Riv.-du-Loup Station.

ARRÊTEZ-VOUS en toute CONFIANCE

là où vous Voyez CETTE ENSEIGNE

HUILE À MOTEUR RED INDIAN

MCCOLL-FRONTENAC OIL COMPANY LIMITED 150F

Institut CHAMARD

(SITUE DANS L'ANCIEN EDIFICE LEVASSEUR)

Propriétaire: Prof. E. Chamard

Enseignement classique et commercial.

Cours spécial pour jeunes filles qui aspirent à une position de sténodactylographe ou de secrétaire particulier.

6 heures de cours et d'étude sous notre direction personnelle

Résidence du prof. E. Chamard: Hôtel St-Louis Inn.

N.B.- Transport de nos élèves de St-Patrice par automobile à nos frais.

C'est un Plaisir...

de faire la cuisine sur un poêle brillant. Donnez à votre poêle le poli qui dure en vous servant de SULTANA. Elle est faite expressément pour donner un beau poli.

MINE À POÊLE SULTANA STOVE POLISH

MINE À POÊLE SULTANA

SULTANA LIMITÉE, MONTRÉAL

BANQUE DU CANADA

CAPITAL $5,000,000

Réparti en 100,000 actions de $50.00 chacune

Conformément aux dispositions de la Loi sur la Banque du Canada, le ministre des Finances met en souscription publique

100,000 actions du capital de la BANQUE DU CANADA

Prix d'émission: $50.00 l'action

PAYABLE AINSI QU'IL SUIT:
A la souscription - $12.50 par action
Le 2 janvier 1935 - $37.50 par action

La Banque du Canada a été constituée par le Parlement du Canada, qui lui a conféré des pouvoirs étendus de faire fonction de banque centrale d'émission et de réescompte pour le Canada.

La Banque est autorisée à payer, à même ses bénéfices, après avoir fait la part des frais, de la dépréciation, etc., des dividendes cumulatifs aux taux de 4½% par an, payables semestriellement. Le surplus des bénéfices sera, ainsi que prévu par la Loi sur la Banque du Canada, affecté au fonds de réserve de la Banque ou versé au Fonds du revenu consolidé.

Il ne peut être détenu plus de 50 actions par une personne quelconque ou pour son compte. Les actionnaires doivent être des sujets britanniques résidant ordinairement au Canada ou des corporations constituées sous le régime des lois du Dominion du Canada ou d'une de ses provinces et contrôlées par des sujets britanniques résidant ordinairement au Canada.

Les souscriptions doivent être envoyées par la poste au Ministre des Finances, à Ottawa, dans des enveloppes libellées « Actions de la Banque du Canada ».

Paiement doit être fait par chèque visé, tiré sur une banque à charte, ou par traite bancaire ou mandat de poste ou de compagnie de messageries, à l'ordre du Receveur général du Canada.

La répartition des actions se fera le plus tôt possible après la réception des souscriptions. L'avis d'attribution sera envoyé à l'adresse indiquée par le souscripteur.

De plus amples détails se trouvent dans le prospectus officiel et le bulletin de souscription que l'on pourra se procurer au ministère des Finances, aux bureaux des sous-receveurs généraux, aux bureaux de poste, aux succursales de toute banque à charte et aux bureaux d'autres établissements financiers.

La souscription sera ouverte le 17 septembre 1934 et close le ou avant le 24 septembre 1934, sur ou sans avis, à la discrétion du ministre des Finances.

LE MINISTÈRE DES FINANCES, OTTAWA,
Le 17 septembre 1934.

EXPOSITION DES DAMES FERMIERES, A L'ISLE-VERTE

Les 20 et 21 août avait lieu à l'Isle-Verte, l'exposition des Dames Fermières. Un nombre considérable de personnes de cette paroisse et de l'étranger sont venus visiter les nombreux exhibits. Mgr J. A. Verreau adressa la parole ainsi que M. A. Martin, agronome et Mlle E. Leblanc, conférencière, employée du département de l'Agriculture.

Voici la liste des prix:

COLLECTION DE LEGUMES

1er prix Mme Didyme Marquis; 2ème prix Mme Marc Roy; 3ème prix Mme Ad. Grandmaison; 4ème prix Mme Joseph Thériault 5ème prix; Mme Roméo McClure; 6ème prix Mme Philippe Lafrance; 7ème prix Mlle Anne-Marie Marquis; 8è prix Mme Camille Thériault; 9ème prix Mlle Marie Côté; 10ème prix Mme Eugène Lafrance; 11ème prix Mme Pierre Dubé.

COLLECTION DE CONSERVES

1er prix Mme Jules Pelletier; 2è prix Mlle Alexine Rouleau; 3ème prix Mme Charles Beaulieu; 4ème prix Mlle Ernestine Côté; 5ème prix Mme John Irvine; 6ème prix Mme Camille Thériault; 7ème prix Mme Ernest Malenfant; 8ème prix Mme Eugène Dubé; 9ème prix Mme Adolphe Charron; 10ème prix Mme Joseph Thériault.

PAIN

1er prix Mme Camille Thériault; 2ème prix Mme Pierre Dubé; 3ème prix Mme Jules Pelletier.

BISCUITS SECS

1er prix Mme Roméo McClure; 2ème prix Mlle Ernestine Côté; 3è prix Mme John Irvine; 4ème prix Mme C.-Eugène Dubé.

GATEAU

1er prix Mlle Lucienne Irvine; 2ème prix Mlle Alexine Rouleau; 3ème prix Mme Dydime Marquis; 4ème prix Mme C.-Eugène Dubé.

MUFFINS

1er prix Mlle Ernestine Côté; 2ème prix Mme Charles Beaulieu; 3ème prix Mme Eugène Dubé.

SUCRE A LA CREME

1er prix Mme Charles Beaulieu; 2ème prix Mlle Ernestine Côté; 3ème prix Mme Eugène Dubé; 4è prix Mlle Alexine Rouleau.

MIEL COULE

1er prix Mme Camille Thériault.

GATEAUX DE MIEL

1er prix Mme Camille Thériault.

PLANTES DE MAISON

1er prix Mme Roméo McClure; 2ème prix Mme Charles Beaulieu; 3ème prix Mlle Ernestine Côté; 4è prix Mme John Irvine.

GERBES DE FLEURS

1r prix Mlle Ernestine Côté; 2è prix Mme Charles Beaulieu; 3ème prix Mme Roméo McClure; 4ème prix Mlle A. Rouleau.

COUVERTE DE VOITURE

1er prix Mme Philippe Michaud; 2ème prix Mme Philippe Lafrance; 3ème prix Mme Pierre Dubé; 4ème prix Mme Dydime Marquis.

BAS

1er prix Mme Edouard Beaulieu; 2ème prix Mme Jules Pelletier; 3è prix Mme Dydime Marquis;; 4ème prix Mme Camille Thériault.

GANTS

1er prix Mme Jules Pelletier; 2è prix Mme Edouard Beaulieu; 3ème prix Mlle Alexine Rouleau; 4ème prix Mlle Marie Côté.

MITAINES

1er prix Mme Jules Pelletier; 2è prix Mme Edouard Beaulieu; 3ème prix Mlle Alexine Rouleau; 4ème prix Mlle Marie Côté.

FILASSE

1er prix Mme Edouard Beaulieu; 2ème prix Mme Marc Roy; 3è prix Mme Philippe Lafrance; 4ème prix Mme Dydime Marquis.

COUVRE-PIEDS TISSES

1er prix Mme Eugène Lafrance; 2ème prix Mme Marc Roy; 3ème prix Mme Philippe Michaud; 4ème prix Mme Eugène Dubé; 5ème prix Mme Philippe Lafrance; 6ème prix Mme Dydime Marquis.

TAPIS D'ESCALIER

1er prix Mme Philippe Michaud; 2ème prix Mme Camille Thériault; 3ème prix Mme Eugène Dubé; 4ème prix Mme Edouard Beaulieu; 5ème prix Mme Amable Morin.

TAPIS CROCHETE

1er prix Mme Dydime Marquis; 2ème prix Mme Edouard Beaulieu; 3ème prix Mme Adhémar Grandmaison.

COUVERTURE AFGHAN

1er prix Mlle Alexine Rouleau; 2ème prix Mme Dydime Marquis; 3ème prix Mme Alexis Pettigrew; 4ème prix Mlle Marie Côté; 5ème prix Mme John Irvine; 6ème prix Mme Pierre Dubé.

LAINE

1er prix Mme Camille Thériault; 2ème prix Mme Jules Pelletier; 3è prix Mme Marc Roy; 4ème prix Mme Phydime Marquis.

CENTRE, broderie blanche

1er prix Mlle Lucienne Irvine; 2ème prix Mlle Cécile Irvine; 3è prix Mlle A. Rouleau; 4ème prix Mme Chs. Beaulieu.

SACOCHE

1er prix Mme Dydime Marquis; 2ème prix Mme John Irvine; 3ème prix Mme Philippe Lafrance.

SERVIETTES DE LIN

1er prix Mme Philippe Michaud; 2ème prix Mme Amable Morin; 3è prix Mme Camille Thériault; 4ème prix Mme Dydime Marquis.

COUSSINS

1er prix Mme Dydime Marquis; 2ème prix Mme John Irvine; 3ème prix MmeE ugène Lafrance; 4ème prix Mme Edouard Beaulieu.

Deux prix spéciaux ont été donnés par M. Jean Baptiste Dubé pour les tissus faits de laine qui a été cardée à son moulin.

Prix de $1.00, pour paletot donné à Mme Edouard Beaulieu.

Prix de 50c pour la couverte de voiture, donné à Mme Philippe Michaud.

Ces deux dames avaient mérité le premier prix.

Nous tenons à adresser nos sincères félicitations aux dames du conseil et aux dames fermières en général du si beau succès remporté pour l'organisation de leur exposition.

Pour que les hommes consentent à se croire égaux, il faut qu'ils s'avouent frères; pour s'avouer frères, il faut qu'ils croient, qu'ils craignent, qu'ils aiment le même Dieu.

LOUIS VEUILLOT.

Chaque papier tuera des mouches toute la journée et chaque jour pendant trois semaines.
3 Papiers dans chaque Paquet.
10 CENTS LE PAQUET
dans les Pharmacies, les Epiceries et les Magasins Généraux.
POURQUOI PAYER PLUS?
The WILSON FLY PAD CO., Hamilton, Ont.

Riche et agréable en saveur

THÉ "SALADA"

651F

'Frais des plantations'

Lettre hebdomadaire aux cultivateurs

(Station expérimentale Ste-Anne de la Pocatière, Qué.)

LE LABOUR D'AUTOMNE

Dans notre district comme par toute la province où la saison de végétation est relativement courte et où les conditions climatériques sont généralement peu propices à une maturité précoce des grains, il est nécessaire de semer de bonne heure le printemps pour obtenir de bonnes récoltes. La pratique du labour d'automne permet l'ensemencement de 10 à 14 jours plus tôt à chaque saison en même temps qu'il fournit un ameublissement plus profitable à la germination et à la première étape de croissance des céréales. Une pousse précoce des grains est toujours l'indice d'une maturité hâtive et l'assurance d'une récolte abondante avant l'arrivée des gelées d'automne.

Sur terre sablonneuse un labour fait aussitôt après la coupe du grain est jugé suffisant mais par contre sur terre argileuse à structure lourde il faut faire suivre le labour d'un ou de deux bons disquages. Ainsi elle se prépare beaucoup mieux au printemps et donne de meilleurs résultats qu'une terre de même nature labourée tard à l'automne. Dans ce cas mieux vaudrait toujours faire le labour après la coupe du foin, mais pour ceux qui ne l'ont pas encore fait, il y a encore plus à y gagner en le pratiquant de suite que d'attendre au printemps prochain.

L'ARRACHAGE DES PATATES

Avec la classification obligatoire s'impose aux producteurs la nécessité d'être soigneux dans l'arrachage des patates s'ils désirent réaliser des revenus satisfaisants.

Ces soins commencent avec l'arracheur, la charrue ou la pioche qui doivent être intelligemment employés afin d'éviter les meurtrissures et gerçures. Trois ou quatre heures seulement après avoir été sortis de terre, les tubercules seront placés dans un panier d'acier ou d'osier rembourré avec de la toile afin de ne pas trop les briser et portant un espace de deux pouces à la partie inférieure pour laisser s'échapper la terre. Le versement dans les sacs ne devrait pas être fait brusquement ni d'une hauteur dépassant un pied. Dans le chargement des sacs, même si on est pressé, ne jamais les manipuler rudement ni jamais marcher dessus. Dans l'entrepôt il ne faut pas verser les sacs ni les boîtes de la pleine hauteur des partitions ni en égaliser la surface du carré au moyen de pelle ou tout autre outil qui pourrait les meurtrir.

Il est certain que la moindre blessure à l'époque de l'arrachage est un nid propice à la pourriture ou à l'introduction de maladies, lesquelles se répandent à travers les réserves de patates dans un rien de temps.

LA RENTREE DES VEAUX

A cette période de l'année alors que les nuits fraiches et les pluies froides sont fréquentes, les veaux qui ont passé l'été au pâturage devraient avoir accès ou à un bon abri pour se préserver contre tout dommage. Mieux vaut prévenir par quelques soins supplémentaires que de guérir en alimentant plus abondamment durant l'hiver un animal qui dépérit au froid.

Aux premières visites dans la bâtisse les veaux sont souvent excités ou difficiles à guider et comme un animal ne devient jamais docile par les traitements brusques, il faut y aller avec douceur évitant toujours d'amener le chien qui leur répugne. Quand les pâturages sont appauvris ou quand les veaux restent à l'étable, il faut suppléer au pacage par du foin des racines et parfois même par un peu de moulée s'ils sont maigres. De 2 à 3 livres par jour d'un mélange de 1 partie d'avoine, 1 d'orge, 1 son et 1-2 tourteau de lin est jugé convenable pour un veau âgé d'environ 7 à 8 mois.

St-André

Notes sociales.— Mlles Marie-Ange et Blanche Bélanger, de Notre-Dame du Rosaire étaient de passage chez leurs amies, Mlles Eva et Marie-Paule Marquis.

Mlle Corinne Gagnon a passé quelques jours à St-Pascal, l'invitée de son amie, Mlle Marguerite Morin.

M. et Mme Napoléon Ouellet, de Salem étaient en visite chez M. Emile Ouellet, la semaine dernière.

Mlle Annette Paquet, de St-Donat est en visite chez sa soeur, Mme Lucien Dionne.

Mlle Mirebelle Bélanger est de retour d'un voyage à Québec, Jonquières et autres villes.

M. Emilien Moreau est revenu de l'hôpital de la Rivière-du-Loup, où il a suivi un traitement.

Amicale à St-André.— Toutes les anciennes élèves du couvent de St-André de Kamouraska sont priées d'envoyer, le plus tôt possible, leurs noms et adresses à Mlle Marguerite Ouellet, secrétaire de l'Amicale, ou à la Révérende Mère Supérieure du Couvent.

La première réunion de la nouvelle amicale Marguerite d'Youville, aura lieu le dimanche, 14 octobre prochain.

Elèves du couvent de St-André qui ont obtenu leur brevet.— Brevet complémentaire: Mlle Laurette Lévesque qui a aussi obtenu le diplôme élémentaire anglais.

Mlles Imelda Beaulieu et Marie Beaulieu.

Brevet élémentaire: Mlles Laurette Albert, Cécile Gagné, Alida Beaulieu, Domitille St-Pierre, Gertrude Harvey.

Mlles Charlotte Martin et Berthe Landry ont obtenu leur certificat élémentaire du Bureau Central avec la note "distinction".

Nos félicitations à ces jeunes lauréates ainsi qu'à leurs maîtresses, les RR. SS. de la Charité.

St-Epiphane

Baptême.— M. et Mme Adrien Coulombe font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, baptisée le 4 septembre, sous les prénoms de Marie, Madeleine, Bénoite. Parrain: M. Gérard Marquis, cousin de l'enfant; marraine: Mlle Gilberte Coulombe, tante de l'enfant. Mlle Juliette Coulombe, tante de l'enfant, le portait sur les fonds baptismaux.

Mariage.— Le 11 septembre, M. Joseph Poitras unissait sa destinée à Mlle Marie Bérubé. M. le curé Langlois bénit leur margiage.

Notes locales.— Mlle Yvonne Simard en promenade à St-Pierre de Montmagny chez son frère, M. Omer Simard.

M. et Mme Alfred Simard en visite chez M. Joseph Simard à la Rivière-du-Loup.

M. Paul-Emile Raymond de la Rivière-du-Loup et son fils Philippe étaient chez M. Elisée Dumas dernièrement.

Mlle Blanche Raymond, de Rivière-du-Loup a passé une huitaine chez son oncle, M. E. Dumas.

M. et Mme Alfred Chouinard ont visité M. et Mme Pierre Caron, de St-Clément.

Mme Pierre Dubé, d'Auclair était en promenade chez son frère. M I. Gagnon et sa soeur, Mme Thomas Beaulieu.

Mme Antoine Ouellet et Mme Arsène Dumont sont allées en pèlerinage à Ste-Anne de Beaupré récemment.

M. et Mme Joseph Chouinard, de passage à Québec dernièrement. Ils étaient accompagnés de M. et Mme Albert Levesque, M. Désiré Chouinard, Mlle Lawrence Chouinard.

M. Maurice Côté, de Rimouski en visite chez Mlle Gaby Dumas récemment.

MM. Antoine Pelletier, Gaudiose Lebel, Laurent Lebel, Alex. Pelletier, de passage à St-Louis du Ha! Ha! dernièrement.

Accident.— M. Joseph Beaulieu s'est fracturé une côte en tombant d'un voyage de grain. Espérons que son état s'améliorera très vite.

St-Philippe de Néri

Notes locales.— Le Révérend P. Albert Chamberland, O. M. I, de Noriney-House, Manitoba, après huit ans d'absence a passé un mois chez sa mère, Mme Vve Ad. Chamberland. Ce religieux si dévoué à intéressé les paroissiens en leur parlant de sa mission sauvage. Tous se sont montrés généreux en lui offrant une bonne somme d'argent, pour venir en aide à ses pauvres gens non civilisés. Il est reparti pour sa mission le 12 septembre.

A ce missionnaire, nous souhaitons courage.

M. et Mme J. A. Ouellet, de Rimouski et leur fillette Thérèse, M. et Mme C B. Lapointe, de Joliette, Mlles Lilianne Dumais et Cécile Landry, de Québec, étaient en visite chez Mme Ad. Chamberland à l'occasion de la visite du Père Chamberland.

Mlle Blanche Boucher est en voyage à Worcester.

Mlles Alphéda et Cécile Lamarre sont revenues d'un voyage d'affaires à Québec.

M. et Mme Lucien Chamberland sont revenus de leur voyage de noces à Nashua.

Après avoir passé l'été à la grève St-Denis, M. et Mme J.-A. Chamberland et leurs enfants sont revenus, ainsi que Mlles Bernadette et Bertha Chamberland.

Ouverture des classes.— Les classes sont ouvertes depuis le 4 septembre. Aux institutrices et aux élèves nous souhaitons courage et succès.

Quarante Heures.— Les 4 et 5 septembre ont eu lieu en notre église les Quarante Heures. Messieurs les curés des paroisses voisines sont venus prêter leur généreux concours.

St-Cyprien

Quarante Heures.— Dimanche le 2 septembre s'ouvraient solennellement les pieux exercices des Quarante-Heures ainsi que le jubilé en l'honneur de la Rédemption, prêchés par M. l'abbé P. Banville, de Rimouski. Ce fut un temps de prières et d'adoration qui ne manquera pas d'attirer sur nous les bénédictions du Ciel.

Le dernier jour, la grand'messe fut chantée à 9 heures, par Mgr J.-A. Verreau, premier curé de St-Cyprien, aujourd'hui curé de l'Isle-Verte.

Confirmation.— Son Excellence Mgr Georges Courchesne a confirmé mercredi, le 12 septembre 274 enfants.

M. et Mme Elias Tremblay, représentaient les parrains et les marraines.

Ouverture des classes.— Le 5 septembre a eu lieu l'ouverture de toutes les classes. Tous les élèves paraissaient joyeux de reprendre le chemin de l'école après deux longs mois de vacances.

MM. Gérard et Rolland April sont partis pour le Séminaire de Rimouski; Mlle M.-Rose Delisle chez les RR. SS. de la Charité de Cacouna; Mlle Laurence April chez les Ursulines, de Rimouski; Mlle Thérèse Michaud à l'Institut des Soeurs-Muets, de Montréal.

A tous nous souhaitons du succès qui est la récompense du travail.

POUR CES TROUBLES FÉMININS SI DÉPRIMANTS...

Des périodes douloureuses ou irrégulières, des troubles internes essentiellement féminins, tels que beau-coup, leucorrhée et autres se manifestent souvent chez les femmes qui ont le sang pauvre. Les PILULES ROUGES sont le remède qu'il faut pour enrichir le sang et faire disparaître ou éviter ces troubles.

"Depuis quatre ou cinq ans que j'étais esclave du beaucoup, j'ai suivi des traitements de trois différents médecins pour toujours demeurer au même point et même parfois, je croyais empirer. Finalement, après avoir lu dans les journaux tous les bons résultats obtenus par des personnes qui avaient employé les PILULES ROUGES de la Compagnie Chimique FRANCO Américaine, j'ai décidé d'abandonner mes autres traitements et me suis confiée entièrement au médecin de la Compagnie Chimique FRANCO Américaine. Après quatre ou cinq boîtes, j'ai tout de suite constaté une grande amélioration. J'ai aussi fait usage d'ovules qui m'ont donné de très bons résultats. A différents intervalles, j'ai consulté les médecins de la Compagnie Chimique FRANCO Américaine et avec leurs conseils et l'usage des PILULES ROUGES, je me suis très bien rétablie. J'en ai été si satisfaite que j'en ai fait prendre à ma jeune fille. Lorsqu'elle atteint l'âge de 11 ans, elle souffrait de douleurs par tout le corps et était devenue très nerveuse, causé par l'absence de menstruation. Après cinq boîtes de PILULES ROUGES, il s'était produit un grand changement chez elle. Il y a deux ans de cela et elle est grosse et grande pour son âge aujourd'hui et jouit d'une parfaite santé".

(Signé) — Mme A. L.

DECLARE DEVANT MOI à Trois-Rivières, le 28ème jour du mois d'août 1933.

(Signé) — J.-E. GUILLET, N. P.

Par respect pour le désir de Mme A. L., nous ne publions que les initiales de son nom; nous certifions avoir à nos bureau son témoignage devant notaire.

Les PILULES ROUGES sont employées par les femmes, avec grand succès, depuis 40 ans, dans les cas de:

Pâleur — **Faiblesse** — **Manque d'appétit** — **Fatigues anormales** — **Nervosité** — **Douleurs de dos, de reins** — **Périodes douloureuses** — **Irrégularités** — **Troubles internes essentiellement féminins**

symptomes ou conséquences de l'ANEMIE

EXIGEZ TOUJOURS les PILULES ROUGES, partout ou par la poste: 50c la boîte ou 3, $1.25.

PILULES ROUGES

pour les Femmes Pâles et Faibles

Cie Chimique FRANCO Américaine Ltée, 1570, rue S.-Denis, Montréal.

ST CLEMENT

SUR SA TOMBE

A la douce mémoire de Geneviève Michaud, épouse de Sieur Alfred Desbiens.

Elle n'est plus!... Oh! comme ces mots font mal!... Elle est partie, partie à jamais pour un monde meilleur! Hélas, Dieu l'a voulu, cette volonté sainte. Si pénible qu'elle nous soit, il nous faut l'adorer sans murmurer ni se plaindre.

La mort est toujours une surprise même quand elle termine une longue carrière; elle laisse toujours une plaie au coeur de ceux qui sont privés de la vue de l'être aimé; elle fauche et les témoins impuissants de ses coups restent comme stupéfaits et desenchantés devant les vanités des biens, de la force et de la santé.

Sa mort cause un vide incalculable au sein de sa famille; elle fait au coeur de ses parents une blessure qu'ils sentiront toujours.

Pour une élue de plus, c'est la joie au ciel, mais ici-bas c'est maintenant pour nous une profonde tristesse.

Pleurée, elle l'est de tous ceux qui la connaissaient et qui avaient goûté le charme de son esprit, son grand coeur rempli de charité pour tous ceux qui l'entouraient.

Au moment où vous la pleurez peut-être est-elle auprès de vous, vous consolant et essuyant vos pleurs.

Car, ce que l'homme perd, c'est Dieu qui le recueille. Les cieux se sont ouverts, une âme s'est envolée vers cette oasis pour chanter les concerts des anges et la terre compte une tombe de plus!

Mme Desbiens laisse à tous, l'exemple d'une vie parfaitement remplie. L'épreuve vint souvent frapper à sa porte, mais sans jamais aigrir son coeur. Deuils et peines, elle accepta tout en chrétienne forte et courageuse.

Elle est morte et un concert de regrets et de bénédictions s'est élevé autour de sa tombe; elle est morte heureuse, bénie, pleurée. Ah! bien pleurée!... Pleurée par un époux bien-aimé dont la douleur fait mal à voir. Pleurée par des enfants qui savent justement apprécier la mère à qui ils doivent tant et qui ne sera plus là pour rendre la vie douce à leur père tant aimé.

Consolez-vous, vous que ce départ frappe si cruellement. Celle que vous pleurez, du haut du ciel vous contemple et vous protège. Oh! vous tous, parents et amis, agenouillons-nous sur cette tombe qui cache aux regards profanes celle qui n'est plus qu'à Dieu, et au milieu de nos pleurs disons-lui un "adieu" non pas éternel, mais un "au revoir" prochain, dans la Jérusalem céleste.

Adieu, au revoir, au ciel.

Une nièce affectueuse.

L'importance de l'emballage des oeufs

On ne saurait, dit le bulletin des oeufs et des volailles, trop apprécier l'importance des bons emballages dans l'expédition des oeufs, et il y aurait beaucoup à améliorer sous ce rapport. Il en résulterait une grande économie parce qu'il se casserait beaucoup moins d'oeufs. Les choses essentielles dans le bon emballage des oeufs pour l'expédition sont les caisses fortes, les cartons solides et propres, et un coussin excelsior sur le fond de la caisse et par-dessus. L'emballage des oeufs de cette façon empêche les oeufs de se casser au cours du transport et présente également un aspect plus propre et plus attrayant lorsque les oeufs sont offerts en vente, l'emploi d'excelsior non serré ou de tout autre coussin irrégulier, sur le dessus et sur le fond de la caisse, doit être évité et l'on ne devrait employer que de bons coussins d'excelsior.

Evitez la grève des Bank-notes... En faisant de la PUBLICITE

BEURRE et CREME de CHOIX

Le beurre Champlain est fabriqué dans des conditions absolument sanitaires, voilà ce qui lui donne sa fine saveur et ses qualités de conservation. Exgigez le.

Demandez-le à votre fournisseur.

Si votre fournisseur n'en a pas, vous en trouverez toujours à la

CREMERIE CHAMPLAIN
J. A. RIOUX, Prop.
2 rue Ste-Anne - Tél. 131 - Riv.-du-Loup

La Sertisseuse Moderne de Marque "ECONOMIQUE"

est sans rivale, pour les conserves domestiques.

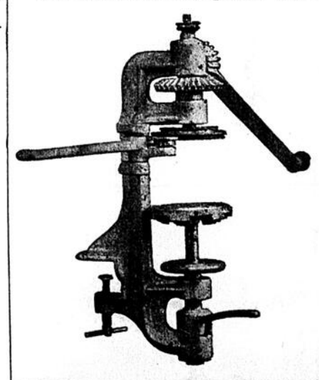

Garantie donner satisfaction. Complète avec couteau et rebordeur, prix : $11.00, $12.00 et $12.50, selon le modèle et le nombre de grandeurs de boîtes.

Nous vendons aussi les boîtes 2, 2½, 4 et 10 au plus bas prix S'il n'y a pas de vendeur de notre sertisseuse dans votre localité, écrivez ou venez nous voir pour renseignements et démonstration.

ADELARD SOUCY
Mécanicien - Manufacturier
Tél. 4443 Chemin Témiscouata
St-Ludger, Riv.-du-Loup.

Vente Spéciale de Sept.

CHEZ

EMILE BRETON

221 Lafontaine, Riv.-du-Loup Centre.

Venez vous convaincre que c'est ici ou vous avez le plus grand choix, la qualité et que nos prix sont de 15% à 25% plus bas qu'ailleurs parce que nous avons acheté avant la hausse des prix.

Vaisselle, Verrerie, Coutellerie, Aluminium et Articles de Fantaisies pour Cadeaux.

Nous venons de recevoir directement d'Angleterre un bel assortiment de services à diner qui seront vendus à très bas prix durant ce mois.

L'AVOCAT STEIN

DU BUREAU DE

CASGRAIN, LIZOTTE & STEIN

7, rue de la Cour RIVIERE-DU-LOUP.

A ST-PASCAL: les premier et troisième dimanches de chaque mois, à l'Hôtel Victoria.

"Profitons de la belle saison pour une photographie groupe de famille... ou encore de faire photographier les petits; car ils se transforment rapidement... la photographie ne vieillit pas".

ULRIC LAVOIE, PHOTO.

Pour meilleur résultat faites faire votre développement et impression de Kodak à notre atelier.

N.B.- Nos agrandissements sont toujours proprement faits et garantis... aussi notre choix d'encadrements et de moulures est complet et attrayant.

Bureau: 207 rue Lafontaine, Rivière-du-Loup. - Tel. 224

Arthur Bernard

Entrepreneur - Couvreur

Licencié pour installation de

PARATONNERRES

Ainsi que tout le matériel nécessaire pour ces installations,

Avant de donner vos contrats pour couverture, informez-vous de mes prix qui rencontrent toujours la compétition.

Boîte Postale 132 Tél. 61

RIVIERE-DU-LOUP